

Spécialité Agronomie

Spécialisation Agriculture, Territoire et Développement

Initiatives collectives d'alimentation durable en Auvergne

Mémoire de fin d'étude

Formation ingénieure AgroSup Dijon
Formation initiale

Thoni Jessica

30/09/2016

Matthieu Duboys De Labarre
Tuteur pédagogique
AgroSup Dijon
26, Bd du Docteur Petitjean
21 000 Dijon

Marie Houdart
Maître de stage
UMR Métafort
Iristea Aubière
9 avenue Blaise Pascal
63170 Lempdes

Salma Loudiyi
Maître de stage
UMR Métafort
Vetagro Sup
89 avenue de l'Europe
63370 Lempdes

Résumé

Cette étude porte sur les initiatives d'alimentation durables (IAD) en Auvergne. Plus particulièrement, elle s'intéresse aux facteurs d'émergence et de développement des IAD.

Procédant selon une démarche inductive, un recensement des IAD auvergnates a d'abord été réalisé sur la base d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs du territoire. Ce recensement a permis de dégager quelques hypothèses quant aux déterminants de ces IAD. Afin de vérifier ces hypothèses, une deuxième vague d'entretiens semi-directifs a été menée auprès des acteurs de deux IAD : la fête de la pomme à Massiac et le service d'éducation à l'environnement et au développement durable de la communauté de communes du pays de Courpière. Ces enquêtes avaient vocation à réaliser une analyse qualitative selon les principes de l'analyse processuelle.

Ce travail révèle une grande diversité des IAD en Auvergne, du point de vue des attendus, de leur localisation ou encore des acteurs impliqués. Quant à l'analyse comparée des deux initiatives, elle souligne des points communs sur les mécanismes d'évolution des actions collectives (importance de la capacité des acteurs à mobiliser des ingrédients à la fois territoriaux et extra-territoriaux, importance du rôle de certains individus). Elle souligne également la capacité de la question alimentaire à constituer un levier pour des démarches aux enjeux territoriaux en présence.

Mots clefs : Initiatives d'alimentation durable ; diversité et transversalité ; analyse processuelle ; ressources territoriales ; gouvernance.

Abstract:

This study focuses on the sustainable food initiatives (SFI) in Auvergne, specifically on their factors of emergence and development.

Proceeding with an inductive approach, we first made an inventory of SFI in Auvergne by means of semi-structured interviews with local stakeholders. This inventory revealed a few hypotheses about the determinants of SFI. In order to test these hypotheses, a second wave of semi-structured interviews was conducted on two SFI: the Apple Fair in the city of Massiac and the Environmental and Sustainable Development Education Department in the municipalities' community of "Pays de Courpière".

This work reveals a great diversity of purposes, of locations and also of involved actors. Regarding the comparative analysis of the two initiatives, it highlights common characteristics in the evolution mechanisms of collective initiatives (importance of the actors' ability to mobilize both territorial and extra-territorial components, importance of some individuals' role to play). It also highlights the potential of food issue to be a lever for actions on territorial issues.

Key words: sustainable food initiatives; diversity and transversality; procedural analysis; territorial resources; governance.

Remerciements :

Il m'est toujours délicat d'écrire les remerciements de mes écrits car je pense toujours, avec beaucoup d'émotions, aux moments qui m'amènent à remercier ces personnes. Mais, je me lance !

Je tiens, en premier lieu, à remercier mes deux responsables, Marie HOUDART et Salma LOUDIYI, qui m'ont accompagnée tout au long de ce stage. Qui ont été en mesure de me guider tout en me faisant assez confiance pour me laisser de l'autonomie. Grâce à vous, je ne me suis pas sentie « stagiaire » mais plutôt « ingénieure responsable ». Alors merci pour m'avoir permis d'intégrer en douceur le monde de responsabilités qui m'attend. Je n'oublierai jamais votre bienveillance.

Dans un deuxième temps, il m'est important de remercier Matthieu DE LABARRE, mon tuteur pédagogique, dont le suivi, les conseils avisés et les mots rassurants ont entretenu la confiance que j'avais en moi à des périodes où j'aurais pu la perdre.

Je souhaite également remercier les membres d'IRSTEA pour leur accueil pendant ces six mois. Plus particulièrement : Cécile GERMOT, Sandrine LANGOUTTE et Dominique VOLLET.

Je dis également merci aux deux doctorantes Camile BILLION et Vanessa ICERI pour leur aide dans ma démarche et avoir parfois réussi, certainement sans le savoir, à trouver les mots pour me rassurer dans des phases de stress.

Bien évidemment, je remercie tous les acteurs de terrain que j'ai pu rencontrer. Chambres d'agricultures, conseils départementaux, associations ou communautés de communes ont au moins un point commun : la manière positive avec laquelle ils m'ont accueillie. Chacun de vos apports a été constructif et m'a été essentiel.

Mon collaborateur ! Kévin qui a été là chaque jour de ce stage (ou presque) avec qui il est possible de discuter de tout et dont la présence au cours de ce stage a été primordiale, constructive et bienfaitrice ! Il était bon de traverser ce couloir pour te rendre visite et écouter tes inepties perpétuelles ! Merci pour ton accueil et tes visites !

Je veux remercier Courgette, Couzébu, fillot, Loulou, mes deux copines d'ATD : Magali et Marion mais encore Nannie et Paupau pour ensoleiller ma vie et avoir été présents tous les jours pour certains, durant ce stage. Pour vos visites, vos blagues pourries, nos appels téléphoniques, notre complicité.... MERCI !

Il me tient à cœur de remercier tout particulièrement Romain pour son soutien au jour le jour mais aussi aux moments où j'ai pu être insupportable ! Ta confiance en moi et ton amour sont de réels moteurs dans ma vie.

Pour finir, je souhaite remercier de tout mon cœur mes parents. Quoique je fasse, vous croyez en moi. Quel beau cadeau me faites-vous là... Vous supportez mon éloignement, mes envies d'ailleurs, mes moqueries, mon côté plus que borné. Le mot « merci » ne suffit pas à exprimer toute la gratitude que j'ai envers vous.

Enfin, merci la vie ! Merci d'avoir fait de moi ce que je suis aujourd'hui ! Comme le dit Otis dans *Asterix et Obelix : mission Cléopâtre* : « Je dis merci à la vie, je lui dis merci, je chante la vie, je danse la vie... Je ne suis qu'amour ! ».

Table des matières

Introduction	1
1 Problématique	2
1.1 La commande	2
1.2 Réseaux alimentaires alternatifs et durabilité.....	2
1.2.1 Des systèmes alimentaires territorialisés pour faire face au modèle agro-industriel dominant	2
1.2.2 Une grande diversité d'initiatives rentrant dans le cadre de l'alimentation alternative/durable	4
1.2.3 Conclusion : une nécessaire reformulation de la question de recherche.....	7
2 Méthodologie	9
2.1 Un cadre d'analyse pour recenser les initiatives et qualifier leur durabilité	9
2.1.1 Aborder la durabilité des initiatives par les attendus des acteurs.....	9
2.1.2 Le cadre de l'innovation sociale pour considérer conjointement les déterminants des initiatives et ce qu'elles produisent	12
2.2 Une démarche inductive : recensement, hypothèses, analyse.....	14
2.2.1 Étape 1 : S'entretenir avec des acteurs ressources	14
2.2.2 Étape 2 : Traiter les données du recensement	16
2.2.3 Étape 3 : Établir des hypothèses permettant de choisir deux initiatives.....	17
2.2.4 Étape 4 : Analyser les initiatives choisies.....	17
3 Résultats	20
3.1 De Moulins à Aurillac en passant par la Haute-Loire : 204 initiatives pour comprendre l'alimentation durable en Auvergne ?	20
3.1.1 Typologie générale.....	20
3.1.2 De la diversité, à commencer par les attendus.....	23
3.1.3 ...Pour finir par les acteurs.....	28
3.1.4 Découpage géographique : influence des bassins de consommation et des territoires de projet.....	29
3.1.5 Recensement : que retenir ?	29
3.2 Analyse qualitative des initiatives choisies	30
3.2.1 Choix des deux initiatives.....	30
3.2.2 Fête de la pomme.....	32

3.2.3	La Catiche.....	39
3.2.4	Comparaison de ces deux initiatives.....	47
	Conclusion.....	48

Table des figures

Figure 1 : Mécanismes de gouvernance alimentaire dans l'ère de la modernisation agricole (1960-1985) et après les réformes de la PAC (1990-2000)	3
Figure 2 : Nouveaux contours d'une gouvernance des modèles alimentaires intégrés et territorialisés.....	4
Figure 3 : Représentation schématique des innovations sociales collectives selon l'approche de Richez-Battesti.....	13
Figure 4 : Schématisation de trajectoire de projet selon l'analyse processuelle.....	19
Figure 5 : Distribution des initiatives recensées par département	20
Figure 6 : Représentation géographique des initiatives recensées.....	21
Figure 7 : Représentation des pôles urbains et des initiatives.....	22
Figure 8 : Nombre d'initiatives ayant 0, 1, 2 ou 3 attendus.....	22
Figure 9 : Répartition des différents attendus par catégories (sociale, environnementale, pédagogique, culturelle et économique).....	23
Figure 10 : Précision des attendus - Les attendus seconds suivant les attendus premiers	25
Figure 11 : Distribution des cinq catégories d'attendus selon le département	27
Figure 12 : Répartition, par catégories d'acteurs, des 205 initiatives recensées.....	28
Figure 13 : Répartition des acteurs selon les départements d'Auvergne.....	29
Figure 14 : Photographie des palhàs aux alentours de Massiac.....	31
Figure 15 : Photographie du lac d'Aubusson d'Auvergne	32
Figure 16 : Représentation schématique de la trajectoire de la fête de la pomme.....	33
Figure 17 : carte représentant l'installation de producteurs sur les Palhàs.....	35
Figure 18 : La Catiche - sa place dans la CCPC et ses relations	40
Figure 19 : Représentation schématique de la trajectoire de la Catiche	41

Table des tableaux

Tableau 1 : Panel des acteurs ressources rencontrés	15
Tableau 2 : Localisation, acteurs et attendus des trois initiatives	32

Liste des abréviations :

AC : Attendu culturel

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Aen : Attendu environnemental

Aec : Attendu économique

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AOP : Appellation d'origine contrôlée

AP : Attendu pédagogique

APPN : Activité physique de pleine nature

AS : Attendu social

CC : Communauté de communes

CCPC : Communauté de communes du pays de Courpière

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CTDM : Contrat territorial de la Dore moyenne

DD : Développement durable

DLA : Dispositif local d'aménagement

EEDD : Éducation à l'environnement et au développement durable

IAD : initiatives d'alimentation durable

IGP : Indication géographique protégée

IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies de l'environnement et de l'agriculture

PAC : Politique agricole commune

PAT : Projet alimentaire territorial

PEDT : Projet éducatif territorial

PNR : Parc naturel régional

PNR LF : Parc naturel régional du Livradois-Forez

PSDR : Programme pour et sur le développement régional

SIDF : Syndicat intercommunal Dore Forez

SIPECA : Syndicat intercommunal du plan d'eau de Courpière Aubusson

SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

SIVOM : Syndicat intercommunal à vocation multiple

TAP : Temps d'activité périscolaire

VALTOM : syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés

Introduction

Un système alimentaire est « la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1993). Un système alimentaire est donc constitué de l'ensemble de la chaîne de production alimentaire, allant de la graine semée aux déchets alimentaires traités (Rastoin, 2014) et se compose d'un « ensemble interdépendant d'acteurs orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un groupe de consommateurs » (Rastoin et Ghersi, 2010).

Les crises sanitaires et sociales, les enjeux environnementaux et la population mondiale croissante ont amené à différencier, parmi la diversité des systèmes alimentaires, des systèmes dits durables. Ainsi, selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, les régimes alimentaires durables sont « *des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines* » (FAO, 2010).

Finalement, nous pouvons définir les initiatives d'alimentation durable (IAD) comme étant des projets menés par une institution publique, un collectif d'acteurs privés ou une forme hybridant ces deux types d'acteurs ayant pour objectif de promouvoir ou développer une alimentation saine et en quantité suffisante pour tous, ayant de faibles impacts environnementaux et qui respectent les générations présentes et à venir sur un territoire. Ces initiatives peuvent aller de la production à la consommation en passant par la commercialisation, l'éducation ou encore l'aide alimentaire.

L'enjeu est alors de définir quels éléments contextuels permettent à ce type d'initiative de se développer.

Dans ce contexte, l'unité mixte de recherche (UMR) Métafort conduit un programme pour et sur le développement régional (PSDR) pour comprendre les modèles de gouvernance alimentaire en Auvergne. C'est dans cette démarche que s'inscrit l'étude réalisée dans ce mémoire.

Pour répondre à cette commande, nous avons formulé la question de recherche suivante : « quels sont les facteurs d'émergence et de développement des initiatives collectives d'alimentation durable recensées en Auvergne ? ». Elle sera traitée en trois parties. La première partie est dédiée à l'énoncé de la problématique. La seconde partie présente la méthodologie (cadre d'analyse et démarche) mise en place pour traiter cette problématique. La troisième partie est consacrée aux résultats, à l'échelle régionale dans un premier temps, puis concernant les détails de deux IAD.

1 Problématique

1.1 La commande

L'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) a proposé une offre de stage portant le titre « *Recensement et analyse des initiatives d'alimentation durable à l'échelle du territoire auvergnat* ». Plus précisément, l'objet du stage était défini dans la fiche comme : « **recenser les initiatives d'alimentation durable à l'échelle du territoire, les analyser au regard des critères de durabilité et porter un premier diagnostic des modalités de coordination des acteurs impliqués** ».

Cette commande s'inscrit dans le projet de recherche « programme pour et sur le développement régional (PSDR) INVENTER ». Ce programme s'intéresse à la gouvernance alimentaire via des dynamiques d'évolution des territoires (ruraux et périurbains). Dans les faits, les chercheurs de ce programme se focalisent sur les territoires de projet où de nouvelles façons de se nourrir et d'accompagner ces changements émergent, que ce soit sous l'impulsion citoyenne collective ou de politiques publiques. Le programme a pour finalité de modéliser de nouvelles formes de développement territorial.

Le programme INVENTER cherche aussi à identifier les modalités de coordination entre initiatives citoyennes et incitations politiques et quels sont les territoires qui facilitent ces initiatives locales pour une reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation.

L'hypothèse de base de ce programme est que « *l'efficacité de l'action publique territoriale est la résultante d'une rencontre entre incitations politiques qui se territorialisent (s'adaptent aux enjeux et besoins) et d'initiatives et d'innovations qui émergent du local* » (Lardon 2015). En ce sens, ils mettent la focale sur les actions collectives mises en œuvre en terme d'alimentation notamment, l'action collective étant perçue comme indispensable à la mise en place de l'innovation sociale, fondement du développement rural (Neumeier, 2012).

1.2 Réseaux alimentaires alternatifs et durabilité

Nous verrons dans cette partie comment a émergé le questionnement scientifique relatif à la durabilité des systèmes alimentaires. Dans un deuxième temps nous nous focaliserons davantage sur la diversité que comprennent les initiatives alimentaires, du point de vue de leurs profils, des acteurs impliqués et des plus-values sociales, environnementales, économiques. Ceci nous amènera, dans une troisième partie, à reformuler la question de recherche.

1.2.1 Des systèmes alimentaires territorialisés pour faire face au modèle agro-industriel dominant

Dans la littérature scientifique, deux modèles agri-alimentaires sont classiquement opposés. Le premier est basé sur une logique industrielle qui a émergé avec la modernisation de l'agriculture et qui promeut des produits industrialisés et standardisés. En opposition, le second modèle se veut plus intégré au territoire. La qualité des aliments dépend alors de la

spécificité du territoire (Lamine et al. 2012). Les auteurs expliquent l'émergence de ce dernier par une réaction de rupture envers le modèle industrialisé, le modèle de la standardisation universelle. Le « modèle intégré », c'est-à-dire ancré dans son territoire, aurait alors pour objectif de permettre aux systèmes agro-alimentaires la valorisation des caractéristiques territoriales (ressources locales et des relations de proximité). De plus ce modèle est dit intégré car il serait en relation avec d'autres activités présentes sur le territoire (conservation des paysages et de la nature, le tourisme, la santé ou encore l'éducation). Ainsi, les différences inter et intra produits seraient le signe de différences de pratiques agricoles, de réseau, de traditions, de préférences de consommation.

Au-delà de la volonté d'affirmer l'intérêt qui est porté à son territoire, les Initiatives d'Alimentation Durable (IAD) seraient également le fruit de changement de gouvernance alimentaire. Il est en effet décrit que depuis les années 1960, la société civile est exclue des débats alimentaires. Ces derniers se focalisant sur les deux autres parties de ce modèle de gouvernance (le marché et le gouvernement), la population ne peut alors se faire entendre qu'à travers les représentations démocratiques. L'article avance également que l'Union Européenne (UE) aurait réformé sa politique agricole commune (PAC) pour reprendre la confiance de la population suite aux différentes crises sanitaires et environnementales ; Mais que la société civile ne serait toujours pas intégrée dans cette gouvernance jusque dans les années 2000 (Figure 1).

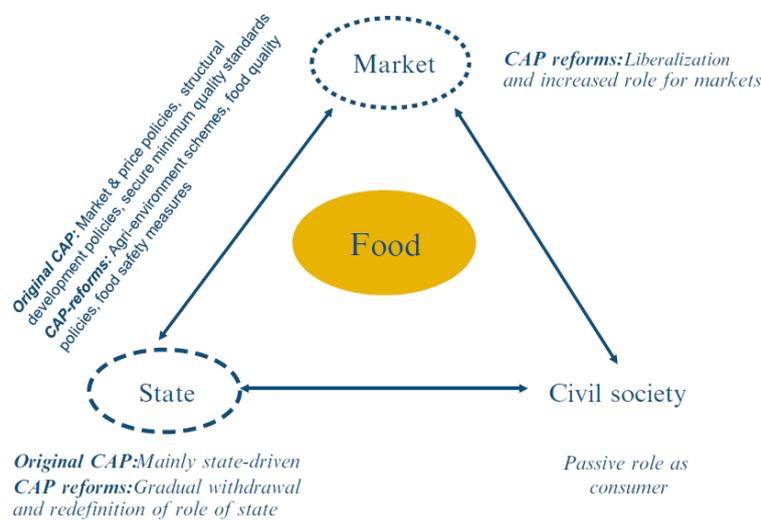


Figure 1 : Mécanismes de gouvernance alimentaire dans l'ère de la modernisation agricole (1960-1985) et après les réformes de la PAC (1990-2000)

(Source : Lamine et al., 2012)

Avec l'émergence d'un modèle alimentaire territorialisé, c'est un nouveau type de gouvernance alimentaire qui se développe (Figure 2). L'alimentation devient un sujet transversal intégré à d'autres enjeux. Ainsi, économie régionale, éducation ou encore qualité de vie sont des politiques reliées à l'alimentation. Ensuite, alors qu'auparavant la société civile arborait un rôle passif dans cette gouvernance et que l'entité étatique exerçait un rôle important dans la construction de la PAC, nous voyons que cela tendrait à s'harmoniser. En effet, chacune de ces catégories est représentée de la même façon. Finalement, cette gouvernance tendrait à donner plus de poids à la société via de nouvelles relations avec le marché et le gouvernement grâce aux réseaux alimentaires alternatifs. Cela viendrait, d'après les auteurs, du développement d'objectifs alimentaires sociaux et politiques qui dépassent la vision traditionnelle des préoccupations agricoles et rurales (Lamine et al., 2012).

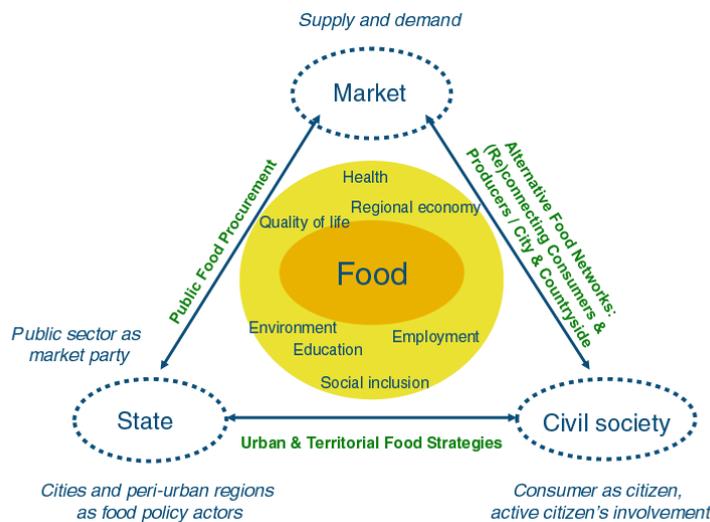


Figure 2 : Nouveaux contours d'une gouvernance des modèles alimentaires intégrés et territorialisés
(Source : Lamine et al. 2012)

1.2.2 Une grande diversité d'initiatives rentrant dans le cadre de l'alimentation alternative/durable

La littérature relative à l'alimentation dite durable (régime alimentaire alternatifs, alternative food networks, circuits courts...) indique une grande diversité des initiatives à l'œuvre, à la fois du point de vue des profils (i) que des acteurs impliqués (ii). Elle indique par ailleurs une diversité des plus-values de leur mise en œuvre (iii).

1.2.2.1 Les profils des initiatives d'alimentation durable

Oosterveer et Sonnenfeld (2011) décrivent dans leur ouvrage la création par les exploitations agricoles, les consommateurs, les distributeurs locaux ou encore les restaurants de voies alternatives à la globalisation alimentaire.

Ces processus recouvrent une grande diversité d'initiatives qui ont toutes en commun de s'inscrire dans le paradigme du développement rural en proposant une alternative au système agro-industriel dominant, conventionnel, globalisé. Parmi ces initiatives, on peut distinguer deux principales formes :

- La première est basée sur le développement des réseaux alimentaires locaux dans le but de re-créeer une proximité spatiale et sociale entre producteurs et consommateurs. Vente directe, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et marchés de plein vent sont des actions archétypiques de cette forme (Deverre et Lamine, 2010 ; Hinrichs, 2000) ;
- La seconde forme correspond à ce que Bowen et Mutersbaugh (2014) appellent les systèmes alimentaires localisés, au sein de laquelle la notion de terroir apparaît centrale, de fait très liée à la tradition d'Europe méditerranéenne. Les initiatives qui découlent de cette forme reposent sur une différenciation des produits basée sur leur origine géographique : la qualité des produits y est valorisée selon les conditions de production spécifiques à un lieu. Cette catégorie inclut une grande diversité de formes, telles que les appellations d'origine contrôlée (AOP) et indications géographique protégée (IGP) européennes (Bowen et Mutersbaugh, 2013).

Le propos n'est donc pas réduit aux seuls circuits courts. Ainsi, Oosterveer et Sonnenfeld (2011) donnent des exemples concrets de ces initiatives alternatives :

- Les marques locales et labels ;
- Les réseaux de type « de la ferme à l'assiette » se matérialisant notamment par de l'approvisionnement local des restaurants et des cantines ;
- Les formes de commercialisation contractualisée (AMAP, paniers, etc.) ;
- Le mouvement slow food¹ ;
- La récolte directe chez les producteurs par les consommateurs ;
- Les marchés de plein vent ;
- L'agriculture urbaine qui aurait pour plus-value le bien-être et la santé des personnes engagées dans ce système mais aussi de réduire les impacts environnementaux de la production en éliminant le transport et en utilisant les déchets organiques pour le compost (Oosterveer et Sonnenfeld, 2011).

1.2.2.2 Les différents types d'acteurs porteurs de ces initiatives

Dumain et al. (2010) présentent en 2010 que les initiatives alimentaires alternatives peuvent être portées par différents types d'acteurs, témoignant de différents processus d'action. Quatre dispositifs sont développés :

- Le dispositif public : cas où une initiative est portée par des acteurs publics. Ce type d'action peut être la résultante de recommandations d'institutions situées à une échelle extra-territoriale (France, Union Européenne) ;
- Le dispositif associatif : caractérise les projets collectifs où des acteurs privés se concertent autour d'un intérêt commun. Ici, la logique d'action est de type horizontal ;

¹ Slow food est une organisation internationale fondée sur le lien avec des associations locales. Les objectifs de ce mouvement est l'accès à une nourriture de qualité tout en permettant aux producteurs d'en vivre et qui n'a pas d'impact négatif sur l'environnement (Slow food 2016).

- Le dispositif hybride public : dans ce cas, les institutions publiques ont un rôle de soutien ou d'incitateur auprès d'une initiative. La logique est alors formelle et descendante ;
- Le dispositif hybride privé : ce sont ici des associations d'acteurs qui seront à l'initiative de ces projets. Au fil du temps, le projet en question s'institutionnalise.

Bien que les auteurs décrivent les jeux d'acteurs pour les circuits courts, il nous semble cohérent de transposer la même typologie de dispositifs aux IAD (Dumain, Maurines, et Praly, 2010).

1.2.2.3 Les plus-values de l'alimentation alternative : une évidence ?

Plusieurs travaux scientifiques ont participé à démontrer les apports des démarches inscrites dans le cadre de l'alimentation alternative.

Dans le cas particuliers des circuits de proximité, ces initiatives sont considérées comme plus écologiques. Elles apportent par ailleurs, des produits plus frais et plus sains et elles favoriseraient le lien social (Oosterveer et Sonnenfeld, 2011). Il est également évoqué dans la littérature qu'il y a plus de confiance entre producteurs et consommateurs via ce mode de commercialisation (Winter, 2004). Il permettrait également de reconnecter l'économie au territoire (O'Hara et Stagl, 2001).

En ouvrant notre réflexion, on peut dire que les initiatives alimentaires dites durables, ont pour vocation de réintégrer les relations sociales au contexte local des échanges commerciaux, ce qui fait échos aux propos de Lamine et *al.* décrits plus haut (O'Hara et Stagl, 2001 ; Lamine et al., 2012).

Résolis² a mandaté en 2015 un groupe d'étudiants de Sciences Po pour identifier 100 initiatives locales pour une alimentation durable et responsable en France. Lors de ce travail, cette association a pu identifier une série d'externalités. Réparties en quatre catégories, ces externalités visent à identifier les objectifs poursuivies par les IAD. Ils distinguent ainsi, concernant les externalités sociales : l'amélioration de la santé par une alimentation saine, l'aide et l'insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...), la contribution au maintien et à la création d'emplois ou encore la création et le renforcement du lien social. Du point de vue environnemental, pour Résolis, les IAD peuvent participer à la décarbonisation des chaînes agro-alimentaires, la conservation de la biodiversité, la contribution à la fertilité des sols ou encore la réduction du gaspillage alimentaire (Résolis, 2016b ; Résolis, 2015). Cette association caractérise aussi la durabilité via des externalités pédagogiques. Cela se traduit par de l'information tous publics ou encore l'éducation des

² Résolis est une association créée en 2010. Elle a vocation à mettre en lumière les acteurs de terrain et de remédier à la diminution des aides sociales. Elle a ainsi pu repérer de nombreuses innovations sur le territoire et « des meilleures pratiques favorables au progrès social ». Ses quatre thématiques sont : pauvreté France, Lutte contre la précarité énergétique, Alimentation responsable et durable et Éducation et savoirs contre pauvreté (Résolis 2016a)

enfants (*ibidem*) Ils distinguent finalement les externalités culturelles comme le maintien des patrimoines alimentaires, la valorisation du patrimoine technique ou la valorisation du patrimoine naturel et de la diversité des paysages (*ibidem*).

Dans cette typologie des externalités des IAD, la question économique n'est pas abordée. Pour autant, plusieurs travaux portant sur le lien vertueux entre démarches de qualification des produits (AOP, IGP) et développement territorial indiquent que ces démarches peuvent contribuer à améliorer le revenu des acteurs de la filière et accéder à un prix juste, à développer de l'éco-tourisme ou encore à créer et maintenir de l'attraction sur le territoire (Tregear et al., 2007).

D'un autre côté, ces initiatives présentent aussi, d'après la littérature, des limites et peuvent soulever la critique. En effet, il est dit que les produits commercialisés via les circuits courts ne sont pas forcément plus frais, de qualité plus importante ou encore avec un impact environnemental moindre. Les auteurs énoncent qu'au-delà des distances parcourus par les aliments, il est important de considérer les modes de production ainsi que les processus de transformation qui peuvent être plus ou moins énergivores. De plus, ces réseaux alimentaires tendraient à renforcer ou créer des inégalités : que ce soit entre territoires ou au sein d'un même territoire (les communes ne bénéficient pas toutes des mêmes ressources pour que les acteurs puissent s'engager dans une démarche alimentaire alternative), entre les consommateurs pauvres et riches mais aussi à une échelle plus globale, entre les pays du Sud et du Nord. Pour finir, les auteurs soulignent que ces initiatives ne sont pas une réussite partout : au-delà de l'échelle territoriale il est crucial de considérer les acteurs, leur réseau et leurs pratiques (Oosterveer et Sonnenfeld, 2011).

1.2.3 Conclusion : une nécessaire reformulation de la question de recherche

Nous avons vu dans ces trois dernières parties que l'étendue des IAD était vaste. La littérature montre la variété de profil d'IAD. Cela rend la tâche de la définition de ces initiatives ardue. Ce qui est amplifié par la grande diversité d'acteurs impliqués.

En effet, l'émergence d'une initiative, sa réussite, son développement, sa trajectoire dépendent des acteurs qui sont impliqués. La multiplicité des acteurs amène donc une initiative à être multi-dépendante. Ainsi, sa réussite ou son échec ne peut être le fruit d'un seul acteur.

Nous avons vu précédemment que les avis sur les systèmes alimentaires territorialisés divergent, allant de l'enthousiasme à la circonspection. Dès lors, comment peut-on trancher dans un sens ou dans l'autre ? Comment pouvons-nous évaluer la prétendue durabilité de ces initiatives ?

Ces interrogations nous ont amenés à reformuler la question de recherche.

En effet, il reste nécessaire d'étudier plus en détails les conséquences environnementales et sociales des démarches alternatives (Watts, Ilbery et Maye, 2005) et de comprendre ce

qu'elles produisent, génèrent concernant les différentes dimensions qui peuvent relever de la notion de durabilité. En d'autres termes, des approfondissements sur les relations entre IAD et territoire s'avèrent encore nécessaires : comment, pourquoi ces initiatives émergent-elles ? Selon quelles conditions ? Que produisent-elles ?

Le but de ce stage est donc double. Il s'agit tout d'abord d'identifier les initiatives collectives relevant de l'alimentation durable en Auvergne. En qualifiant les dimensions de la durabilité dans lesquelles s'inscrivent les initiatives, nous apporterons des éléments quant à leurs impacts et plus-value. Il s'agit ensuite de comprendre les déterminants de ces initiatives, c'est-à-dire d'identifier les éléments/ facteurs qui permettent aux initiatives de naître et se développer : Quels types d'acteurs sont impliqués ? Quelle(s) dynamique(s) est/sont présente(s) sur le territoire ? En somme : quel(s) terreau(x) a/ont permis à ces initiatives de germer et de se développer ?

Ces diverses questions peuvent être traduites par la question suivante :

« Quels sont les facteurs d'émergence et de développement des initiatives collectives d'alimentation durable recensées en Auvergne ? »

2 Méthodologie

2.1 Un cadre d'analyse pour recenser les initiatives et qualifier leur durabilité

2.1.1 Aborder la durabilité des initiatives par les attendus des acteurs

Nous avons vu à travers l'état de l'art qu'il est difficile d'évaluer de manière systémique la durabilité d'une démarche. Pour avoir une vision de la durabilité, nous avons fait le choix d'identifier les objectifs affichés par les initiatives. Cette entrée à deux conséquences : nous n'évaluons pas les initiatives recensées, nous nous contentons de les décrire et nous ne savons pas si elles répondent finalement à ces aspirations ni dans quelle mesure.

2.1.1.1 Le terme « externalité »...

Parmi les travaux cherchant à rendre compte de la durabilité des IAD, ceux de Résolis (2016) mettent en avant différentes externalités. Dominique Henriot a décrit les externalités comme se rapportant à « une retombée extérieure d'une activité principale de production ou de consommation » (Henriot, n.d.). Cette définition ne semble alors pas correspondre notre problématique car le travail de recensement n'a pas pour objectif d'**analyser** les externalités de chaque initiative. Nous avons cependant décrit les objectifs affichés des porteurs de projet. Ainsi, dans les paragraphes suivants, nous n'emploierons plus le terme « externalité » mais « attendu ».

2.1.1.2 Les définitions des attendus

Nous avons déjà fait état dans la partie 1.2.2.3 de la diversité des attendus que peuvent porter les IAD et *a fortiori* de la diversité importante des initiatives qui doivent être recensées. Afin de catégoriser correctement les différentes initiatives identifiées, il est nécessaire de définir le sens que ces attendus ont pour nous.

Cette section a cette vocation.

Dans la liste qui suit, les attendus en **orange** sont ceux que nous avons rebaptisés et en **bleu**, ceux que nous avons déplacés. En effet, lors de ce travail, nous avons remarqué que la typologie présentées par Résolis ne correspondait pas tout à fait aux initiatives présentes sur le territoire auvergnat.

Amélioration de la santé par une alimentation saine (AS-1) : Initiatives qui permettent de fournir ou apprendre à cuisiner/transformer des produits locaux bio, de saison, frais, adaptés aux changements des besoins au cours de la vie ou encore avec moins de protéines d'origine animale.

Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) (AS-2) : Initiatives visant à permettre l'accès pour tous à une alimentation en quantité et/ou de qualité via des dons ou des tarifications solidaires. Elles accordent aussi à des agriculteurs un soutien technique, juridique, comptable ou encore humain. Elles visent également à améliorer les pratiques alimentaires pour les classes sociales à bas revenus ou à permettre la réinsertion professionnelle de personnes handicapées ou en situation de précarité.

Création et renforcement du lien social (AS-3) : Cet objectif est caractérisé par des actions telles que les circuits courts ou encore les jardins collaboratifs. Ainsi les citoyens se retrouvent autour de valeurs comme l'écocitoyenneté ou de pratiques telles que l'agriculture urbaine. De même, les échanges entre paysans des pays du Nord et du Sud ont vocation à développer le lien social.

Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires (Aen-1) : les initiatives de cette catégorie sont celles permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des produits commercialisés localement ou livrés à domicile afin d'en permettre l'accès à tous. L'impact atmosphérique peut aussi être réduit grâce à des produits sans emballage, des modes de production moins énergivores ou grâce à des modes de livraison alternatifs (vélo, cheval).

Conservation de la biodiversité (Aen-2) : Initiatives caractérisées par des pratiques culturelles ou d'élevage utilisant des races ou des variétés rares et/ou menacées et/ou locales ou mettant en œuvre un travail du sol non mécanisé. Toutes ces pratiques ont pour but de préserver la faune et la flore.

Contribution à la fertilité des sols (Aen-3) : Ces initiatives visent à valoriser des déchets organiques pour qu'ils soient épandus sur les terres cultivables.

Valorisation et sauvegarde des paysages (Aen-4) : Actions qui permettent de protéger des paysages, des espaces ou des espèces.

Diminution et sensibilisation au gaspillage alimentaire (Aen-5) : Démarches qui visent à valoriser les aliments qui ne seront pas utilisés (fruits et légumes moches, glanage, etc.) ou à changer les pratiques pour jeter moins.

Information tous publics (AP-1) : Les pratiques convergeant dans ce sens sont des pratiques qui visent à familiariser, sensibiliser, récompenser ou promouvoir des conduites écoresponsables. Ainsi, les portes ouvertes d'exploitations agricoles, les rencontres producteurs/consommateurs, les parrainages entrent dans cette catégorie. Tout comme les ateliers cuisine. Les labels quant à eux sont la matérialisation d'une récompense, d'un encouragement ou encore d'une promotion de ces actions.

Éducation des enfants (AP-2) : Les initiatives catégorisées ici ont vocation à former les enfants et adolescents à la perception du goût, à la réduction du gaspillage alimentaire, la prise en compte de leurs pratiques alimentaires plus généralement.

Maintien des patrimoines alimentaires (AC-1) : Volonté de préserver les saveurs et produits du terroir.

Valorisation du patrimoine technique (AC-2) : Utilisation de savoir-faire ou d'outils ou de ressources locaux pour la production ou la transformation d'un produit alimentaire.

Amélioration du revenu des acteurs de la filière et accès à un prix juste (Aec-1) : que ce soit pour le producteur, le transformateur et/ou le distributeur s'il y a lieu, cet attendu traduit la volonté de développer une initiative qui permettrait à ces acteurs d'avoir un revenu équitable. Il en est de même pour le consommateur qui, avec les initiatives qui entrent dans cette catégorie, aura accès à un prix juste.

Développement du tourisme sur le territoire (Aec-2) : les initiatives ayant cet attendu ont vocation à développer l'attrait touristique en mettant en avant le paysage ou encore le patrimoine de leur territoire. Ces activités attirent alors des touristes et induisent de la consommation sur le territoire.

Création et maintien de l'attraction sur le territoire (Aec-3) : Cette catégorie regroupe les initiatives qui ont vocation à animer le territoire (fêtes, foires...) mais aussi celles qui permettent de maintenir et promouvoir les infrastructures et les filières sur le territoire en question

Contribution au maintien et à la création d'emplois (Aec-4) : Les actions de ce type tendent à fournir des terres, à permettre une installation progressive et/ou sur de petites surfaces, à accompagner lors de l'installation d'agriculteurs en agriculture biologique ou avec des circuits courts ou encore à mettre à disposition / créer des outils de transformation de produits agricoles.

Ces différents éléments nous donnent un cadre pour classer les initiatives que nous avons recensées.

2.1.2 Le cadre de l'innovation sociale pour considérer conjointement les déterminants des initiatives et ce qu'elles produisent

Les initiatives collectives d'alimentation durable sur le territoire auvergnat peuvent être considérées comme des innovations sociales, en raison de leur caractère original et du fait qu'elles fédèrent différents acteurs.

Richez-Battesti (2008) décrit les initiatives collectives comme étant des innovations qui sont en mesure de répondre à des besoins de la population et qui ne sont pas satisfaits par le système marchand. Elle va plus loin en écrivant que les innovations sociales auraient pour objectif le « mieux-être des individus et/ou des collectivités ». En effet, ces initiatives permettent de générer plus d'empowerment pour des personnes faisant face à des difficultés d'insertion professionnelle ou sociale mais elles permettent aussi de créer plus de cohésion économique et sociale sur un territoire. De plus les innovations sociales auraient également pour fonction de développer des activités, ayant des enjeux collectifs, qui sont laissées de côté par l'État ou le marché.

Pour répondre à ces objectifs, les procédures mises en œuvre par les innovations sociales sont de :

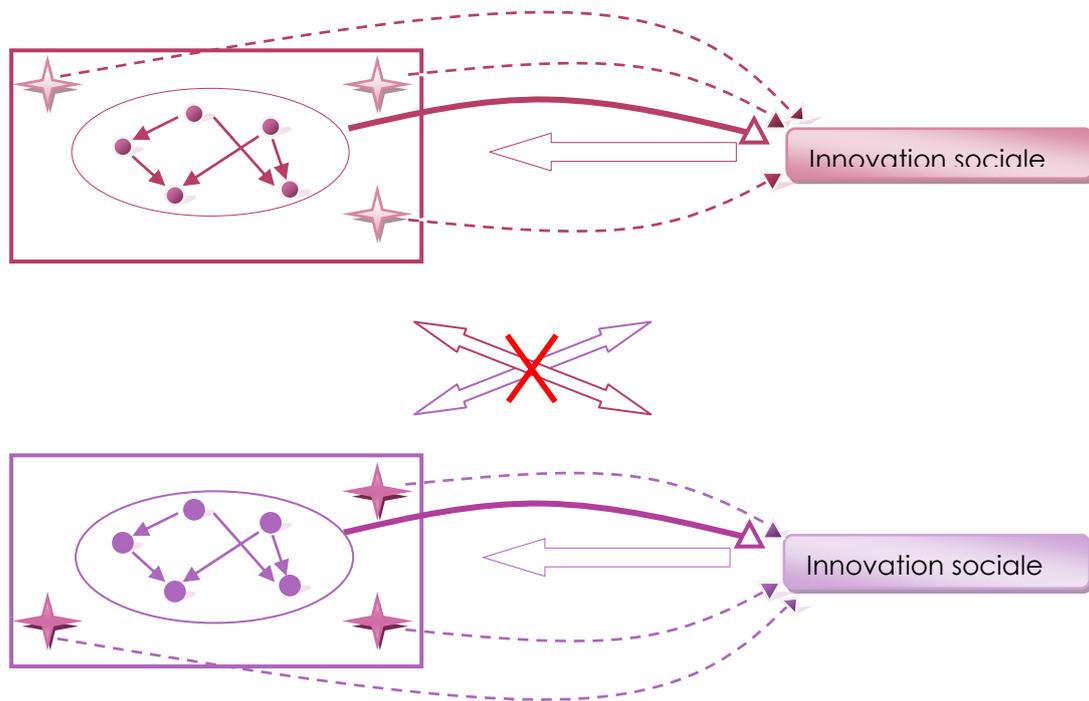
- Se reposer sur « des règles de coopération fondées sur le partenariat et la réciprocité » ;
- Utiliser au maximum les ressources (monétaires ou non) tout en veillant et participant à leur reproduction.

Ces deux points de procédures observées dans ces actions collectives permettent d'apprendre collectivement et d'acquérir des compétences. Ces initiatives ont aussi pour caractéristique de **s'émanciper** des contraintes liées au territoire ou de les **utiliser** pour construire « quelque chose de nouveau ».

D'un point de vue plus général, l'innovation sociale est décrite comme située. Elle est imprimée dans son territoire puisque les caractéristiques de ce territoire sont les conditions d'émergence de l'innovation sociale. Ainsi, le territoire influe sur la trajectoire de l'innovation sociale, tout comme l'innovation sociale impacte le développement territorial. Ce sont ces caractéristiques qui peuvent rendre une innovation spécifique à un territoire donné, empêchant sa diffusion à d'autres territoires (Richez-Battesti, 2008).

De plus, la démocratie définit comme étant « l'incarnation institutionnelle d'un raisonnement et d'une expérimentation collective quant aux modalités du vivre ensemble » serait également à la base de l'émergence d'initiatives collectives. En effet, ce mode de fonctionnement permet l'interaction entre individus et la comparaison d'un mode de vie vécu à un mode de vie souhaité et cela engendrerait des changements de valeurs et *a fortiori* de modes de vie (Chiffolleau et Prevost, 2012).

Le schéma ci-dessous permet d'illustrer ces deux derniers paragraphes.



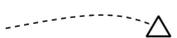
Légende :



Territoire donné



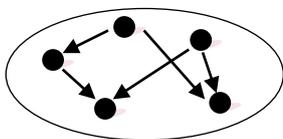
Caractéristique propre au territoire



Influence des caractéristiques sur l'innovation sociale



Représentation de la démocratie, de ses individus et des interactions possibles entre individus



Impact de l'innovation sur le territoire

Figure 3 : Représentation schématique des innovations sociales collectives selon l'approche de Richez-Battesti

Ainsi, les déterminants de l'innovation sociale et, par extension, de l'initiative collective sont un besoin de la population auquel le système marchand ne répond pas et les spécificités du territoire qui sont mobilisées pour pouvoir répondre à ce besoin. Qui plus est, la démocratie permet aux individus du territoire de s'emparer de ces enjeux. Ce qui est essentiel pour l'échange et la maturation d'idées. Dans un autre temps, l'innovation sociale génère de l'empowerment mais permet également à la population d'agir sur leur territoire. D'apporter de nouvelles choses, notamment ce qui est développé en termes d'attendus (cf. 2.1.1.2).

Finalement, le cadre de l'innovation sociale nous permet d'identifier des éléments qui peuvent expliquer comment des initiatives émergent. Pourquoi se développent-elles à un endroit précis ? Suivant ce cadre, nous essaierons de comprendre comment le territoire peut influencer sur les IAD et, en retour, ce que ces IAD apportent au territoire.

2.2 Une démarche inductive : recensement, hypothèses, analyse

De façon à répondre à la question des facteurs d'émergence et de développement des initiatives collectives d'alimentation durable recensées en Auvergne, la démarche, inductive, s'est faite en deux temps : identifier les IAD à l'échelle de l'Auvergne et émettre des hypothèses quant aux déterminants de la diversité existante (étapes 1, 2 et 3) ; analyser la trajectoire de deux initiatives de façon à rentrer dans le détail des déterminants et des impacts (étape 4).

2.2.1 Étape 1 : S'entretenir avec des acteurs ressources

Afin de recenser les IAD en Auvergne, nous avons décidé de rencontrer des acteurs du territoire qui auraient à leur connaissance ce type de démarche.

Il a fallu identifier des personnes qui connaissent le territoire et les initiatives alimentaires qui sont développées sur celui-ci. L'enjeu était bien de repérer les initiatives dites « durables ».

2.2.1.1 Choix des acteurs ressources

Pour identifier toutes les IAD sur le territoire auvergnat, il est nécessaire de couvrir un champ d'acteurs ressources pouvant avoir connaissance des initiatives en lien avec les attendus développés précédemment. Toutes les échelles du territoire sont envisagées afin d'avoir une vision transversale (État, région, département, territoire (communautés de communes, parcs naturels régionaux, etc.), commune ou encore représentation d'une filière ou d'une initiative ou d'un groupe de la société civile).

Le tableau présenté en annexe 1 permet de recouper ces critères.

Les acteurs ressources que nous avons pu voir sont au nombre de 18 et sont présentés dans ce tableau :

Tableau 1 : Panel des acteurs ressources rencontrés

Organisme	Fonctions
Maison de l'alimentation d'Ambert	Assistante sociale
Maison de la fourme d'Ambert	Chargée accueil et visite
FR CIVAM Auvergne	Animatrice
Ferme du Monde	Animatrice
DRAAF Auvergne	Ex-adjointe à la chef de projet alimentation Service régional de l'alimentation
Chambre d'agriculture Allier	Deux responsables du service « diversification, agrotourisme et territoire »
Chambre d'agriculture Cantal	Animatrice du réseau « bienvenu à la ferme » Ex-chargée d'accueil à la ferme
Chambre d'agriculture Haute-Loire	Comité de promotion
Conseil départemental Allier	Responsable du service agriculture, forêt et environnement rural
Conseil départemental Allier	Conseiller technique en restauration
Conseil départemental Cantal	Chargée de projets agriculture
Conseil départemental Haute-Loire	Directeur adjoint éducation et jeunesse
Pays de Vichy-Auvergne	Animateur Leader
Le Grand Clermont	Directeur adjoint au développement
Parc naturel régional du Livradois-Forez (PNR LF)	Directeur adjoint
PNR LF	Chargé agriculture et valorisation des produits
PNR LF	Chargée de mission Leader

2.2.1.2 Élaboration du guide d'entretien

Le guide d'entretien se trouve en annexe 2. Ce guide d'entretien est découpé en trois parties :

- **Partie 1 : Rôle de la structure et de l'interviewé**
Cette section visait à appréhender les missions de l'organisme et de l'interviewé et d'évaluer son réseau de connaissance ;
- **Partie 2 : Les initiatives alimentaires connues**
Ici, nous voulions mobiliser les connaissances de l'interviewé pour identifier des initiatives et leurs caractéristiques ;
- **Partie 3 : Évaluation de la vision de « l'alimentation durable »**
Nous souhaitons, grâce à cette partie, comprendre ce que l'acteur entend par « alimentation durable » et identifier les freins et les leviers d'action présents sur le territoire pour la diffusion des initiatives.

Ainsi, au-delà du simple recensement, ce guide avait pour but d'identifier d'autres personnes ressources mobilisables, comprendre le territoire en passant par le regard de l'interviewé et ce que les agents du territoire entendent par « alimentation durable ».

2.2.2 Étape 2 : Traiter les données du recensement

Le recensement provient de trois sources.

Dans un premier temps, des travaux d'analyse d'initiatives alimentaires avaient déjà été menés. Les éléments existants ont donc été concentrés dans un même fichier. Ensuite, les drives fermiers, les épiceries sociales, les AMAP, les magasins de producteurs et les points de vente « la ruche qui dit oui ! » ont été catalogués à leur tour grâce à Internet. Enfin, le plus grand nombre d'initiatives (environ 50%) a été mis en lumière grâce aux entretiens auprès des acteurs ressources.

Pour matérialiser le recensement, un tableau a été construit. Ce tableau comprend huit colonnes :

- Le nom de l'initiative ;
- Un résumé succinct des activités de la dite initiative ;
- La localisation avec au moins ville et département ;
- Le porteur(s) de projet répartis en sept classes : il est entendu ici par « porteur(s) de projet » le ou les personnes, groupes d'acteurs qui sont à l'origine de l'initiative et/ou qui en portent l'organisation aujourd'hui. Afin de classer les porteurs de projet, la typologie de Lamine a été employée. En effet, dans ses travaux trois catégories d'acteurs sont identifiées : market, civil society et government. Ainsi, nos sept catégories sont : A market, B state & local government, C civil society, D civil society & state, E market & state, F market & civil society et G civil society & market & state. Une dernière catégorie existe aussi. Elle permet de représenter les initiatives dont nous n'avons pas réussi à identifier le porteur de projet. Elle est symbolisée par un point d'interrogation ;
- Les attendus de l'initiative, au nombre de trois, selon l'ordre de priorité (attendus premiers, deuxième et troisième) ;
- Le(s) site(s) internet de l'initiative ou celui où des informations ont pu être trouvées.

Pour renseigner ces champs, la même démarche a été suivie pour toutes les initiatives, à l'exception de celles qui avaient déjà été recensées dans le cadre d'études précédentes.

Dans un premier temps, un acteur ressources évoquait une initiative. Il était vu avec lui quels sont les porteurs de projet et les attendus qu'il identifie. Ensuite, pour compléter et croiser les informations apportées, une recherche web était réalisée pour chaque initiative. Les sources web étaient multiples. Cela allait du site officiel de l'initiative à des articles de journaux dans le quotidien *La montagne* où les porteurs de projet prenaient la parole. Ce sont ces sites web que l'on peut retrouver dans la dernière colonne renseignée. Les informations

recherchées sont souvent présentes dans les rubriques *historique*, *présentation de la structure*, rubrique « *qui sommes-nous* ». Pour conforter, confronter ou compléter les dires de l'acteur ressource quant aux attendus, les objectifs attendus par ces porteurs de projet furent recherchés. Il ne s'agit donc pas d'une analyse de l'initiative et de ses plus-values mais bien d'un travail descriptif.

2.2.3 Étape 3 : Établir des hypothèses permettant de choisir deux initiatives

De cette base de données, une analyse a été menée. Elle visait à traiter les chiffres obtenus. Ainsi, plusieurs résultats ont été produits :

- Répartition générale des acteurs impliqués sur le territoire dans ces initiatives ;
- Distribution générale des attendus identifiés en Auvergne ;
- Répartition géographique des initiatives ;
- Répartition géographique des attendus (sociaux, environnementaux, pédagogiques, culturels et économiques) ;
- Distribution **géographique** des catégories d'acteurs (market, state and local government, civil society, civil society & state et market & civil society).

De ces résultats, des hypothèses quant aux déterminants des initiatives ont été dégagées.

2.2.4 Étape 4 : Analyser les initiatives choisies

L'analyse des initiatives passe par la compréhension de leur trajectoire respective, par l'identification des éléments du territoire qui ont influé sur ce processus et par l'appréhension des jeux d'acteurs. Pour parvenir à ces objectifs, nous avons utilisé l'analyse processuelle.

2.2.4.1 L'analyse processuelle

Cette méthode permet d'avoir une vision globale des faits sociaux. Ce qui nous permet aussi de comprendre les dynamiques fondatrices d'un processus (Baritoux et Houdart, 2015). Elle nous donne également l'opportunité de croiser analyse spatiale – et donc de prendre en compte les spécificités inhérentes au territoire – et analyse temporelle. Le temps étant une dimension structurante de l'action collective. L'analyse processuelle nous permet donc de prendre en compte le contexte (Chabrat-Michel, 2015).

Cette analyse prend en compte quatre grandes composantes :

◆ Ingrédients

Les ingrédients sont définis comme étant des « éléments d'un contexte identifiés par le chercheur comme agissant sur la trajectoire d'un projet spécifique » (Brochier et al., 2010). Cela signifie qu'un ingrédient est déterminant de la trajectoire d'un projet. Pour être identifié comme un ingrédient, un élément de contexte doit répondre à la question suivante « si cet élément disparaissait, la trajectoire aurait-elle évolué de la même manière ? » (Chabrat-Michel, 2015).

◆ Séquences

Brochier et al. décrivent les séquences comme étant des « *Segments temporels d'une trajectoire qui articulent un ensemble d'ingrédients suivant un arrangement singulier* » (2010).

Les séquences sont comprises entre deux phases d'instabilité. On décrit des phases d'instabilité comme étant des phases où les changements s'installent et où les ingrédients se combinent autrement (Chabrat-Michel, 2015).

◆ Moteurs

On définit les moteurs comme des « *mécanismes génératifs du mouvement des ingrédients et de leurs assemblages au cours de la trajectoire* » (Brochier et al., 2010). Au sein d'une séquence, le moteur met en mouvement les ingrédients selon quatre archétypes :

- Pragmatique : la trajectoire suit un programme, une logique définis par avance. Les éléments extérieurs peuvent influencer sur la trajectoire mais le fil conducteur reste suivi ;
- Évolutionniste : ce moteur combine trois mécanismes différents : « de variation, de sélection et de rétention ». Chronologiquement, des changements sont amenés au sein d'une trajectoire. Ils sont ensuite, via un procédé de sélection, conservés ou rejetés. Ensuite, grâce au mécanisme de rétention, les évolutions sélectionnées sont « conservées et reproduites » ;
- Dialectique : le mouvement des ingrédients résulte ici de tensions entre ces derniers. Ce climat de tension persiste jusqu'à ce que les forces exercées par chaque ingrédient s'annulent et forment un statu quo (auquel cas, cela est vecteur de stabilité) ou qu'une des forces dépasse les autres. Cela amène alors à un « nouvel arrangement d'ingrédients » ;
- Téléologique : la dynamique est impulsée par l'existence et la poursuite d'un objectif commun à tous les ingrédients (Baritoux et Houdart, 2015 ; Brochier et al., 2010 ; Chabrat-Michel, 2015).

◆ Bifurcations

Une bifurcation est un « segment temporel d'une trajectoire caractérisé par une recomposition intense de la configuration des ingrédients et qui débouche sur un changement d'orientation de la trajectoire ». Il s'agit de réorientations brutales dans la trajectoire, d'un « changement d'orientation dans le processus » (Brochier et al., 2010 ; Chabrat-Michel, 2015). On peut la caractériser par de forts changements lors du passage d'une séquence à une autre.

La Figure 4 présente un schéma simplifié de l'ensemble de ces concepts.

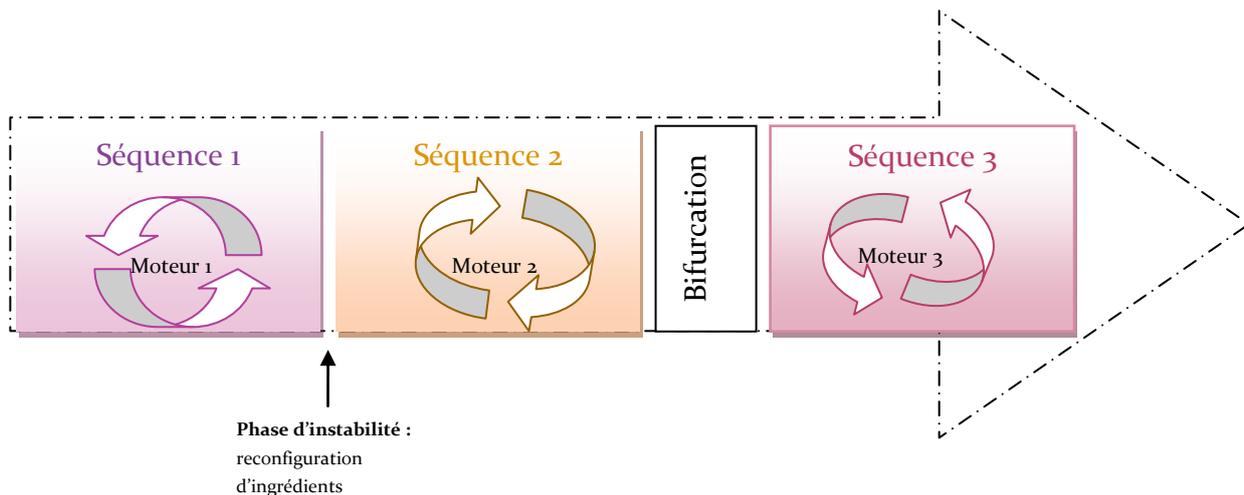


Figure 4 : Schématisation de trajectoire de projet selon l'analyse processuelle

Dans notre cas, nous n'identifierons que les séquences ainsi que les ingrédients du territoire. Ceci pour deux raisons :

- Les moteurs et bifurcations n'ont pas pu être étudiés ici par manque de temps mais seront approfondis par le futur ;
- Nous cherchons aussi à comprendre ce que les deux initiatives choisies apportent au territoire. Quels éléments elles génèrent en termes de durabilité notamment. Caractériser les moteurs et bifurcations ne permet pas d'aller dans ce sens.

2.2.4.2 Conduite des entretiens

Afin de réaliser l'analyse processuelle des deux initiatives que nous choisirons, un guide d'entretien a été élaboré. Il se trouve en annexe 4.

Ce guide d'entretien visait à croiser la vision que chaque interviewé a de l'initiative analysée. Cela permet d'identifier les éléments que chacun considère comme pertinent dans la trajectoire de l'initiative mais aussi d'avoir un historique qui se rapproche le plus possible de la réalité.

Une partie de ce guide s'intéresse également à la vision que l'interviewé a de son territoire, son lieu de vie. Quels sont, d'après lui, les avantages mais aussi les inconvénients portés par le territoire ? Ces éléments seront déterminants dans la compréhension des trajectoires des initiatives analysées.

3 Résultats

Les résultats sont ici de deux types : un recensement de 204 initiatives et l'analyse de deux de ces initiatives. L'approche dans ce mémoire est inductive : il a d'abord fallu analyser les données du recensement pour établir des hypothèses. L'analyse fine des deux initiatives a alors permis d'apporter des éléments de réponse.

3.1 De Moulins à Aurillac en passant par la Haute-Loire : 204 initiatives pour comprendre l'alimentation durable en Auvergne ?

3.1.1 Typologie générale

Le recensement comprend 204 initiatives à travers l'Auvergne. L'annexe 3 présente un tableau faisant état des données recensées. En cherchant à connaître le nombre d'initiatives par département (Figure 5) nous avons vu que trois des quatre départements auvergnats portent approximativement le même nombre d'initiatives. En effet, La Haute-Loire (43), le Cantal (15) et l'Allier (03) ont, environ, 38 initiatives sur leur territoire. Le Puy-de-Dôme quant à lui en porte le double. Cependant, des travaux de recensement avaient déjà été réalisés dans ce département, ce qui peut expliquer que ce dernier département soit plus renseigné. Qui plus est, les recensements précédents s'appuyaient beaucoup sur un réseau d'acteurs ressources déjà construit. Or, ce réseau est plus étoffé dans le Puy-de-Dôme.

Il est à noter que 95% des initiatives sont situées à une échelle intra-départementale. Les deux initiatives qui s'étendent à deux départements sont portées par les parcs naturels régionaux (PNR) auvergnats :

- **« Marque Parc »** du PNR des volcans d'Auvergne : cette labellisation permet d'octroyer de la valeur ajoutée aux produits issus du parc et développe la traçabilité du produit ;
- **Réseau des saveurs du PNR LF** : cette initiative regroupe les producteurs et commerçants impliqués afin que ces derniers s'accordent sur les conditions de commercialisation des produits présents sur la zone. Ce réseau est formalisé par une charte à laquelle les acteurs répondent. Au-delà de la mise en relation de tous ces agents, ce réseau permet, d'après les acteurs interviewés, de la visibilité.

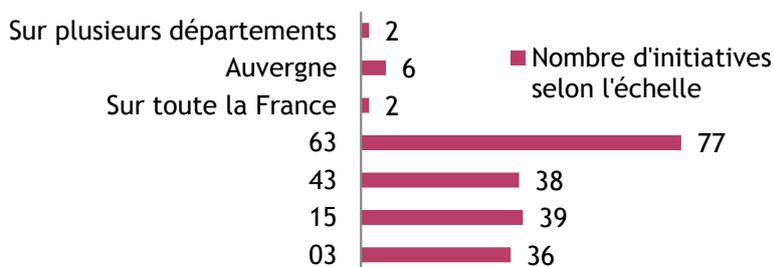


Figure 5 : Distribution des initiatives recensées par département

Par ailleurs, nous avons constaté que, bien qu'entre départements la distribution semble équivalente, la répartition des initiatives sur le territoire est hétérogène et qu'il semble y avoir des zones blanches (Figure 6).

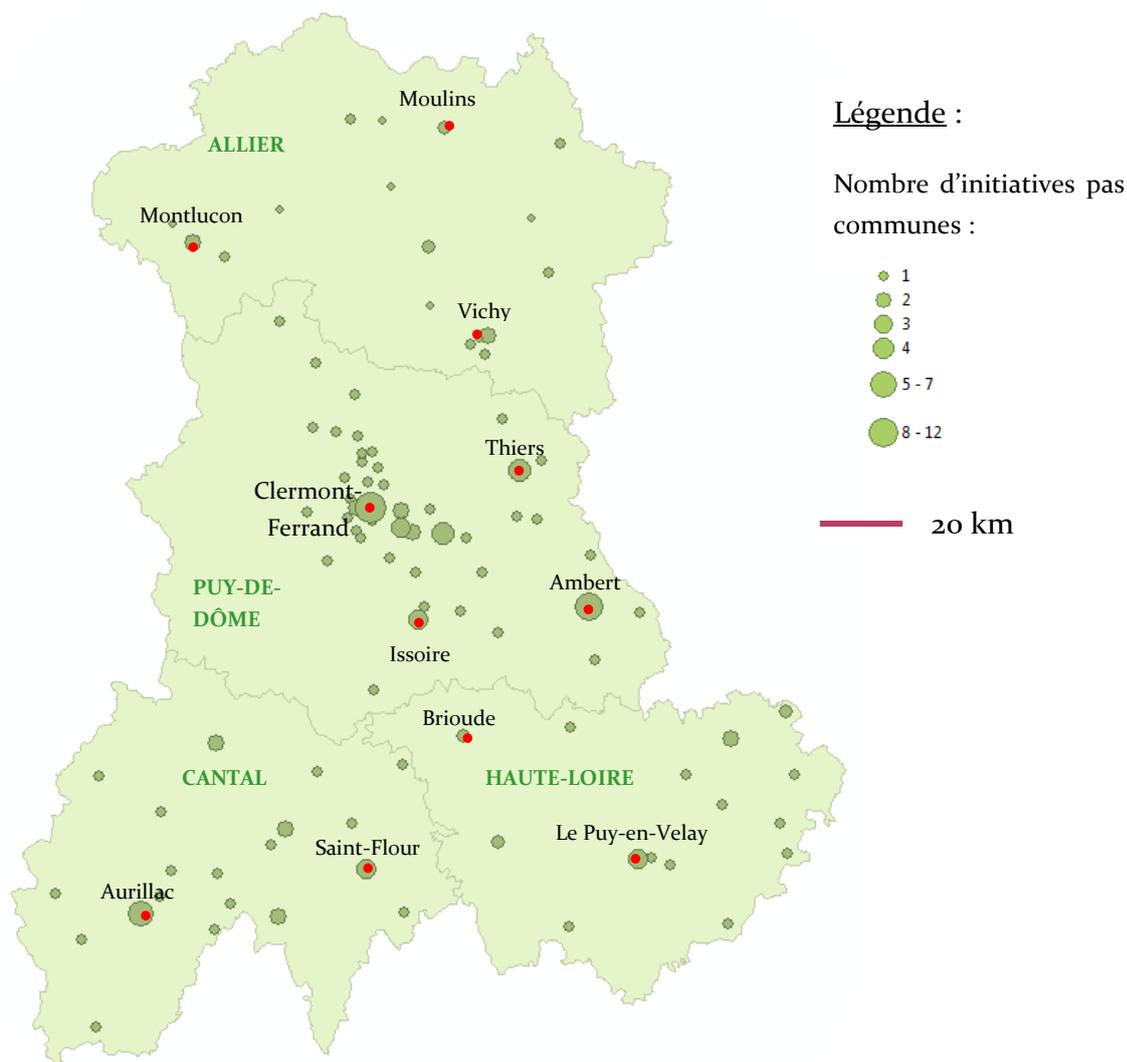


Figure 6 : Représentation géographique des initiatives recensées
 (Source : GEOFLA® | IGN - Espace Professionnel 2015 ; THONI Jessica, 2016)

Pour poursuivre ce descriptif spatial, nous avons croisé cette carte avec la représentation des pôles urbains. Ainsi, nous avons pu constater que les initiatives recensées se concentrent autour des pôles urbains, c'est-à-dire des bassins de consommation. Nous avons aussi relevé qu'à l'Est du Puy-de-Dôme, il y a certes des pôles urbains (Thiers et Ambert) mais il y a aussi le PNR LF. Ce territoire de projet impulse peut-être une dynamique autour de l'alimentation (Figure 7).

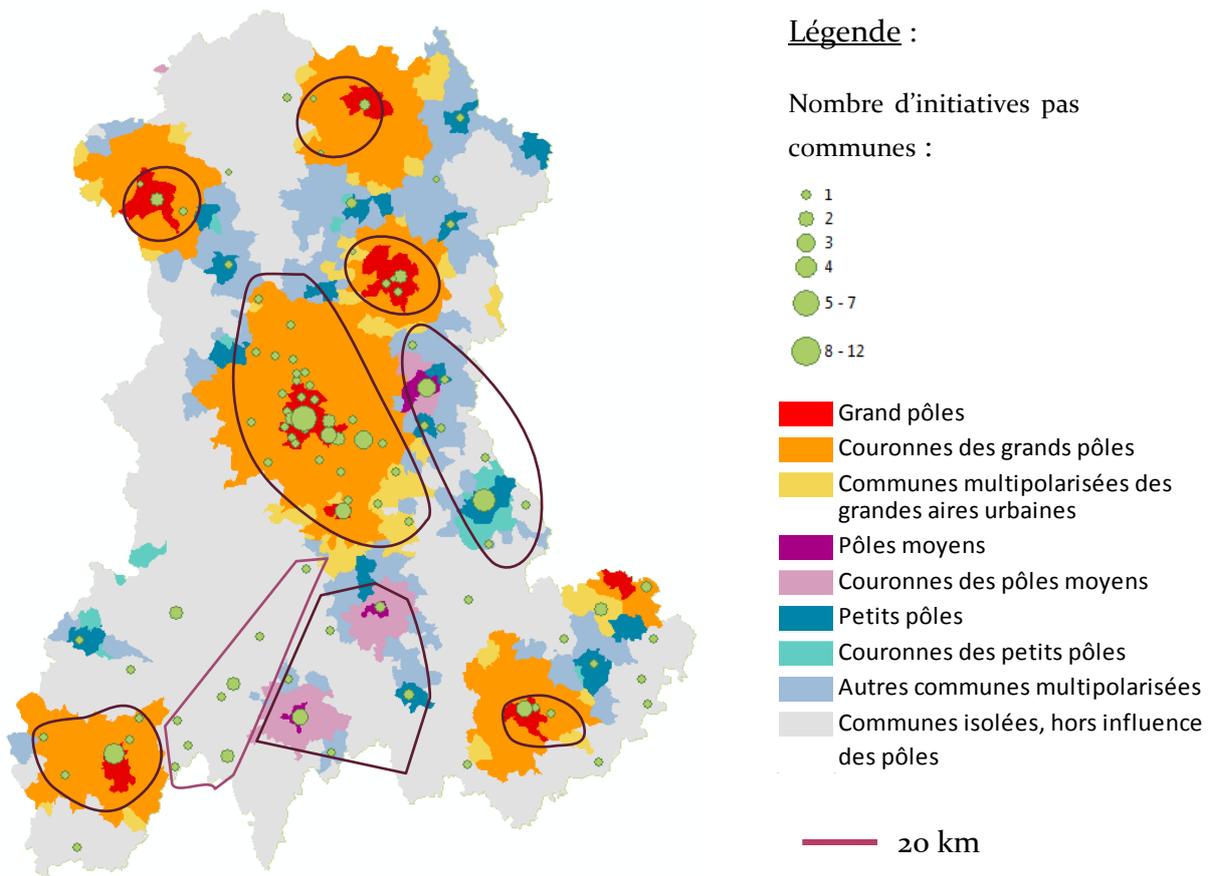


Figure 7 : Représentation des pôles urbains et des initiatives
(Géoclip 2010 ; Jessica THONI, 2016)

En termes d'attendus de la durabilité, nous avons remarqué que 117 initiatives portent trois attendus, dont 53 avec trois types d'attendus différents (par exemple : attendu social, attendu culturel puis attendu économique). 49 en arborent deux (Figure 8). Pour les catégories zéro et un attendu, il est bon de souligner que cela ne signifie pas que ces initiatives n'ont pas d'objectif ou seulement un seul mais que nous n'avons pas réussi à en identifier un ou plus. La limite vient ici de la difficulté à se procurer l'information. Nous reviendrons à cette limite en dernière partie de ce mémoire.

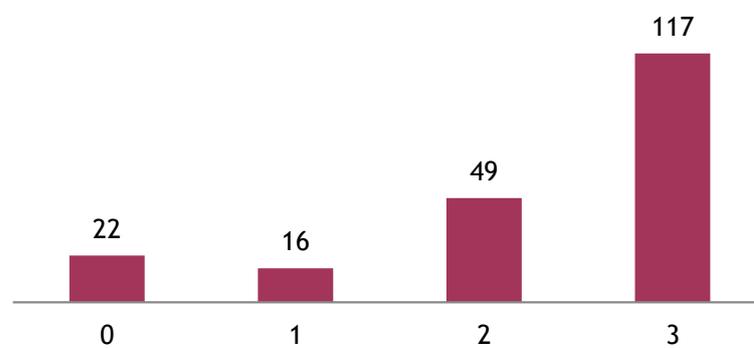


Figure 8 : Nombre d'initiatives ayant 0, 1, 2 ou 3 attendus

3.1.2 De la diversité, à commencer par les attendus...

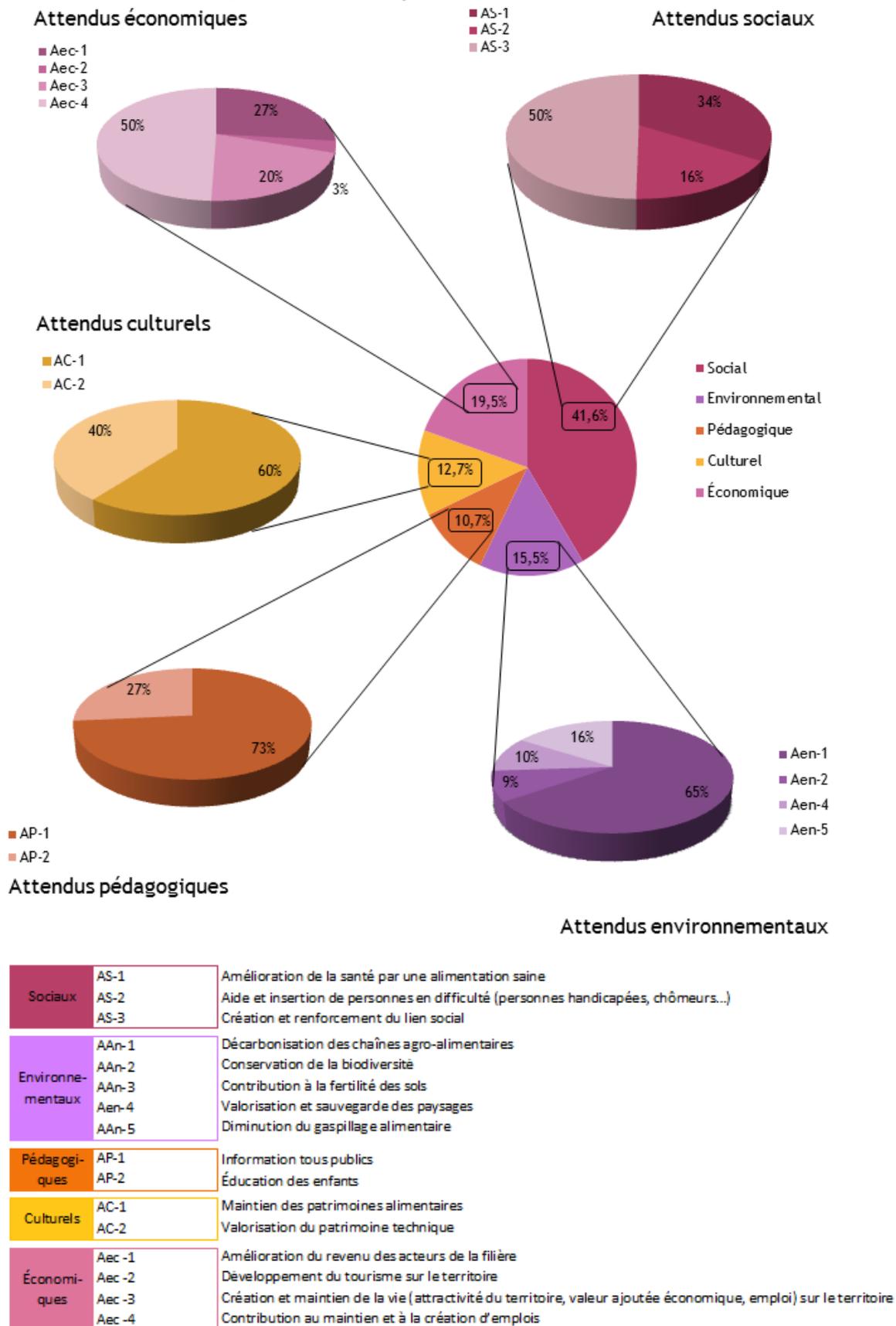


Figure 9 : Répartition des différents attendus par catégories (sociale, environnementale, pédagogique, culturelle et économique)

Clef de lecture : 12.7 % des initiatives ont un attendu culturel. De ces initiatives, 60% portent l'attendu AC-1

En regardant la répartition des attendus (Figure 9), nous pouvons faire plusieurs constats :

- Les attendus qui prédominent sont sociaux. Cela montre qu'en Auvergne, ces préoccupations ont une place importante. Nous pouvons soulever également que ces attendus sociaux se déclinent en trois types et que le majoritaire est AS-3 c'est-à-dire « création et renforcement du lien social ». Les initiatives avec cet attendu sont des AMAP, des marchés de producteurs, des épiceries sociales ou encore les trocs party alimentaires ;
- Les attendus économiques occupent près de 20% de tous les attendus. Cette catégorie se décline en quatre catégories dont une est majoritaire : « contribution au maintien et la création de l'emploi » avec 50%. Les initiatives portant cet attendu sont majoritairement les circuits-courts (la ruche qui dit oui !, AMAP). Ainsi, l'emploi que les acteurs tendent à vouloir sauvegarder est l'emploi agricole.
Notons que la catégorie Aec-3 (« création et maintien de la vie sur le territoire ») est quant à elle minoritaire (3%) mais cela peut s'expliquer par le fait que la vie sur le territoire passe en grande partie par l'emploi ;
- Avec 15.5%, ce sont les attendus environnementaux qui suivent. Dans un premier temps, nous pouvons voir que l'attendu environnemental 3 (Aec-3) n'apparaît jamais. Cela indique que, des initiatives recensées, aucune ne s'intéresse à la fertilité des sols. Ensuite, nous avons noté la prédominance de l'attendu Aen-1 avec 65 %. Les porteurs de projet accordent donc un fort intérêt à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre et cela se traduit par des AMAP, drives fermiers et autres plateformes de vente en ligne. Ensuite, nous pouvons noter que le gaspillage alimentaire est aussi une préoccupation en Auvergne puisque 16% des attendus environnementaux entrent dans cette catégorie ;
- Pour les attendus culturels, qui représentent quasiment 13% des attendus identifiés, nous remarquons que la tendance est aux patrimoines alimentaires plus qu'aux patrimoines techniques. Ce sont des fêtes qui représentent le mieux cet objectif culturel ;
- Enfin, des attendus pédagogiques (10,7%) sont majoritairement des objectifs d'information du grand public (73%). En effet, les porteurs de projets, tels que les AMAP et les drives fermiers, considèrent que leur initiative, au-delà de l'approvisionnement en produits locaux, tend à informer le grand public sur les pratiques agricoles et le monde rural plus largement. Quand il s'agit de l'éducation des enfants, il s'agit davantage d'initiatives portées par des associations (sur les traces du coq noir), de fermes pédagogiques ou encore, d'actions menées dans les écoles, collèges et lycées.

Nous avons vu précédemment (Figure 8) que 81% des initiatives avaient au moins deux attendus. Nous avons trouvé intéressant de savoir comment ces attendus se suivaient (attendu premier puis attendu second)

Nous avons vu que les attendus présents sur le territoire étaient divers. Ce qui nous amène à dire qu'il y a une forte diversité des IAD en Auvergne (Figure 10). Qui plus est, nous pouvons également souligner la transversalité de ces IAD. En effet, nous avons pu repérer que les attendus se croisaient.

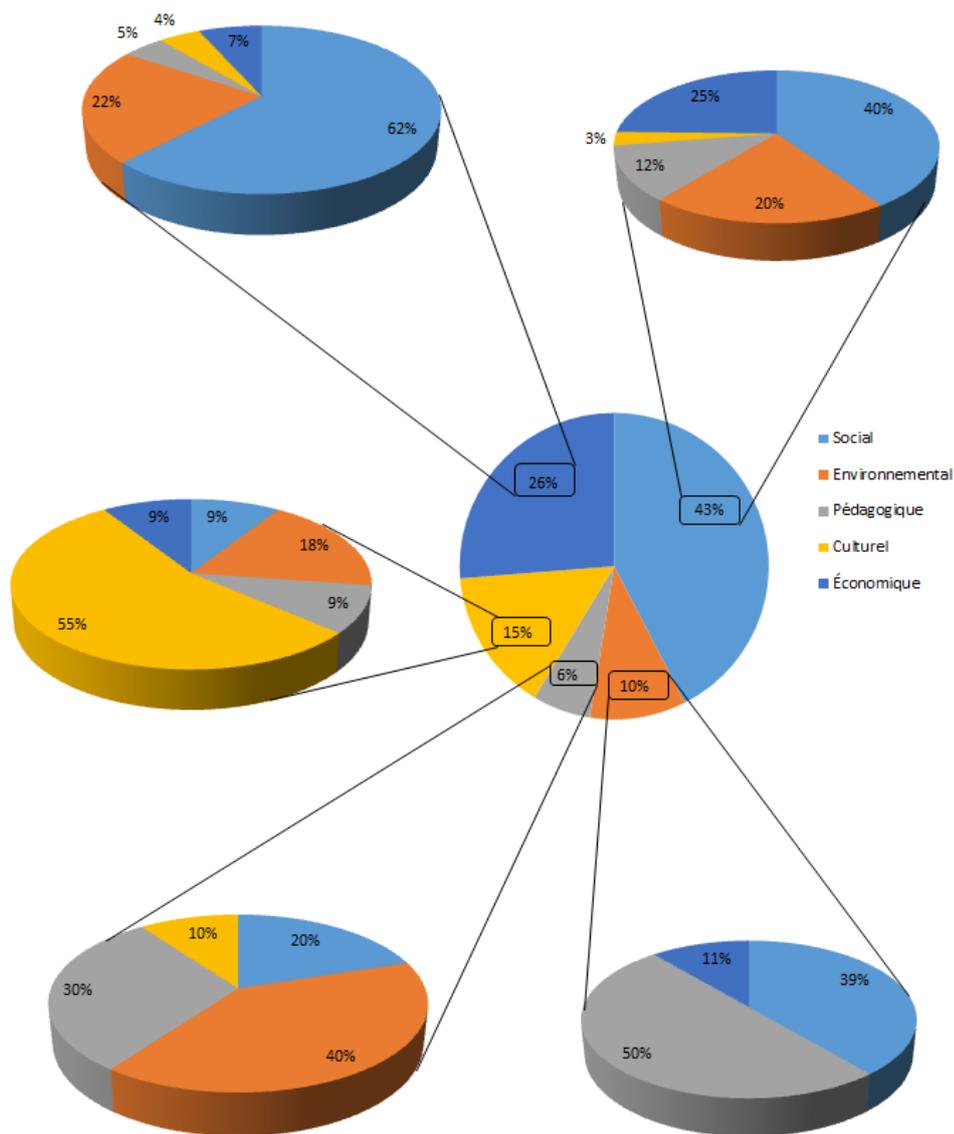


Figure 10 : Précision des attendus - Les attendus seconds suivant les attendus premiers

Clef de lecture : sur les 11.1 % d'initiatives qui portent l'attendu premier environnemental, 45% ont un attendu pédagogique en deuxième lieu

L'attendu social est l'attendu prédominant avec 43%

Les initiatives qui ont pour premier attendu un attendu social (43%), ont comme deuxième attendu un autre attendu social dans 40% des cas. Ce type d'initiatives regroupe les épiceries sociales et œuvres caritatives (15 initiatives sur 28). Ensuite, c'est l'attendu économique qui prédomine. Les initiatives avec un attendu social puis économique sont surtout les AMAP (76% des initiatives de ce type sont des AMAP). Un autre type d'initiative qui prédomine est l'association : premier attendu social / deuxième attendu environnemental. Lorsque les attendus social et pédagogique se croisent (12%), il peut s'agir de jardins partagés par exemple. Nous notons que peu d'initiatives portent un premier attendu social et un deuxième attendu culturel (3%). Ces deux initiatives sont un drive fermier et un abattoir collectif.

Les initiatives avec un premier attendu environnemental ont pour moitié un deuxième attendu pédagogique. Là encore, cette configuration regroupe des drives fermiers (6 sur 8). En effet, les interviewés présentaient cet outil de commercialisation comme avantageux pour l'environnement (limitation de l'emprunte carbone) mais aussi, comme un outil pédagogique car cela permet aux agriculteurs de présenter leur métier, leur savoir-faire, aux consommateurs. Ensuite, c'est l'association attendu environnemental / social avec près de 39% qui est présente. La combinaison enviro-économique ne concerne que deux initiatives (11%) et sont AgriLocal 15 et une AMAP.

Nous remarquons que seules 6% des initiatives ont un premier attendu pédagogique, ce qui représente 12 initiatives. On remarque dans un premier temps qu'aucune initiative de cette catégorie n'a pour deuxième attendu un attendu économique. Le deuxième objectif majoritaire ici est l'environnement. Cela se traduit par des actions, des ateliers de sensibilisation à l'environnement. Nous retrouvons ici la Catiche, un service d'éducation à l'environnement et au développement durable (DD) de la communauté de communes du pays de Courpière (CCPC). Les initiatives avec deux attendus pédagogiques (30%) sont celles qui sont spécialisées dans la sensibilisation et l'information. Que ce soit auprès des enfants ou des adultes. Ainsi, la semaine du goût fait partie de ces initiatives. Dans un troisième temps, nous voyons que deux initiatives (soit 2%) ont un deuxième attendu social. Cela représente ici des initiatives qui ont vocation à sensibiliser les enfants à une alimentation plus saine, pour leur santé, ou encore à une AMAP qui, de par leur proximité avec le consommateur, l'informe et contribue à créer du lien social (AP-1 et AS-3). Une initiative est de type pédagogique / culturelle. Enfin, on remarque qu'aucune initiative ne croise premier attendu environnemental et deuxième attendu culturel alors que l'inverse est possible.

Quand on s'intéresse au premier attendu culturel, on voit que toutes les catégories sont représentées pour les deuxièmes attendus. On note ensuite que ces 55% sont culuro-culturelles. Ces initiatives se concentrent fortement sur le patrimoine (alimentaire et technique). Beaucoup de foires sont représentées ici. Pour exemple, la foire des saveurs d'automne ou la fête des fromages de tradition. Les initiatives mêlant culture et environnement sont au nombre de quatre (18 %). La fête de la pomme que nous

développerons ultérieurement est dans cette catégorie. 9% des initiatives sont de type attendu culturel/pédagogique. Il s'agit encore de fêtes qui ont vocation à promouvoir la culture et d'en informer le public. Pour finir, deux autres initiatives (9%) croisent attendus culturels et attendus économiques (dont un magasin de producteurs).

Ces précisions nous permettent donc de confirmer que la diversité des profils des initiatives est grande mais aussi que l'alimentation dite durable en Auvergne est transversale car elle mêle les cinq piliers de la durabilité. Nous avons tenté d'expliquer cette diversité et cette transversalité par une approche spatiale (Figure 11).

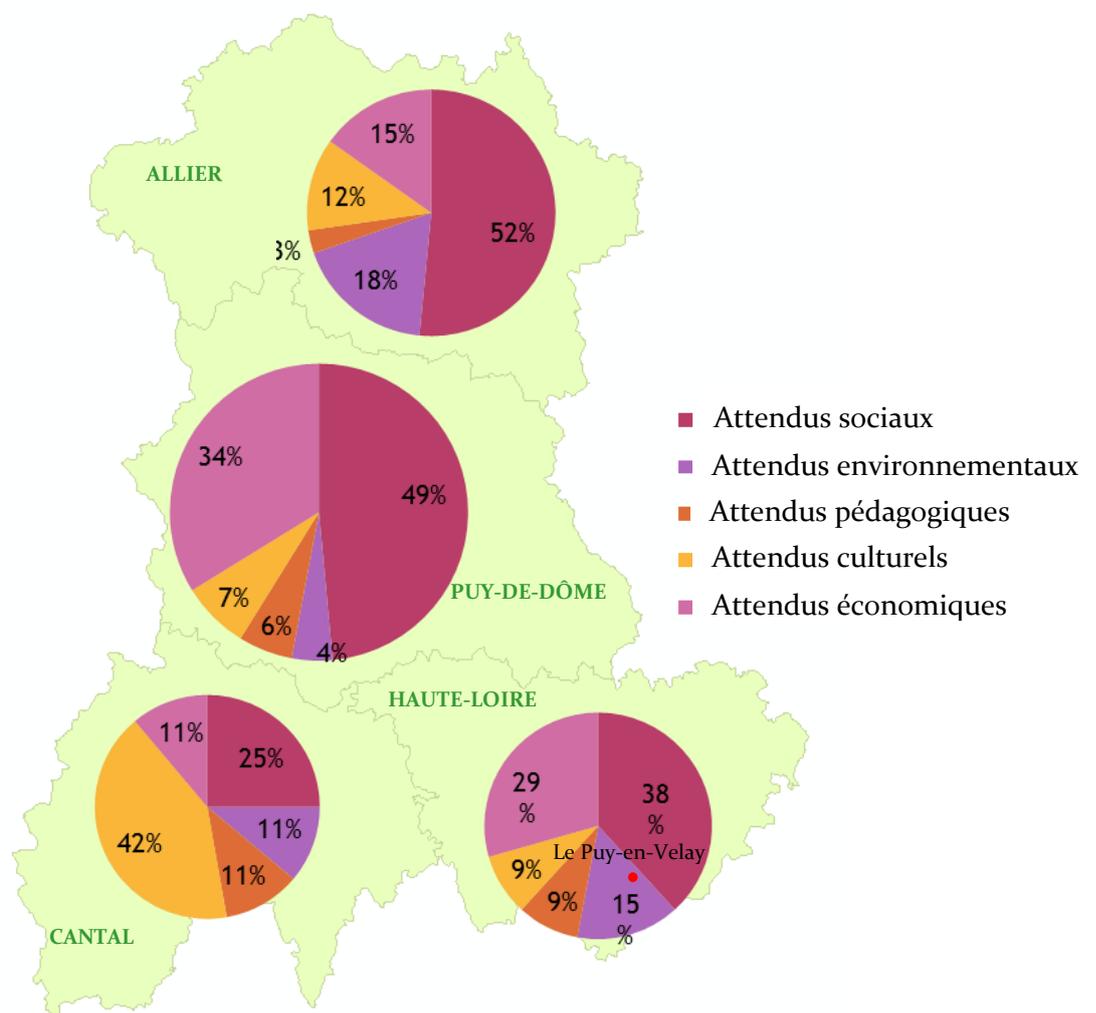


Figure 11 : Distribution des cinq catégories d'attendus selon le département

(GEOFLA® | IGN - Espace Professionnel 2015 ; Jessica THONI)

On a remarqué que les profils d'attendus par département étaient comparables si ce n'est pour le Cantal qui est particulier. En effet, ce département développe davantage d'initiatives culturelles.

3.1.3 ...Pour finir par les acteurs

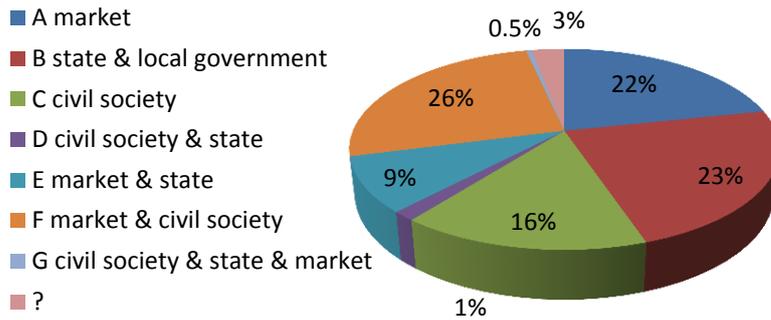


Figure 12 : Répartition, par catégories d'acteurs, des 205 initiatives recensées

Nous avons noté plus haut que les initiatives étaient caractérisées entre autres par les acteurs qui les portaient. Les acteurs sont de sept types (cf 2.2.2).

Dans un premier temps, nous avons remarqué qu'environ 60% des initiatives sont portées par une seule catégorie d'acteurs. En effet, 22% des actions recensées sont le fruit des acteurs du marché. Ainsi, ces initiatives sont souvent de type magasins de producteurs, ou encore AMAP car les agriculteurs appartiennent à la classe A. « La ruche qui dit oui ! » est aussi représentée ici. 23% sont gérées par une entité institutionnelle seule. On retrouve ici les cantines scolaires, les restaurations collectives ou plus largement des projets entrepris auprès des chefs de ces cuisines. Les trois plateformes AgriLocal de la région sont également comprises dans cette classe. Enfin, la société civile s'empare à 16% de la question alimentaire en Auvergne. On retrouve ici le monde associatif avec notamment les épiceries solidaires ou autres œuvres caritatives.

Dans un deuxième temps, nous avons remarqué que les acteurs qui s'associaient le plus souvent autour de la question alimentaire sont les citoyens et les acteurs de marché. Il y a en effet 26% des initiatives recensées qui sont portées par ces deux types d'acteurs. Il s'agit, en très grande partie d'association de consommateurs et agriculteurs puisque les initiatives de cette catégories sont à 81% des AMAP.

Nous nous sommes également aperçu que les institutions étatiques ne s'associaient que rarement aux acteurs du marché (9%) et encore moins avec les acteurs sociétaux (1%). Ici, ce sont les fêtes culturelles (association de mairie, de communautés de communes (CC) avec des associations) ou bien des drives fermiers (Chambres d'agriculture et agriculteurs) qui sont présents.

Nous avons souligné l'existence d'une seule initiative qui fédère les trois types d'acteurs, les trois sommets du triangle de Lamine (cf. 1.2.1). Il s'agit de la fête de la pomme à Massiac (Figure 12).

La diversité se retrouve donc encore dans les acteurs qui s'approprient ces enjeux alimentaires. Mais nous avons aussi remarqué que les acteurs varient d'une initiative à l'autre mais aussi d'un département à l'autre (Figure 13).

On voit que l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme ont des profils assez similaires en termes de répartition d'acteur. Le Cantal, quant à lui, sort du lot avec une répartition plus homogène.

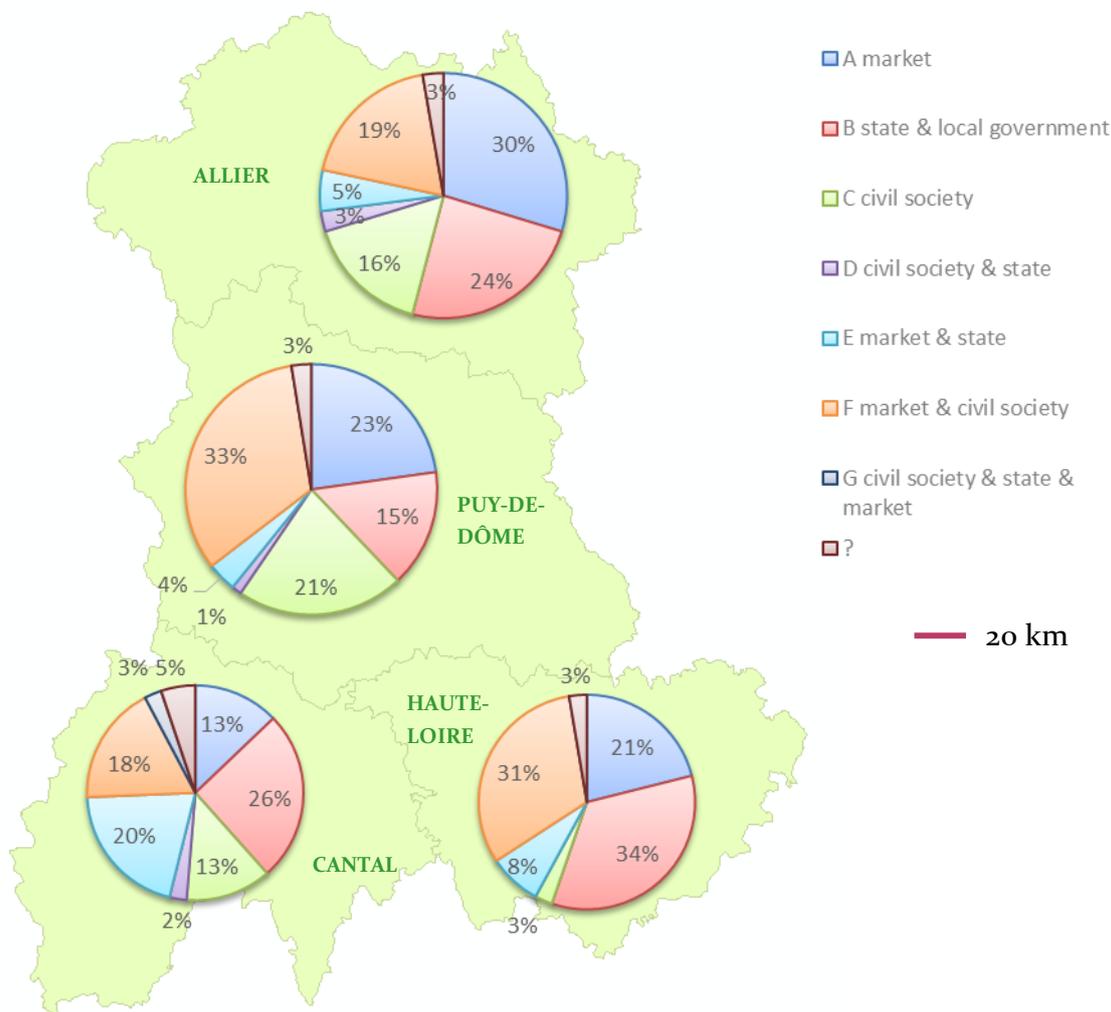


Figure 13 : Répartition des acteurs selon les départements d'Auvergne
 (Source : GEOFLA® | IGN - Espace Professionnel 2015 ; THONI Jessica, 2016)

3.1.4 Découpage géographique : influence des bassins de consommation et des territoires de projet

Pour pouvoir soulever des hypothèses, nous avons décidé d'identifier des territoires auvergnats (cf Figure 7). Pour ce faire, nous avons symbolisé les pôles urbains et croisé avec les initiatives que nous avons spatialisées. En annexe 5 sont présentés les résultats. Nous avons cependant fait le choix de ne pas utiliser ces données. En effet, les échantillons ne sont pas assez grands pour pouvoir être représentatifs.

3.1.5 Recensement : que retenir ?

Le recensement a permis de qualifier 204 initiatives, ce qui n'est certainement qu'un petit échantillon de la diversité d'initiatives présentes en Auvergne. Ces 204 initiatives semblent concentrées autour des pôles urbains, bassins de consommation, mais aussi au

niveau de territoire de projet comme le PNR LF. Dans d'autres cas, des initiatives semblent se développer dans des zones hors influence des pôles. Cela pourrait être dû à des axes routiers majeurs ou encore la résultante de la volonté des acteurs locaux pour palier l'enclavement. Nous avons pu également mettre en lumière la présence de creux. Pour expliquer ces « vides », nous avons trois hypothèses :

- Il peut s'agir de zone où la densité de population est très faible ;
- De zones trop éloignées des acteurs ressources interrogés, qui n'avaient donc pas à leur connaissance les initiatives qui pourraient y exister ;
- Des espaces (PNR par exemple) qui se sont emparés depuis longtemps des questions d'alimentation en développant des circuits courts, de l'agriculture de proximité... Des initiatives pour palier l'enclavement de la zone, pour promouvoir le patrimoine à travers le tourisme par exemple. Les filières existant déjà, le territoire n'est alors pas touché par les innovations alimentaires. De plus, il est possible que ces initiatives soient tellement ancrées dans les esprits, que les acteurs ressources mobilisés n'aient pas pensé à l'évoquer lors de l'entretien.

Finalement, à travers ce recensement, nous avons remarqué que ces IAD étaient empreintes de diversité et de transversalité.

3.2 Analyse qualitative des initiatives choisies

3.2.1 Choix des deux initiatives

Dans un premier temps, nous nous sommes basés sur des critères quantitatifs pour choisir ces initiatives. Ainsi, nous avons d'abord isolé les initiatives qui avaient trois catégories d'attendus différents (par exemple : social, environnemental et pédagogique ou encore économique, social, culturel). Ce choix a été fait pour se focaliser sur les initiatives qui recoupent le plus de piliers de la durabilité et donc se diriger vers les initiatives qui étaient, apparemment, les plus durables.

De ce tri, 53 initiatives sont ressorties. Nous nous sommes cependant focalisé dans un premier temps sur la fête de la pomme à Massiac, dans le Cantal. Ce choix vient du fait que, comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, le Cantal est un département original en Auvergne. C'est, effectivement, le département qui se distingue par rapport aux attendus (42% d'attendus culturels) mais aussi celui pour lequel nous avons noté une certaine homogénéité quant aux catégories d'acteurs impliquées.

Ensuite, nous avons déterminé que pour pouvoir comparer deux initiatives et comprendre les éléments du territoire qui influent leurs trajectoires, nous devons choisir deux initiatives similaires en termes de durabilité. Ainsi nous nous sommes à nouveau basés sur les attendus. Nous avons choisi deux initiatives qui se ressemblaient par leurs attendus. Ainsi, notre choix s'est d'abord porté sur l'initiative « table de tri » puis sur La Catiche qui a

trois attendus proches de ceux de la fête de la pomme. Le Tableau 2 synthétise ces informations.

Voici un résumé de ces initiatives :

- **La fête de la pomme** : L'association a vocation à protéger et valoriser les palhàs qui façonnent une partie du paysage de la vallée de l'Alagnon. Cette association organise chaque année la fête des Palhàs – fruit de la tradition qui comprend la fête de la pomme (et les « rencontres occitanes » (afin de valoriser les produits régionaux) foire culturelle autour de la culture méditerranéenne et occitane). Ces événements s'étalent sur une semaine à Massiac.



Figure 14 : Photographie des palhàs aux alentours de Massiac
(source : Autour des palhas 2016)

L'initiative regroupe ainsi à la fois les membres de l'association et les bénévoles (catégorie « civil society ») ainsi que la commune et la communauté de communes (« state & local government ») est également impliquée dans cette initiative. De plus, de par la valorisation des productions locales, producteurs et transformateurs (« market ») se retrouvent lors de cet événement ;

- **Les tables de tri** à travers des collèges de Haute-Loire qui vise à installer des tables de tri des déchets dans les collèges et mener des ateliers de sensibilisation à une alimentation plus saine.

Cependant, nous n'avons pu réaliser qu'une enquête pour cette initiative, suite à un concours de mauvaises circonstances. Dans un premier temps, l'acteur ressource qui avait évoqué cette démarche et qui était en charge du projet se voyait changer de poste. Il n'était donc plus disponible pour fournir contacts ou informations. Qui plus est, nous n'avions pas la liste des collèges où cette action prend place. Nous ne pouvions donc pas interroger les responsables dans les collèges. Pour finir, les enquêtes ont eu lieu en juillet et août, en pleine vacances scolaires. Nous avons donc été contraints d'opter pour l'analyse d'une autre initiative, la Catiche. Cette initiative a éveillé notre intérêt car elle porte les même attendu que « les tables de tri ».

- **La catiche** : ce service d'éducation à l'environnement a été créé en 1998 au sein du syndicat en charge de la gestion du lac d'Aubusson d'Auvergne. Ce service avait initialement pour but de créer de l'animation autour du lac en utilisant la pédagogie auprès des enfants. Rapidement, les missions engagées se sont vues étoffées pour s'élargir sur le tri des déchets et l'alimentation durable. Aujourd'hui, la Catiche est en charge de temps d'activité périscolaire (TAP) dans les écoles de la communauté de communes du pays de Courpière (CCPC).



Figure 15 : Photographie du lac d'Aubusson d'Auvergne
(Source : Michel 2013)

Tableau 2 : Localisation, acteurs et attendus des trois initiatives

Nom de l'initiative	Localisation	Acteurs	Attendus		
			1	2	3
La fête de la pomme	Massiac	Civil society & state & market	AC-1	Aen-4	AS-3
Les tables de tri	Haute-Loire	State & local government	Aen-5	AP-2	AS-1
La Catiche	Aubusson-d'Auvergne	State & local government	AP-2	Aen-5	AS-1

3.2.2 Fête de la pomme

Pour réaliser l'analyse de cette initiative, **neuf** acteurs ont été rencontrés

3.2.2.1 Présentation :

La fête de la pomme est une manifestation de deux jours qui a lieu historiquement lors du dernier week-end d'octobre. Pendant de cette foire, des producteurs locaux se réunissent ainsi que des revendeurs extérieurs. Des animations autour de la pomme sont organisées et des plats à base de pommes sont vendus. Un grand repas se tient le samedi soir. Des forains sont également présents.

En amont de cette fête de la pomme, des activités et des spectacles culturels ont pour objectif de promouvoir la culture occitane. Ces « rencontres occitanes » existent depuis seize ans.

Ces deux événements constituent une semaine à dix jours consécutifs de festivités à Massiac. Ils mobilisent une centaine de bénévoles de Massiac pour l'exécution du programme et la mise en place des activités (épluchage de pommes par exemple).

3.2.2.2 Historique :

La Figure 16 permet de visualiser cet historique.

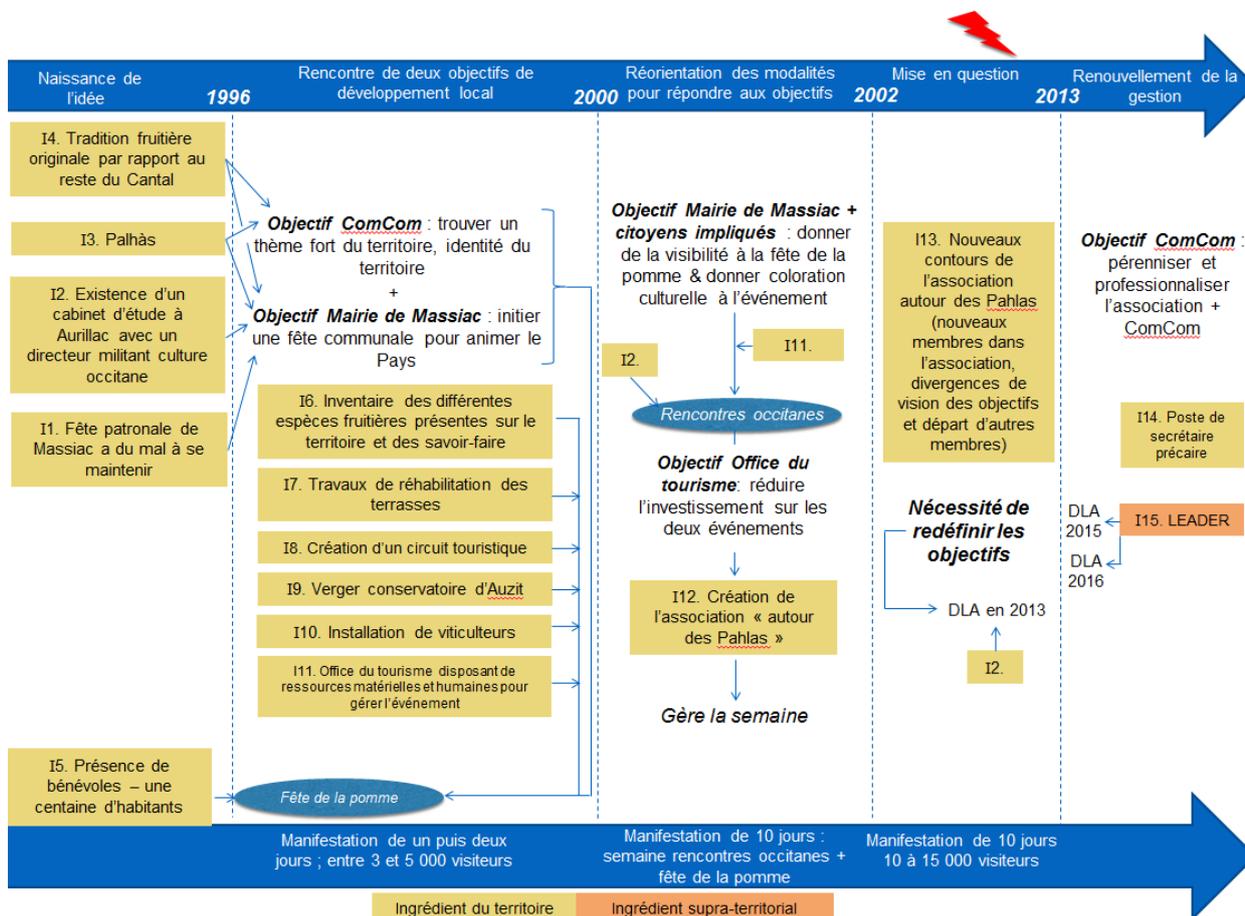


Figure 16 : Représentation schématique de la trajectoire de la fête de la pomme

◆ 1995 – 2000 : La rencontre de deux objectifs de développement local

La traditionnelle fête patronale du village a du mal à se maintenir. L'adjoint à la mairie, responsable de la culture et du tourisme souhaite initier une fête communale qui aurait pour vocation à animer le pays. Les autres manifestations du département se déroulant au printemps et à l'été, le projet de la mairie est que cette nouvelle manifestation communale se déroule à l'automne et porte un thème automnal. Celui de « l'arbre » est envisagé.

Dans le même temps, la communauté de communes du pays de Massiac est à la recherche d'un thème qui pourrait représenter le territoire « être un temps fort du territoire ».

Le maire de Massiac approche alors en 1996 très officieusement le futur gérant de l'agence Sirventès³ pour une commande informelle visant à valoriser le patrimoine du territoire de Massiac et ses alentours. En cherchant dans les caractéristiques du pays de Massiac et dans son historique, il trouve que le thème des Palhàs et de la tradition fruitière, notamment pour les pommes, pourrait être le thème qui pourrait animer le pays⁴. Ce thème est décrit comme original car, dans le Cantal, la production prédominante est la production laitière : « *Cette tradition fruitière, viticole, maraichère, horticole du pays de Massiac qui est originale par rapport à son environnement, pas forcément originale dans l'absolu mais originale par rapport au Cantal. Puisque c'est le seul endroit dans le Cantal où on se livrait à ce genre d'activités. Ailleurs c'est le Cantal que tout le monde connaît : les vaches, les grands... les estives, les grands espaces* » G.M, ancien président de l'association « autour des Palhàs ».

Ainsi, le gérant de Sirventès propose une méthodologie de travail qui serait en trois temps : travail de recherche, travail d'animation et travail de proposition de développement autour des Palhàs et de la culture en terrasse.

Pour crédibiliser cette démarche et la mettre en avant, il propose, en juin 1996, de créer un temps d'animation à Massiac : une manifestation à caractère culturel. Ce qui croise les intérêts communaux. Ainsi, la fête de la pomme est créée.

Pour se faire, le directeur de Sirventès réunit l'office de tourisme, le comité des fêtes de la commune les producteurs de pommes et des volontaires. En quatre mois, ces entités forment un comité d'organisation et préparent cet événement.

Son nom, qui est historiquement « *la Fèira delhs palhàs – foire aux pommes et fruits de la tradition* » est choisi selon plusieurs critères :

- Les palhàs n'ont pas encore assez de visibilité pour être, seuls, le thème de cette manifestation ;
- La production viticole est alors anecdotique ;
- La tradition fruitière est encore très ancrée sur le territoire.

Ainsi, le thème croise ces différentes contraintes et caractéristiques.

Suite à la première manifestation (le 3 novembre et réunit entre 3000 et 5000 visiteurs), la communauté de communes vote pour le projet « opération Palhàs ».

³ L'agence Sirventès est une agence occitane de développement basée à Aurillac et créée en 1996. Son créateur et gérant, Bernat Giacomo, est impliqué depuis 1996 dans les projets de territoire de la communauté de communes autour de la réhabilitation des Palhàs entre autres. Au-delà de ces activités à Massiac, l'agence Sirventès a agi sur l'ensemble du territoire Auvergnat en créant ou en préparant des dizaines d'événements dont la fête de La Mangona à La Roquebrou, One Two Tripoux à Thiézac, les Européennes du Goût à Aurillac ou encore Còrnas et cornets à Murat.

⁴ Le mot pays dans ce texte retranscrit les dires des enquêtés. Bien qu'il s'agisse de Massiac et des communes environnantes, le pays n'est pas limité à la communauté de communes. C'est une notion subjective, sans réelles définitions administratives. Il s'agit d'un espace vécu.

Ainsi, grâce à l'agence Sirventés qui travaille sur le territoire en quête de l'histoire de Massiac et de ses alentours, les deux courants (Mairie – communauté de communes) se croisent. À la fin 1996, à la suite de la première fête de la pomme, la communauté de communes initie de grands travaux de réhabilitation des terrasses afin de permettre, entre autres, l'installation de viticulteurs, dont l'ancien directeur de l'association « autour des Palhàs », à partir de 2001 (Figure 17).

Entre 1996 et 2001, certaines terrasses sont restaurées par la communauté de communes. L'agence Sirventés prend toujours une part importante dans cette réhabilitation car un bureau de cette agence est placé à Massiac pour permettre à un ingénieur agronome de suivre les avancées de la démarche. Ainsi, des inventaires sont menés sur la tradition de transformation agro-alimentaire ou encore les variétés fruitières et viticole (en partenariat avec le conservatoire botanique national du Massif Central à Chavagniac-Lafayette et le pomologue Catoire, des sites des terrasses). D'autres inventaires sont réalisés pour rendre compte des savoir-faire liés à la pierre sèche –qui constitue les terrasses. L'agence travaille aussi sur l'agro-tourisme et la valorisation de ce patrimoine en préfigurant un circuit touristique en partenariat avec la communauté de communes. Elle accompagne également les premières installations et des aménagements de sites touristiques.

De ces travaux résulte entre autre un verger conservatoire (Le verger d'Auzit) et l'installation de trois producteurs Figure 17.

Afin de montrer aux habitants l'avancée des travaux, des projections de diaporamas en soirée et expositions sont réalisés.

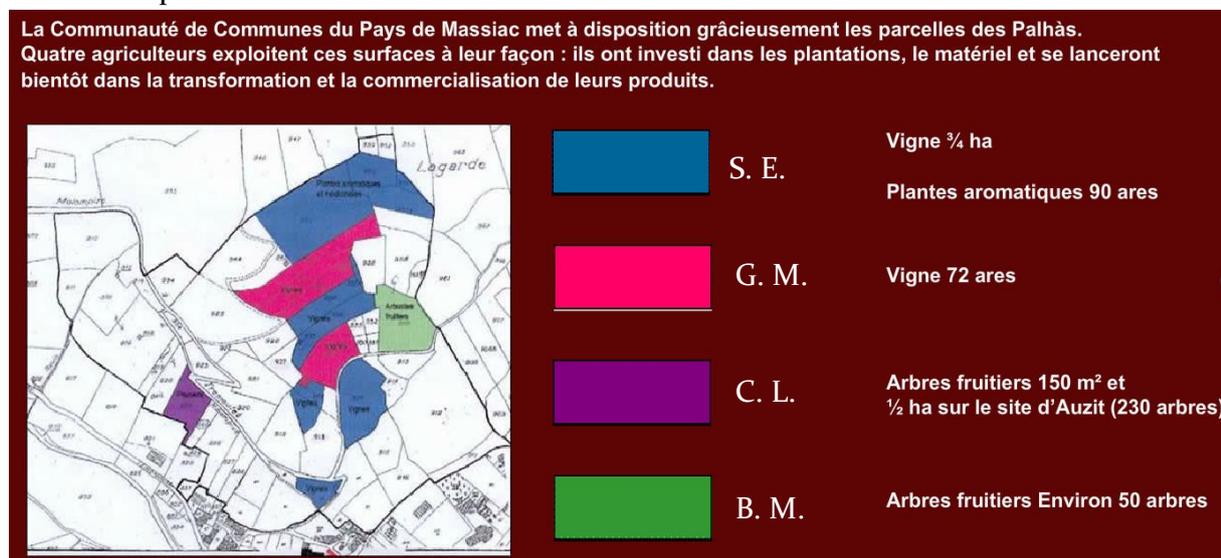


Figure 17 : carte représentant l'installation de producteurs sur les Palhàs (Sources : Les Palhàs MASSIAC-News n.d., Jessica THONI, 2016)

Pendant cette période c'est l'office de tourisme qui est en charge de la mise en pratique de la fête de la pomme. Il a été choisi pour organiser cet événement car c'est une structure intercommunale (tout comme la fête de la pomme) et qui dispose des ressources

matérielles et humaines pour gérer cet événement. De plus, en 1996, le choix a été fait de se reposer sur une organisation pré-existante afin d'éviter de créer une autre association et de multiplier les assemblées générales.

◆ 2000 – 2002 : Réorientation des modalités de gouvernance de la fête pour répondre à de nouveaux objectifs

En **2000 s'opère un tournant**. L'envie des organisateurs de donner une coloration culturelle à la fête de la pomme se fait ressentir : « *On était peut-être un peu frustrés que la fête de la pomme ne soit que la fête de la pomme* » G.M., ancien président de l'association. Pour un adjoint en charge du tourisme à la mairie de Massiac, c'est un ancien adjoint qui a la volonté d'ajouter cette partie culturelle en amont pour donner de la visibilité à la fête de la pomme dans l'idée que les spectacles en amont appelleront les rédactions journalistiques « *que les journalistes parlent des rencontres occitanes et que ça appelle des visiteurs* » A.B., adjoint à la mairie. Les rencontres occitanes sont alors créées. Ce volet de la manifestation a vocation à promouvoir la culture occitane du pays de Massiac.

C'est Sirventés qui développe l'idée des rencontres occitanes en montrant que la culture en terrasses est un marqueur des territoires occitans et méditerranéens et que cela permettrait d'organiser des échanges culturels « *On a de nouveau fait appel à Sirventes, qui forcément, lui en étant un militant occitan... tout à fait convaincu et convaincant, nous a dit «ben voilà, faut lui donner cette coloration occitane » qui nous a pas déplu.*

Et en plus, les terrasses, les vignes, les cultures en terrasses, c'est quelque chose qui a un rapport... Qui se retrouve dans beaucoup de régions du sud de la France et même du sud de l'Europe, donc faut inviter chaque fois des régions qui partagent ce même paysage, cette même façon de vivre, cette même culture.

Donc ça s'est fait comme ça. » G.M., ancien président de l'association.

Ainsi, alors qu'au commencement cet événement prenait place pendant un week-end avec la fête de la pomme uniquement, les rencontres occitanes ajoutent une semaine de festivités.

Au cours de cette nouvelle séquence, avec la création des rencontres occitanes et l'ampleur que cet événement prend, l'office de tourisme doit y consacrer trop de temps « *Au bout de quelques années, comme la manif a pris beaucoup d'importance, du fait des rencontres [...] Ça compliquait la vie de l'office de tourisme, il y avait deux budgets, les activités se gênaient l'une l'autre, on s'est dit à ce moment-là « Il faut que l'office de tourisme cesse de s'occuper de la fête de la pomme et qu'on crée une structure ad hoc » d'où la naissance d'autour des Palhàs.* » G.M., ancien président de l'association. L'ancien président de l'office de tourisme, est certainement à l'origine de cette séparation, remarquant que les gestions étaient mélangées « *Au début c'était l'office du tourisme qui portait la manifestation. Jusqu'à ce qu'entre parenthèses, je devienne président de l'office de tourisme et que j'ai voulu que ça s'écarte. Parce qu'on se faisait manger par les palhàs.*

[...] *On faisait le secrétariat... Ca prenait une personne à temps plein pendant un certains nombres d'années* » A.B., adjoint à la mairie

Ainsi, **entre 2001 et 2002**, l'association autour des Palhàs est créée et gère la semaine de manifestation dans son ensemble (la fête de la pomme et les rencontres occitanes).

◆ 2002 - 2014 : Mise en question des objectifs

À partir de 2002, l'évènement suit son cours chaque année, mais quelques difficultés apparaissent en termes de gouvernance au cours du temps. Débute une période de mise en question. L'identité et « l'âme » de l'initiative se perdent avec l'arrivée de nouveaux membres dans l'association. Membres qui ne se sont pas tous imprégnés des objectifs de cet évènement *« j'étais seule à la programmation, je faisais ce dont j'avais envie sans que ce soit vraiment en lien avec l'esprit de la fête »* J. V, actuelle présidente de l'association.

De plus, en 2013, le président originel de l'association, délaisse ses fonctions pour le poste de vice-président, las de ses responsabilités. Ce faisant, il ne prend quasiment plus part à l'association : l'actuelle présidente a vécu cette situation comme un abandon. Et pour elle, ce départ est un des éléments de la mise en question qui a animé l'association et son propre engagement.

En **2013**, un dispositif local d'accompagnement (DLA⁵) est donc lancé. Ce DLA, accompagné par Sirventés, est réalisé pour redéfinir les objectifs de l'association et le sens de la manifestation. Ceci a vocation à ne plus mélanger la fête de la pomme et les rencontres occitanes de façon à clarifier la démarche et à trouver une véritable articulation entre ces deux évènements. Mais aussi de se focaliser sur les thèmes de la pomme et de la culture occitane afin de ne pas s'égarer. Dans les faits cela se traduit par une volonté de l'association de définir un « espace producteur » clair lors de la fête de la pomme, mais des travaux de fond ont été menés. En effet, il y a également eu une réflexion sur l'organisation et le partage des tâches au sein de l'association. Bien qu'aucun organigramme ne soit produit par l'association actuellement, les rôles de chacun sont assignés.

De plus, depuis ce DLA, la communauté de communes de Massiac et l'association autour des Palhàs travaillent ensemble. En effet, la communauté de communes aide à la réalisation de la semaine occitane mais l'association perçoit également des financements pour ses actions au cours de l'année. En effet, elle peut être mandatée par la collectivité pour mettre en place un évènement culturel sur le territoire.

⁵ Dispositif Local d'Accompagnement : Dispositif pour accompagner le développement des structures d'utilité sociale.

« Créé en 2002 par l'État et la Caisse des Dépôts, avec le soutien du Fonds Social Européen, rapidement rejoints par le Mouvement associatif, le Dispositif local d'accompagnement (DLA) permet aux structures d'utilité sociale employeuses (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopérative à finalité sociale) de bénéficier d'accompagnements dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. C'est un dispositif public présent sur tout le territoire. » (Avisé 2015).

◆ 2014 - 2016 : Renouveau de la gestion et mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance

À partir de 2014, cette base saine permet de réfléchir aux nouvelles modalités d'action. Afin de les définir et les mettre en œuvre, en 2015 puis en 2016, deux DLA sont lancés. Le premier est commandité par la communauté de communes et a pour objectif de rendre le poste de secrétaire de l'association pérenne. En effet, une réflexion sur le territoire est en cours. Afin de créer un emploi stable en mutualisant les ressources, un « groupement d'employeurs » est en construction. Grâce à cette initiative, la communauté de communes et l'association autour des Palhàs partageraient une secrétaire à temps plein toute l'année durant.

Cette réflexion vise à obtenir un financement Leader de par le caractère innovant de la démarche sur le territoire

Le premier DLA est réalisé en concertation avec un consultant extérieur et est qualifié par deux interviewés comme étant inutile. Le deuxième DLA, aux objectifs similaires est réalisé avec l'aide d'une stagiaire en licence. Cela est vécu comme un temps de réflexion.

A noter que tout au long de la démarche, la manifestation a changé de nom. En effet, en 1996, cet événement, d'une journée s'appelait « la fèira delhs palhàs – foire aux pommes et fruits de la tradition ». En 2000, la création des rencontres occitanes induit un réajustement du nom. En effet, les rencontres occitanes qui prennent place pendant trois jours, précèdent la foire aux pommes (s'étalant sur deux jours). Ce qui a perduré jusqu'à aujourd'hui.

3.2.2.3 Conclusion

La « Fèira delhs palhàs – foire aux pommes et fruits de la tradition » est une initiative de 21 ans. Son évolution comprend quatre séquences et a vu ses objectifs changer au cours du temps. Au commencement, cette démarche était très concentrée sur la pomiculture et la culture en terrasses. Mais petit à petit, la volonté de promouvoir le patrimoine via une entrée culturelle est apparue et a pris place.

Cette démarche intercommunale mobilise quatorze ingrédients sur son territoire mais on voit qu'elle est aussi en mesure de mobiliser des ingrédients supra-territoriaux (financements Leader) pour affronter certains problèmes qu'elle n'arrive pas à résoudre par elle-même.

Les acteurs institutionnels de cette démarche sont la mairie, la communauté de communes, l'office de tourisme et l'association « autour des Palhàs ». Mais nous voyons aussi qu'un autre acteur est impliqué de façon récurrente : le gérant de Sirventès. Acteur culturel du territoire.

Au-delà d'une simple manifestation, la fête de la pomme est aussi un outil de promotion du travail effectué sur les terrasses. Ainsi, grâce aux activités de la communauté de communes et de Sirventès, de nombreux recensements des espèces présentes ont été réalisés ainsi que la

réhabilitation de certaines terrasses. Ces deux réalisations ont permis la création d'un verger conservatoire, permettant de sauvegarder et mettre en avant les anciennes variétés de pommiers et autres fruitiers locales, mais également l'installation de trois viticulteurs. Les palhàs se sont aussi vu agrémenter d'un circuit agro-touristique. Il y a donc création d'ingrédients culturels, patrimoniaux, économiques...

3.2.3 La Catiche

Afin de construire cette analyse, nous avons rencontré **dix** acteurs.

3.2.3.1 Présentation

La Catiche est le nom donné au service d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) de la communauté de communes du pays de Courpière (CCPC). Ce service est sous l'égide du pôle éducation. Basée sur l'aire de loisir de lac d'Aubusson d'Auvergne, ses activités sont diverses à travers le territoire de la communauté de communes. En effet, l'équipe qui comprend deux animateurs, intervient dans les écoles élémentaires et primaires du territoire et sur la base de loisirs du lac. Intégrée à la communauté de communes, la Catiche travaille aussi au quotidien avec les équipes techniques et administratives du lac. Au fil du temps, la Catiche a vu ses missions s'élargir : d'abord concentrée sur l'environnement, elle a intégré plus généralement des missions pédagogiques, notamment la question de la gestion des déchets et de l'alimentation

Ce service a donc un rôle de sensibilisation et d'information auprès d'un public jeune et adulte, sur l'environnement et le DD. La mise en œuvre de cette mission se fait par l'intermédiaire de balades nature et patrimoine autour du lac (« à la recherche de la loutre » et « la balade de pipistrelle » pour rechercher les chauves-souris aux alentours de plan d'eau), de temps d'activités périscolaires (TAP) ou encore de sorties scolaires. Ce service permet aussi de la gestion de projet : la Catiche veille ainsi à accompagner pédagogiquement les écoles du territoire de la communauté de communes via des programmes pédagogiques à l'année. Ces programmes intègrent d'autres partenaires sur le territoire. Ainsi le Parc naturel régional du Livradois-Forez (PNR LF), le syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés (VALTOM) et le contrat territorial de la Dore moyenne (CTDM) sont des partenaires privilégiés de la Catiche. De plus, étant un service de la CCPC, elle travaille régulièrement avec les autres services (gestions des ordures ménagères, pôle tourisme et service école).

La figure suivante permet de comprendre le positionnement de la Catiche au sein de la CCPC et de visualiser ses relations.

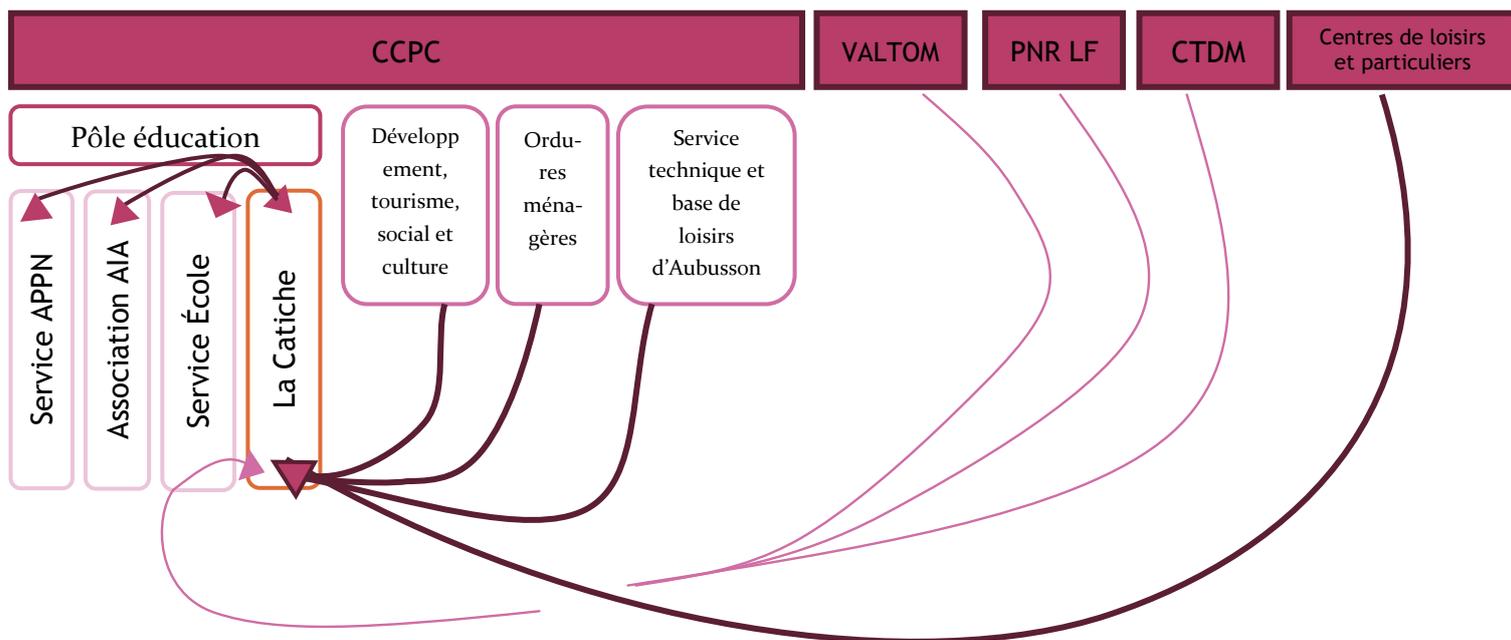


Figure 18 : La Catiche - sa place dans la CCPC et ses relations

3.2.3.2 Historique

La Figure 19 permet de visualiser les étapes de cet historique.

◆ Avant 1998 : Au commencement, le plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne :

En 1990, le lac d'Aubusson d'Auvergne est mis en eau. Fruit d'années de projet, l'opération est décidée par le syndicat intercommunal du plan d'eau de Courpière Aubusson (SIPECA). Ce SIPECA est un syndicat en charge de la gestion de ce lac. Cependant, dans la première moitié des années 90, il y a une volonté du SIPECA, qu'au-delà des missions de ce syndicat intercommunal à vocation unique⁶ (SIVU), des projets en intercommunalité peuvent être menés. Pour ne pas se focaliser uniquement sur des missions de service. Le SIPECA gère alors des activités autour de l'environnement, du tourisme et fait réaliser un diagnostic de territoire. Ces éléments indiquent que ce SIVU avait envie de s'impliquer dans le développement de territoire.

En 1995, un diagnostic territorial est commandité par le SIPECA. Il impulsera, en 1997, ce que l'on appellera plus tard la CCPC. En effet, il stimule l'envie de développer un territoire de projet. Ainsi, certaines actions du SIPECA, comme le tourisme, sont transférées au SIPC (Syndicat intercommunal du pays de Courpière). Ce syndicat, à vocation multiple (Sivom) existait peut-être déjà avant cette date, selon certains acteurs interrogés.

Le SIPECA devient alors le SIDF (Syndicat intercommunal Dore-Forez).

⁶ Un Sivu est un syndicat intercommunal qui a, par définition, un seul service ou œuvre. Il est donc spécialisé. Il peut prendre la tutelle de plusieurs œuvres ou services si, et seulement si, ces missions sont complémentaires (Direction Générale des Collectivités Locales 2006)

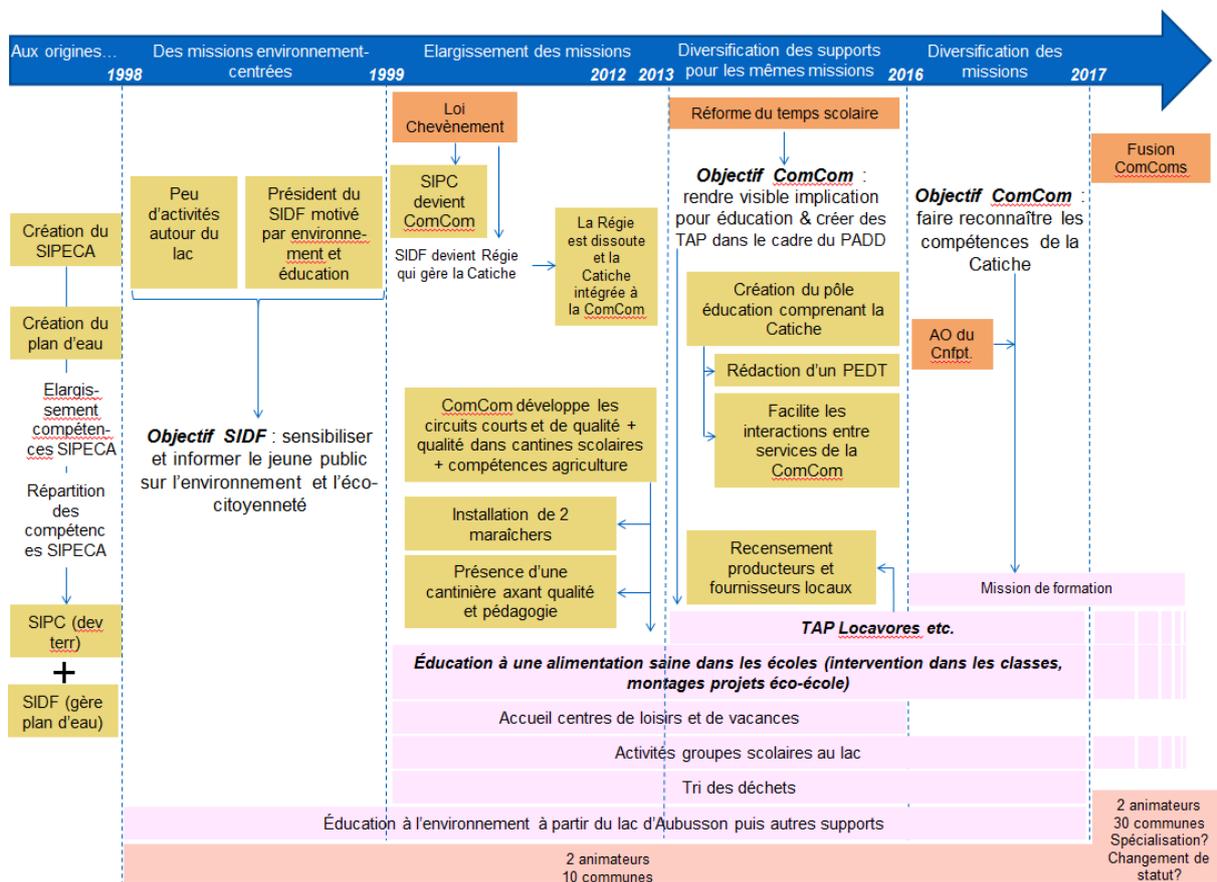


Figure 19 : Représentation schématique de la trajectoire de la Catiche

◆ 1998-1999 : Le SIPECA et la pédagogie de l'environnement

En 1998, La Catiche naît sous l'impulsion du président du SIDF de l'époque, qui deviendra par la suite président du PNR LF et président de la plateforme 21. Ce service intercommunal est sous l'égide du SIPECA. Il a vocation à sensibiliser et informer le jeune public sur l'environnement et l'éco-citoyenneté.

« Après huit ans de fonctionnement du lac, ils trouvaient qu'il n'y avait pas assez d'activités. Du coup par rapport au positionnement très nature de ce lac, qui s'est très bien intégré dans son environnement, vous le connaissez j'imagine, et à la personnalité du président créateur... Enfin, un des créateurs du SIVU, Élie Fayette, ça a pris une orientation de centre d'éducation à l'environnement. Voilà. Ils se sont dit « faut utiliser ça pour faire venir des enfants, des jeunes » et ils sont partis avec un animateur. Sous forme d'un service du SIVU à l'époque. Qui était de treize communes au début. Moi quand j'ai pris le manche [en 2001 ndlr], il y avait déjà un animateur » G. L., élu à la CCPC.

En effet, en 1998, un animateur est recruté. Au commencement, ce sera à temps partiel mais évoluera rapidement en temps complet. La demande étant forte sur le territoire, un deuxième animateur sera embauché (2000-2001) sous un contrat emploi jeune. Il sera remplacé en 2002.

Au commencement, La Catiche focalise ses actions sur l'éducation à l'environnement, à partir de l'eau.

◆ La Catiche : régie puis un service de la communauté de communes : 1999 -2013

En 1999, le SIPC laisse sa place à la communauté de communes du pays de Courpière. Cette évolution fait suite à la loi Chevènement⁷ entre autres, puisque la dynamique est déjà impulsée sur le territoire. Dans le même temps, le SIDF redessine ses contours afin de faire correspondre son périmètre à la jeune communauté de communes.

En 2002, le SIDF est dissout et laisse place à une Régie⁸. Cette entité gère ainsi le lac et la Catiche. Elle possède un conseil d'administration mais dépend financièrement de la CCPC. Ainsi, au-delà des ressources financières, la régie a toute liberté de choix. Cependant, La Catiche travaille déjà avec les autres services de la CCPC.

En 2011, La Catiche est intégrée à la CCPC. L'annexe 6 permet de visualiser ces évolutions.

Le temps courant, les missions de La Catiche se sont étoffées. Alors qu'au commencement elles étaient concentrées sur l'environnement autour du lac, elles s'orientent au fil du temps vers le tri des déchets (mise en place d'outils pédagogiques autour du tri sélectif) mais aussi vers l'éducation à une alimentation durable en se rendant dans les écoles.

Cette dernière orientation a au moins une origine : la présence d'une cantinière très dynamique dans un restaurant scolaire « *Et on a aussi eu la chance d'avoir Hélène Germain. La personnalité d'Hélène Germain, qui a développé euh... un... déjà une dynamique de qualité dans son restaurant, mais aussi une ouverture à des tas de légumes et fruits que les enfants théoriquement ne mangeaient pas. Avec toute une pédagogie en les posant sur les tables les jours avant, les jours précédents, en les faisant réagir, en discutant avec eux... Avec les instits qui les réutilisaient dans le travail... Et finalement ils en mangeaient. En apprivoisant le fruit ou le légume, en créant un contexte autour pour donner l'envie. Et ça marche ; Et ça marche... Voilà. Mais bon, c'est quelqu'un de rare* » G. L., élu à la CCPC.

Cette cuisinière a ainsi pu instaurer qualité (par l'utilisation de produits bio par exemple) et pédagogie dans ses menus et dans sa cantine.

Qui plus est, pour expliquer ces orientations, un élu de la CCPC pointe deux points contextuels : « *Sur le fond, on peut dire que ça tient à l'évolution de l'approche de l'environnement à l'échelle de la planète où on est passé d'une approche environnementale au développement durable dans ses trois composantes et puis aussi parce que la communauté développe deux choses : les circuits courts avec des producteurs locaux dont toute une partie en bio et euh... La qualité dans ses restaurants. Voilà. Les deux ont convergé... Et comme La Catiche c'est l'outil de divulgation, diffusion auprès des enfants,*

⁷ La loi Chevènement est une loi datant de 1999 vise à encourager et simplifier les intercommunalités afin de répondre aux besoins économiques et sociaux des habitants (Légifrance n.d.).

⁸ Une régie est une entité juridique. Elle est indépendante moralement mais dépend financièrement d'une autre entité.

des orientations développement durable de la communauté, ils ont intégré aussi des aspects alimentaires aussi un petit peu » G.L., élu à la CCPC.

La communauté de communes porte en effet d'autres compétences. Le développement économique du territoire fait partie des compétences obligatoires d'une communauté de commune (Direction des collectivités territoriales et de l'environnement 2014) se qui l'amène à travailler autour de l'agriculture. Ainsi, la CCPC essaie de faciliter l'installation de maraichers ou d'éleveurs sur le territoire afin de fournir les restaurants scolaires et points de vente en circuits courts. Pour ce faire, des appels à projet ont été lancés ainsi que de la constitution d'une réserve foncière. Un élu souligne que la présence de l'abattoir à Ambert est de bon augure pour ce type de projet.

◆ 2013 -2016 : D'autres supports pour les mêmes missions

En 2013, soit deux ans après l'intégration de La Catiche à la CCPC, l'état réforme les rythmes scolaires. Cette réforme vise à répartir différemment les heures de classe par semaine afin d'alléger la journée de cours et d'enseigner aux moments où les élèves sont le plus attentifs (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche 2016). Cette réforme vise aussi à intercaler des séances non scolaires : les TAP.

Ainsi, sur le territoire de la CCPC, un projet éducatif territorial⁹ (PEDT) est rédigé.

Le responsable du pôle éducation de la CCPC déclare « 2013. L'État a dit « pour la rentrée 2013 il va falloir qu'on travaille autrement. Les enfants ont un rythme trop soutenu. Il va falloir que les enfants terminent plus tôt et que les enfants fassent des activités périscolaires ». Ca c'était l'idée de la réforme. Euh... Et en compensation, comme ils auront moins d'écoles la semaine, ils auront de l'école le mercredi matin. Et donc, du coup, l'école finissant à trois heure et demi, quatre heure moins le quart, il faut qu'on occupe les enfants jusqu'à je sais pas quelle heure... Au départ, c'était pas très clair. Donc nous, ce que l'on a décidé c'est effectivement de mettre en place ces fameux TAP – temps d'activités périscolaires - dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et.. euh du coup, nous avons demandé à la catiche de présenter un certain nombre d'activité. Et le PEDT ; qui est le projet éducatif de territoire est un document qui explique tout ça. C'est un document qui explique école par école comment ça va être organisé... Et là par exemple, qui reprend les emplois du temps. Voilà comment c'était avant, voilà la proposition qui a été fait. » E. B., responsable du pôle éducation de la CCPC.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la CCPC créé en 2013 une nouvelle direction : le pôle éducation. Ce dernier prend sous son aile La Catiche, le service école (en charge des cantines, du périscolaire, des agents de surface ainsi que la gestion des bâtiments), le service

⁹ Projet éducatif territorial (PEDT), « mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs » (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche 2013).

« Activité Physique de Pleine Nature » (APPN) et l'association Aia qui est en charge d'un centre de loisirs pour les mercredis après-midis et les vacances notamment.

Au-delà de l'aspect administratif, cette nouvelle organisation permet également de faciliter les interactions entre les différents services (cf Figure 18). Cela a également un poids politique : *« le pôle éducation a été créé il y a trois ans car justement, tout prenait de l'importance. Et qu'il n'y avait pas forcément de lien entre tous les services du futur pôle éducation. [...]C'est aussi un moyen de dire que pour la collectivité, tout ça [l'éducation ndlr] est important. [...]C'est un enjeu... La collectivité a quoi comme compétences ? Grosses compétences, les poubelles, développement économiques et... Écoles... Enfance jeunesse, éducation... »* E. B., responsable du pôle éducation de la CCPC.

En 2013, La Catiche propose donc des TAP. Les ateliers Locavores en font partie. Cela permet la découverte de l'alimentation durable tout en aiguisant la gourmandise et la curiosité vis-à-vis des produits locaux. Les autres TAP sont, quant à eux, tournés vers le gâchis alimentaire ou l'éveil la nature par exemple.

Ce TAP centré sur l'alimentation locale a plusieurs objectifs

- Découvrir l'alimentation durable ;
- Aiguiser la gourmandise et la curiosité ;
- Permettre la convivialité et par extension, susciter le partage ;
- Encourager l'autonomie et la responsabilité en faisant en sorte que les enfants gèrent les déchets du repas et qu'ils préparent par eux-mêmes les aliments qu'ils mangeront par la suite (s'agissant d'aliments crus).

Au-delà de l'apport éducatif, l'animateur avance que ce TAP a permis la réalisation d'un diagnostic sur le territoire. En effet, il a fallu que les producteurs et fournisseurs de la zone soit connus. Cette approche a ainsi permis d'établir des relations entre les producteurs et ce service d'éducation à l'environnement. L'animateur avance que les TAP se basent sur le projet politique de la CCPC par l'intermédiaire du PADD¹⁰ (Projet global d'aménagement et de développement durable) qui a été validé en 2010. Il finit par dire que ces TAP ont pour but de faire aimer le territoire aux enfants. Pour lui, un TAP ne doit pas être vu comme une *« séance unique mais bien comme un maillon d'une chaîne de TAP avec une progression »* (5 à 7 séances). À son sens, ces TAP apportent une continuité éducative entre temps de loisirs et temps éducatifs (Astu'sciences and CREEA 2016).

La Catiche anime d'autres TAP. « Les Explorateurs » permet aux enfants de découvrir leur village différemment sous forme d'une chasse au trésor pour tout-petit. Un autre TAP s'intitulant « 1000 activités au jardin » se déroulant dans les jardins (de l'école ou jardins partagés). Il y a également « poulette en folie » pour apprendre aux enfants à prendre soin de

¹⁰ Projet global d'aménagement et de développement durable (DD) : à partir d'un diagnostic de territoire, une stratégie pour le territoire est construite pour répondre aux enjeux et besoins de ce même territoire. Ce projet a vocation à être géré sur le long terme (vingt ans) (Certu 2013).

l'animal et comprendre son rôle dans le recyclage des déchets. Ce dernier TAP fait appel à un programme de l'année scolaire 2015-2016 qui a abouti à la présence de deux poules dans une école.

Concrètement, aujourd'hui, les missions de la Catiche sont de trois types :

- Scolaire : intervention dans les classes, création et encadrement des temps d'activité périscolaires (TAP) mais aussi soutien aux projets des écoles. Pour cette dernière mission, ce sont les écoles qui demandent un soutien à La Catiche afin d'obtenir un financement (VALTOM, PNR LF) dans le cadre d'appel à projets entre autre. Ainsi, la Catiche aide les écoles à mener des démarches de projet. Ce fut le cas pour l'obtention des labels « éco école¹¹ » dans les écoles du territoire par exemple. Ces activités sont gratuites pour les écoles du territoire ;
- Famille et groupe : ce sont les activités autour du lac d'Aubusson qui sont concernées ici. Cela concerne les balades nature et patrimoine ou encore l'accueil de groupes scolaires ;
- Centre de vacance et de loisirs : En période estivale, la base nautique peut accueillir des centres de loisirs ou proposer des séjours sport/environnement. Ce type d'activité va bientôt prendre fin pour laisser place à un autre genre d'activité.
- Formation : La Catiche va former des futurs agents territoriaux à la réalisation de TAP. Ces trois dernières catégories d'activité sont rémunérées.

Ce distinguo entre activités rémunératrices ou non provient d'une volonté du président de la régie. Il avance que, au-delà de la volonté de rentabilité de ce service, il souhaitait encourager la concurrence saine avec les autres services d'éducation à l'environnement existant. Que cela obligerait la Catiche à la performance, à communiquer... A développer une activité commerciale. La « *concurrence saine est un facteur de développement, d'innovation, stimulation, d'intérêt pour le travail* » G.L., élu à la CCPC.

Aujourd'hui, le pôle éducation représente plus de 40% du budget de la CCPC et plus de 50% de son effectif total. Cependant, la Catiche ne mobilise pas tant des fonds que la « matière grise » de ces deux agents.

◆ L'avenir de la Catiche ?

En 2016, la CCPC a répondu à un appel d'offre du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Ce centre est un centre de formation pour les agents territoriaux. En l'occurrence, cet appel d'offre cherchait à identifier quelqu'un en mesure de former des agents territoriaux aux TAP.

¹¹ Éco-école est un label international. Créé en 1994 au Danemark, il fédère aujourd'hui 64 pays à travers le Monde. Ce label accorde une méthodologie et un accompagnement aux écoles qui souhaitent s'engager dans une démarche éco-responsable et qui souhaitent intégrer de l'éducation au développement durable dans sa pédagogie(Éco-École n.d.).

A l'aube de la fusion de quatre communautés de communes (communauté de communes de Thiers, de la Montagne Thiernoise, Entre Allier et Bois Noirs et CCPC) prévue pour 2017, des questionnements pour la Catiche émergent. Cette grande CC, à l'inverse de la CCPC, ne prendra pas la compétence école.

En effet, cette compétence, facultative, est une compétence communale pour les autres écoles de la nouvelle communauté de communes et les autres CC ne souhaitent pas exercer cette compétence. Cependant, les compétences « enfance – jeunesse » et EEDD seront exercées en CC.

«Il est probable que la Catiche soit intégré là-dedans parce que la volonté ... Les autres ont exprimé un intérêt par rapport à ce qu'on avait développé sur le pays de Courpière qui, effectivement, par rapport à une communauté de communes rurale est très investie dans le DD et l'éducation » G.L., élu à la CCPC.

Des questions logistiques sont alors mises en exergue. Aujourd'hui seuls deux animateurs travaillent à la Catiche, sur un territoire de dix communes. Demain, l'intercommunalité comportera trois fois plus de communes. Et aucun recrutement n'est à prévoir puisque le but de ces fusions est de réaliser des économies d'échelle.

La Catiche va donc peut-être se spécialiser dans un domaine précis. Un élu apporte sa vision personnelle en évoquant la possibilité de se tourner vers une gestion semi-privée de La Catiche : *« se tourner vers quelque chose de semi-privé [...] [mais cela] ne correspond pas à la volonté des élus du moment. Ils sont très fiers de la catiche, de sa spécificité et veulent garder la main » G.L., élu à la CCPC.*

3.2.3.3 Conclusion

La Catiche est une initiative de 18 ans. Son évolution comprend cinq séquences. Une nouvelle est à venir avec la fusion des CC. Au cours de ces séquences, la Catiche a évolué. Au départ, l'objectif était d'animer une base de loisir en informant les enfants sur l'environnement. Au cours du temps, elle s'est emparée des enjeux du DD (tri des déchets, alimentation locale...). Ce service intercommunal mobilise quinze ingrédients territoriaux mais aussi trois ingrédients extraterritoriaux. Il s'agit de la réforme de l'intercommunalité (loi Chevènement), celle des temps scolaires et l'appel d'offre du CNFPT.

Nous avons décrit que cette démarche est une démarche très institutionnalisée (service de la CC, SIPECA, SIDF etc...). Mais une personne tierce est intervenue dans la trajectoire en partageant ses envies, ses convictions dans une cantine scolaire de la CC.

Nous avons également mis en lumière que la Catiche, au-delà de la simple vocation éducative, promeut l'activité de la CC en termes de développement local et en DD. Elle symbolise l'envie qu'a la CC de développer les circuits de proximité sur son territoire, de permettre l'installation de producteurs sur la zone et de fournir une alimentation de qualité aux enfants du territoire.

Aujourd'hui, l'avenir de la Catiche est à dessiner. Comment ce service va s'adapter à ce changement législatif ? Va-t-elle se privatiser, en partie ou totalement ? La nouvelle CC va-t-elle lui donner l'opportunité de recruter de nouveaux animateurs ? Vont-ils devoir procéder à une spécialisation de ce service ? Et auquel cas, quelle sera-t-elle ?

3.2.4 Comparaison de ces deux initiatives

Les deux initiatives analysées sont proches en termes d'attendus et existent toutes deux depuis une vingtaine d'année. Elles sont également marquées par le même nombre de séquences. Elles sont pourtant différentes. L'une enclavée dans le Cantal et l'autre entourée de bourgs, cette différence majeure amène des enjeux différents. Ceci explique sans doute que l'une est davantage tournée vers des objectifs culturels et l'autre vers des attendus environnementaux et pédagogiques.

Cette analyse comparative nous permet de mettre en lumière deux trajectoires différentes pour tendre vers le développement durable : alors que la première est coordonnée par les différentes catégories d'acteurs et mobilise les ressources territoriales, la seconde est gérée exclusivement par des institutions intercommunales et utilise les ingrédients extraterritoriaux comme tremplin vers la durabilité. Malgré la différence d'acteurs, nous remarquons dans les deux cas décrits l'intervention d'une personne clef : le directeur d'un bureau d'étude dans un cas, une cantinière dans l'autre cas. Ces deux agents ont su insuffler leur envie et leur conviction sur les deux territoires via les initiatives décrites.

Ce que nous avons retenu également est que l'alimentation n'est pas une fin en soi. En effet, ce thème est mobilisé pour répondre à des enjeux spécifiques au territoire. L'alimentation est ancrée dans une démarche plus large (culturelle ou éducative). L'alimentation apparaît alors comme un levier, un outil pour répondre aux enjeux du territoire, à une problématique. Cependant, cela n'exclut pas le fait que l'alimentation peut être choisie comme thème phare lors de certaines séquences de la trajectoire.

Ces deux initiatives mobilisent donc les éléments territoriaux mais savent également faire appel à des ressources extraterritoriales ou utiliser des changements législatifs comme étant des atouts.

Pour finir, nous avons noté que la gouvernance tripartite de la fête de la pomme apporte de la souplesse dans le processus. En effet, d'une séquence à l'autre les jeux d'acteurs évoluent. Contrairement à la Catiche qui est gérée par la catégorie « state » uniquement. Cette configuration apporte un certain manque de flexibilité. Ce qui risque de porter préjudice à ce service à l'avenir face au défi de la fusion.

Conclusion

Au cours de ce stage, nous nous sommes concentrés sur les facteurs d'émergence et de développement des IAD en Auvergne via la question suivante « **Quels sont les facteurs d'émergence et de développement des initiatives collectives d'alimentation durable recensées en Auvergne ?** ». Pour qualifier ces facteurs, nous avons opté pour une approche liant analyse quantitative (le recensement) et qualitative (analyse processuelle).

Cette approche soulève quelques limites, notamment pour la phase de recensement. En effet, comme développé dans la partie « Étape 2 : Traiter les données du recensement » 2.2.2, nous avons mobilisé des ressources web pour effectuer ce recensement et qualifier les initiatives en termes de durabilité. Or, cette méthode, bien que pratique, apporte son lot d'inconvénients. Les sources sont très nombreuses. Cela permet certes de croiser les données, mais cela engendre aussi des difficultés pour savoir où est la vérité. Dans un autre temps, nous ne pouvons pas garantir la véracité des informations que l'on peut trouver sur Internet.

Pour déterminer les attendus de la durabilité, nous avons questionné les acteurs ressources. Cela peut induire un biais car la perception de la durabilité est très changeante d'un individu à l'autre. Qui plus est, les acteurs interviewés sont surtout des acteurs institutionnels (Conseils départementaux, chambres d'agriculture...). Ces agents, de par leurs fonctions, connaissent davantage des actions portées par les acteurs « state » et sont donc moins au fait de ce qui peut être entrepris par les acteurs de la société civile ou du marché.

Pour finir, lors de la deuxième vague d'entretiens, nous avons utilisé un guide d'entretien, qui comprenait la « méthode des post-it » notamment. Après quelques entretiens, nous avons remarqué que les interviewés ne parvenaient pas à s'approprier cette méthode. Ainsi, nous avons dû nous adapter et changer le guide d'entretien. Le protocole n'est donc pas le même pour tous les entretiens.

Mais, notre travail nous a tout de même permis de répondre à notre question.

La diversité des attendus et des initiatives nous indiquent que la question de l'alimentation a un lien ténu avec les enjeux du territoire et que ce sont, en partie, ces enjeux qui conditionnent l'émergence et le développement d'IAD. Ainsi, il peut y avoir autant de profils d'IAD qu'il y a d'enjeux en Auvergne.

Nous avons vu dans la partie « 1.2.2.3 Les plus-values de l'alimentation alternative : une évidence ? » que les IAD pouvaient être source d'inégalités au sein d'un territoire et avec les autres territoires. Finalement, notre propos vient contrebalancer ceci puisque les IAD peuvent se développer partout en mobilisant les ressources présentes. Finalement, l'élément que nous qualifierons de primordial pour le développement d'IAD est la capacité des acteurs en présence de s'emparer de ces ressources. En fait, nous irons même plus loin en avançant que les ressources territoriales n'existent pas en tant que telles mais qu'elles existent par la main

des acteurs du territoire. La matérialisation de ceci est frappante à Massiac car c'est un paysage façonné et refaçonné par l'homme qui est mobilisé pour promouvoir le territoire.

Ceci est peut-être à considérer dans la construction de projets alimentaires territoriaux (PAT). En effet, aujourd'hui les PAT sont construits selon une démarche plutôt descendante. Or, nous voyons avec ces deux cas que, se baser sur les enjeux territoriaux mènent à une démarche globale autour de l'alimentation et le développement durable. Dans la CCPC cette démarche à même conduit à l'installation de producteurs.

Dans un autre temps, nous avons énoncé plus haut l'hypothèse du PSDR (Partie 1.1), qui est que les IAD perdurent lorsqu'il y a une coordination des différents acteurs sur le territoire. Mais nous avons vu, dans le cadre de la Catiche, que le critère mono-acteur ne semble pas être un frein. En effet, cette initiative a toujours été gérée par un seul type d'acteur (« state and local government ») et est force de réussite. Cependant, cet élément est à nuancer :

- La catiche est un service rattaché à la CCPC mais garde une grande forme d'autonomie. En effet, c'est son animateur qui décide comment le service répond aux missions du pôle éducation. Il a une grande liberté de choix ;
- Elle a su impliquer d'autres catégories d'acteurs. En effet, cantinière et producteurs appartiennent respectivement aux autres catégories « civil society » et « market ».

Dans la continuité de cette étude, il serait intéressant de poursuivre le recensement des IAD en se concentrant sur le milieu associatif, peu mobiliser ici. Il serait également intéressant de s'intéresser à des territoires jusqu'alors peu interrogés, qui sont la Haute-Loire et l'Allier.

Références bibliographiques :

Astu'sciences et CREEA (2016), L'éducation À L'environnement Dans Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)?, Osez-Le !, <https://player.vimeo.com/video/146364474?badge=0&byline=0&title=0&portrait=0&color=1b9080>.

Autour des palhas (2016), Autour Des Palhas, <http://palhas.over-blog.com/>, consulté le 5 juillet 2016.

Avisé (2015), Accueil - DLA, <http://www.info-dla.fr/>, consulté le 26 juillet 2016.

Baritoux, Virginie et Houdart Marie (2015), Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agroalimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche « filière qualité », *Économie rurale*(346): 15-30.

Bowen Sarah et Mutersbaugh Tad (2013), Local or Localized? Exploring the Contributions of Franco-Mediterranean Agrifood Theory to Alternative Food Research. *Agriculture and Human Values* 31(2): 201-213.

Brochier Damien, Garnier Jacques, Gilson Adeline et al. (2010), Propositions pour un cadre théorique unifié et une méthodologie d'analyse des trajectoires des projets dans les organisations. *Management & Avenir*(36): 84-107.

Certu (2013), Le Contenu Du PADD, http://www.outil2amenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Le_contenu_du_PADD_cle5b393a.pdf, consulté le 1 septembre 2016.

Chabrat-Michel, Sabine (2015), Impacts des conditions territoriales sur la mise en place et le développement des démarches collectives de valorisation de la viande bovine en zones de moyenne montagne auvergnate, Blaise Pascal.

Chiffolleau Yuna et Benoît Prevost (2012), Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois. Environnement, aménagement, société* (224): 7-20.

Deverre Christian et Lamine Claire (2010), Les Systèmes Agroalimentaires Alternatifs : Une Revue de Travaux Anglophones En Sciences Sociales. *Economie Rurale*(317): 57-73.

Direction des collectivités territoriales et de l'environnement (2014), Arrêté n°2014254-0009 Portant Modification Des Statuts de La Communauté de Communes Du Pays de Courpière.

Direction Générale des Collectivités Locales (2006), Les Syndicats de Communes (Guide 2006) | Collectivités Locales, <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/syndicats-communes-guide-2006>, consulté le 1 septembre 2016.

Dumain Aurélie, Maurines Béatrice et Praly Cécile (2010), Circuits courts et territoires - étude des dispositifs d'actions en Rhône-Alpes. *Éducagri*, ed. Traversac Circuits courts : contribution au développement régional.

Éco-École (N.d). Eco-Ecole - Présentation Du Programme, <http://www.eco-ecole.org/programme-eco-ecole/presentation-du-programme.html>, consulté le 2 septembre 2016.

FAO (2010), Symposium Scientifique International Biodiversité et Régimes Alimentaires Durables Unis Contre La Faim, <http://www.fao.org/ag/humannutrition/25916-of23e974a12924600117086270a751f60.pdf>, consulté le 6 avril 2016.

Géoclip (2010), Géoclip - France Découverte, <http://france03.geoclip.fr/index.php?profil=FD#v=map12;i=pop.cataeuio;l=fr;z=-193566.6143354,1232314.771270>, consulté le 5 août 2016.

GEOFLA® | IGN - Espace Professionnel (2015), <http://professionnels.ign.fr/geofla#tab-3>, consulté le 5 août 2016.

Henriet Dominique (N.d), EXTERNALITÉ, Économie. Encyclopædia Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/externalite-economie/>, consulté le 9 mai 2016.

Hinrichs C. Clare (2000), Embeddedness and Local Food Systems: Notes on Two Types of Direct Agricultural Market. *Journal of Rural Studies* 16(3): 295-303.

Lamine Claire, Renting Henk, Rossi Adanella, Wiskerke J.S.C. et Brunori Gianluca (2012), Agri-Food Systems and Territorial Development: Innovations, New Dynamics and Changing Governance Mechanisms. *In Farming Systems Research into the 21st Century: The New Dynamic* Pp. 229-256.

Lardon Sylvie (2015), Présentation PSDR INVENTER, <https://www.youtube.com/watch?v=-wx-HpWxw8E>, consulté le 12 janvier 2016.

Légifrance (N.d), Loi N° 99-586 Du 12 Juillet 1999 Relative Au Renforcement et À La Simplification de La Coopération Intercommunale, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000396397&categorieLien=id>, consulté le 1 Septembre 2016.

Les Palhàs MASSIAC-News (N.d.), <http://palhas.org/#/news>, consulté le 5 juillet 2016.

Malassis Louis (1993), Nourrir les hommes: un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir. [Paris]: Flammarion.

Michel Alain (2013), Visitons l'Auvergne: Le Lac d'Aubusson, Puy-de-Dôme, <http://www.regardsetviedauvergne.fr/2013/06/le-lac-daubusson-dauvergne-puy-de-dome.html>, consulté le 5 septembre 2016.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2013), Écoles Maternelles et Élémentaires. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche, http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=70631, consulté le 1 septembre 2016.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2016), La Réforme Des Rythmes À L'école Primaire. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche, <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>, consulté le 1 septembre 2016.

Neumeier Stefan (2012), Why Do Social Innovations in Rural Development Matter and Should They Be Considered More Seriously in Rural Development Research? – Proposal for a Stronger Focus on Social Innovations in Rural Development Research. *Sociologia Ruralis* 52(1): 48–69.

O'Hara Sabine U. et Stagl Sigrid (2001), Global Food Markets and Their Local Alternatives: A Socio-Ecological Economic Perspective. *Population and Environment* 22(6): 533–554.

Oosterveer Peter et Sonnenfeld David Allan (2011), Local Food Provision. *In Food, Globalization and Sustainability*. London: Earthscan, publishing for sustainable future.

Rastoin Jean-Louis (2014), Les systèmes alimentaires territorialisés : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? - Introduction. Académie d'Agriculture de France.

Rastoin Jean-Louis et Ghersi G. (2010), Le Système Alimentaire Mondial: Concepts et Méthodes, Analyses et Dynamiques. Synthèses. Versailles: Quae.

Résolis (2015), Systèmes alimentaires territorialisés en France - 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable, Résolis.

Résolis (2016a), Resolis - Association RESOLIS, Recherche et Evaluation de Solutions Innovantes et Sociales, <http://www.resolis.org/>, consulté le 4 mai 2016

Résolis (2016b), Systèmes alimentaires territorialisés au QUEBEC - 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable, https://www.chaire-diversite-alimentaire.ulaval.ca/sites/chaire-diversite-alimentaire.ulaval.ca/files/resolis_journal_fevrier_quebec.pdf, consulté le 4 mai 2016

Richez-Battesti Nadine (2008), Innovations sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité, *Marché et organisations*(7): 36–51.

Slow food (2016), Slow Food France, <http://www.slowfood.fr/>, consulté le 1 juillet 2016.

Tregear Angela, Arfini Filippo, Belletti Giovanni et Marescotti Andrea (2007), Regional Foods and Rural Development: The Role of Product Qualification. *Journal of Rural Studies* 23(1): 12–22.

Watts D.C.H., Ilbery B. et Maye D. (2005), Making Reconnections in Agro-Food Geography: Alternative Systems of Food Provision. *Progress in Human Geography* 29(1): 22–40.

Winter Michael (2004), Geographies of Food: Agro-Food Geographies-Farming, Food and Politics. *Progress in Human Geography* 28: 664–670.

Table des annexes :

Annexe 1 : Choix des acteurs ressources	A
Annexe 2 : Guide d'entretien acteurs ressources.....	D
Annexe 3 : Résultat du recensement.....	F
Annexe 4 : Guide d'entretien « initiatives ».....	S
Annexe 5 : Distribution des acteurs et des attendus en fonction du découpage géographique.....	W
Annexe 6 : Évolution des structures entourant La Catiche depuis 1973.....	Y

Annexe 1 : Choix des acteurs ressources

	Social				Patrimoine alimentaire	Ressource territoriale	Culture Savoir-faire	Patrimoine naturel	Paysage	Environnement		
	Solidarité	Santé	Lien social	Emploi						Biodiversité	Pollution (PPP + GES)	Gaspillage alimentaire
État			⑤ ⑦									
Région	⑥		⑧	⑦		⑧	⑤	⑥ ⑧	⑥	③ ⑥	③ ⑥	③ ⑥
Département Territoire (com'com', PNR, etc.)	① ⑫ ⑬ ⑭		⑩ ⑫ ⑬ ⑭	⑩	⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭	⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭	⑨ ⑪ ⑬ ⑭	⑨ ⑩ ⑪ ⑬ ⑭	⑨ ⑩ ⑪ ⑬ ⑭	⑨ ⑩ ⑪ ⑬ ⑭	① ⑨ ⑩ ⑪ ⑫	
Commune Représentation filière ou initiative ou groupe société civile			④ ⑧	④	④	④ ⑧		④ ⑧	④			④
			⑧			⑧		⑧				

	Pédagogie Éducation des enfants & des adultes	Label	Éco-tourisme	Économie Revenu des acteurs	Économie dans le territoire
État					
Région	⑤ ⑥ ⑦ ⑧		③	③	③ ⑦ ⑧
Département	① ⑨ ⑪	⑩ ⑬ ⑭	⑨ ⑩ ⑪ ⑬ ⑭	⑫	① ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭
Territoire (com'com', PNR, etc.)	④ ⑧	④	④	④	④ ⑧
Commune					
Représentation filère ou initiative ou groupe société civile	⑧				⑧

	Organisme	Fonction	
①	Pierrette Daffix-Ray : VP du CD Puy de Dôme	En charge des solidarités territoriales et du développement durable / à l'initiative AgriLocal 63 Evaluation, Contrôle de gestion et Contrôle Fonds européens Coordonnées des responsables chargés de la mise en œuvre des plans régionaux de l'alimentation	
②	chargé de suivi des programmes Leader au CR		
③	DRAAF Auvergne/Rhône-Alpes		
④	PNR des volcans		
⑤	CREE Auvergne		
⑥	URCPIE Auvergne	Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement : CPIE a pour mission d'accompagner les acteurs du territoire + actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement Centre de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement en Auvergne - Accomagne porteur de projets	
⑦	Crefad Auvergne		
⑧	ARDTA		
⑨		15	Service accueil / agriculture & tourisme Mission de Performance et de Cohérence Territoriales Direction territoriale du développement et de l'attractivité des territoire Direction Economie, Environnement, Accueil, Agriculture Direction aménagement du territoire et partenariat local Conservation et patrimoine Économie et territoires Environnement et développement durable
⑩	CD	03	
⑪		43	
⑫		03	Développement local (responsable agrilocal03 entre autre) Service Filières, Tourisme et Diversification Responsable tourisme, hygiène alimentaire Pôle Territoires, Innovation en charge du programme leader, PER et projets territoriaux
⑬	CA	15	
⑭		43	

Annexe 2 : Guide d'entretien acteurs ressources

N°	Objectifs	Question	Relance
Première partie : rôle de la structure et de l'interviewé			
1	Connaître les missions de la structure, notamment par rapport à l'alimentation	Pouvez-vous présenter l'association/le groupe/la coopérative/le programme/le service et ses missions ?	Quelles sont les missions de la structure ? Y'en a-t' il une en lien avec l'alimentation ?
2	Comprendre le lien de l'interviewé avec l'alimentation et l'alimentation durable	Quel est votre rôle dans cette/ce association/ groupe/coopérative/programme/service ?	Avez-vous une mission en lien avec l'alimentation ?
3	Connaître le réseau de la structure et de l'interviewé	Y'a-t-il d'autres structures avec lesquelles vous collaborer ? Si oui, lesquelles ?	Quelles sont les structures avec lesquelles vous travailler ? Sont-ce des acteurs publics, privés ?
Deuxième partie : les initiatives alimentaires connues			
6 7	Recenser les initiatives connues	Avez-vous en tête des initiatives collectives autour de l'alimentation ? <i>Mots clefs : environnement/biodiversité/pollution, culture/patrimoine, santé, éducation/pédagogie, social/emploi/lien</i>	Connaissez-vous des initiatives qui promeuvent l'alimentation durable ?
8 9 10 11 12 13 14	Approfondir chaque initiative évoquée	Nom de l'initiative	
		Localisation (sur carte)	
		Types d'acteurs	
		Origine et contexte (historique)	
		Objectif(s) de l'initiative	
		Exemple(s) d'actions mises en œuvre	
		Contacts ?	
Troisième partie : évaluation de la vision de "l'alimentation durable" par les acteurs			
<i>On reprend une à une les initiatives pour caractériser l'alimentation durable</i>			
15	Identifier quels pilliers de la durabilité sont associés à l'initiative	Pour vous, quels sont les avantages de cette initiative ?	Quels sont les apports pour l'environnement, la culture, la santé, l'éducation ou l'humain ?
16	Caractériser les limites de l'initiative	Quelles sont pour vous les limites que cette initiative rencontre ?	Les limites sont plutôt d'ordre politique ? D'engagement ? De communication ? financier ?

17	Envisager les facteurs facilitateurs et les freins de la diffusion de l'alimentation durable au sein du territoire	Pour vous, quel sera le devenir de cette initiative ? Pourquoi ?	Si maintien voir développement : quels éléments vous pouvez distinguer qui permettraient à cette initiative de perdurer ? Si disparition de l'initiative : Quel serait le/les barrières à son maintien ?
18	Évaluer les connaissances de l'interviewé (a-t'il une grande culture de la diversité des initiatives présentes sur le territoire ?)	Est-ce que vous considérez cette initiative original au regard d'autres initiatives alimentaires ?	Donc vous la considérez plutôt comme original ? Pourquoi ?
19	Identifier le rayonnement de l'initiative / les impacts sur le territoire	Et à quelle échelle cette initiative intervient-elle ?	Est-ce que d'autres acteurs ont été impliqués/entraîner/motiver à la suite de cette initiative ?
Conclusion : Perception de l'alimentation			
20	Déterminer des freins au développement de l'alimentation durable	Si je vous dit "alimentation durable", qu'est-ce que cela vous évoque ?	Quelle définition vous donneriez à l'alimentation durable ?
21		A votre avis, qu'est ce qui manque sur le territoire pour permettre le développement de l'alimentation durable ?	Quels éléments pourraient être mis en œuvre ou développés pour faciliter l'émergence de ce type d'initiative ?

Annexe 3 : Résultat du recensement

Nom	Ville	Dép	Porteur(s) de projet	Catégorie	Attendus		
					1	2	3
achetezalaferme03.fr	Saint Pourcin sur sioule	03	Association "Allié Gourmand", association d'agriculteurs	A market	Aen-1	AP-1	AS-3
	Moulins	03		A market	Aen-1	AP-1	AS-3
	Cressanges	03		A market	Aen-1	AP-1	AS-3
	Saint-Menoux	03		A market	Aen-1	AP-1	AS-3
Épicerie solidaire de Vichy et ses ateliers	Vichy	03	Portés par des bénévoles	C civil society	AS-2	AS-3	?
Epicerie Solidaire du Bocage Bourdonnais	Bourbon-l'Archambault	03	?	C civil society	AS-2	AS-3	AP-1
Epicerie Sociale et Solidaire de Domérat et ses ateliers (ESSDA)	Domérat	03	Cette opération a bénéficié du soutien de l'État, du Conseil régional, du Conseil général et de la CAF *. Association : EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE DOMERAT ET SES ATELIERS (E.S.S.D.A.) **	D civil society & state	AS-2	AS-3	AP-1
Epicerie Partage et Travail	Moulins	03	Association nationale de développement des épiceries solidaires (a.n.d.e.s)	C civil society	AS-2	AS-3	AP-1
Accueil Boutique Conseil ABC	Aurillac	15	Plusieurs associations humanitaires - 1999	C civil society	AS-2	AS-3	?
ANCA (Association Accueil Nord 15 Alimentation)	Riom es Montagnes	15	association	C civil society	AS-2	AS-3	?
Les 4 vents	Saint-Flour	15	association avec le CCAS, le Secours Catholique, le Secours Populaire, les équipes Saint-Vincent et la Banque Alimentaire du 15	C civil society	AS-2	AS-3	AP-1
La croisée des saveurs	Le Puy en Velay	43	? - 2012	?	AS-2	AS-3	?
Les fermiers du Mézenc : Auberge + Magasin de vente directe	Les Estables	43	agriculteurs / 1993 //cuisiniers et serveurs se sont joints à l'aventure	A market	AC-1	Aec-1	X
Le panier paysan	Monistrol Sur Loire	43	agriculteurs	A market	Aec-1	AS-1	

La Ferme des Paysans	Monistrol-sur-Loire	43	agriculteurs	A market	Aec-1	AS-1	AS-1
Un coin de campagne	Aurillac	15	agriculteurs -> SARL Un Coin de Campagne	A market	AS-3	AC-2	Aec-1
Producteurs Fermiers de la Contrée de Chalencon (GIE)	Boisset	43	GIE d'agriculteurs	A market	?	?	?
La ruche qui dit oui !	Saint-Germain-Laprade	43	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Dunières	43	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Montluçon	03	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Broût-vernet	03	En construction - Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Ménérol	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2008	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Châtel-Guyon	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Manzat	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Montcel	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Sayat	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Clermont-Ferrand	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Chamalières	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Clermont-Ferrand	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Royat	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Cournon d'Auvergne	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
	Issoire	63	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2009	A market	Aec-4	AS-3	AS-1
Bellerive sur Allier	03	Entreprise "la ruche qui dit oui" en 2010	A market	Aec-4	AS-3	AS-1	
AMAP d'abrest	Abrest		4 agriculteurs	F market & civil society	AP-1	AS-3	AS-1
AMAP LES PANIERS DE LA BESBRE	Dompierre-sur-besbre	03	?	F market & civil society	AS-3	Aec-4	Aec-1
AMAP Le Panier des Vérités	Lapalisse		?	F market & civil society	AS-3	Aec-4	AS-1

AMAP Les Courgettes de Notre Dame	Montluçon		Producteurs et consommateurs	F market & civil society	AS-3	Aec-1	Aec-4
AMAP Les Ouches	Montluçon		?	F market & civil society	?	?	?
AMAP du Bourbonnais	Moulins		?	F market & civil society	AS-3	Aec-4	Aen-2
AMAPP des Jardins de la Colline (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité)	Saint-pourcain-sur-sioule		groupe de consommateurs	F market & civil society	?	?	?
AMAP Bio'rillac	Aurillac		consommateurs et producteurs - 2011	F market & civil society	Aec-1	AS-1	Aec-3
AMAP	Mauriac	15	?	F market & civil society	?	?	?
AMAP Autrement	Murat		groupe de consommateurs	F market & civil society	Aec-3	Aen-1	AS-3
Natur'AMAP	Pierrefort		Association	F market & civil society	AS-3	Aec-4	AS-1
AMAP de Chambon	Chambon-lignon		?	F market & civil society	?	?	?
AMAP du haut-allier	Langeac		2008 - consommateurs / citoyens	F market & civil society	AS-1	Aen-1	Aec-3
L'AMAP'onote	Le-puy-en-velay	43	juin 2009	F market & civil society	AS-3	Aen-1	Aen-2
Robin des Bios - AMAP Loire-Velay	Monistrol-sur-loire		?	F market & civil society	AS-1	Aen-1	Aec-1
AMAP Just'Bio	Saint-just-malmont		consommateurs - 01/09/2011	F market & civil society	AS-1	Aec-1	Aen-1
AMAP	Tence		?	F market & civil society	?	?	?
Aub'Amap	Aubiere	63	Association	F market & civil society	AS-3	AS-1	Aen-1

cheires Amap	Aydat	63	2009 - consommateurs/citoyens	F market & civil society	Aec-4	Aen-2	Aen-1
Les paniers de la petite toscane	Billom	63	Producteurs et consommateurs	F market & civil society	AS-1	Aen-2	Aec-3
LE PANIER BIOVALEIX	Cebazat	63	2010	F market & civil society	AS-3	Aen-1	AS-1
Amap de ceyrat	Ceyrat	63	producteurs -2011	F market & civil society	AS-3	Aec-1	AS-1
Amap de ceysnat	Ceyssat	63	?	F market & civil society	?	?	?
Amap de chamalières	Chamalieres	63	?	F market & civil society	?	?	?
Amap de chignat	Chignat	63	2010	F market & civil society	AS-1	AS-3	Aen-4
Amap bien assis	Clermont-ferrand	63	2012	F market & civil society	Aec-1	AS-1	
Amap de la dore	Courpiere	63	rassemblement de citoyens mars 2011	F market & civil society	Aec-3	Aen-1	Aen-4
Amap d'Issoire	Issoire	63	2013	F market & civil society	Aec-4	AS-3	AS-1
Amap gourmande de Lempdes	Lempdes	63	?	F market & civil society	Aec-4	?	?
AMAP de l'AMBENE	Marsat	63	producteurs & consommateurs	F market & civil society	AS-3	Aec-1	AP-1
Amap d'Orbeil	Orbeil	63	?	F market & civil society	?	?	?
Amap de Puy-Guillaume	Puy-guillaume	63	?	F market & civil society	AS-3	Aec-1	Aen-1
Amap de Romagnat	Romagnat	63	?	F market & civil society	Aen-1	AS-3	AP-1
Amap du rocher	Saint-remy-de-blot	63	consommateurs/citoyens	F market & civil society	AS-3	Aec-4	Aen-2
Amap de Sauxillanges	Sauxillanges	63	?	F market & civil society	?	?	?

Le potager de la durolle	Thiers	63	2008	F market & civil society	AS-3	AP-1	AS-1
Amap de la Veyre	Veyre-monton	63	consommateurs/citoyens	F market & civil society	Aec-4	Aen-2	AS-3
Amap de la comte	Vic-le-comte	63	consommateurs/citoyens - 2005	F market & civil society	AS-3	Aec-4	Aec-1
Atelier de transformation de l'EPA de St-Flour	Saint-Flour	15	lycée agricole	B state & local government	Aec-4	AP-2	?
Agri Local 63	63		Conseils départementaux	B state & local government	Aec-4	Aen-1	Aec-3
RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITE & charte etiq	Auvergne		Conseil régional auvergne	B state & local government	AS-1	AP-1	
Association Régie de Territoire des deux rives	Billom	63	des deux communautés de communes Billom Saint-Dier Vallée du Jauron et Mur-ès- Allier	B state & local government	Aec-4	AS-2	
AMAP Bio Cournon d'Auvergne	Cournon d'Auvergne	63	Jocelyne KIEPURA - consommatrice	F market & civil society	AS-1	Aec-4	AS-3
Lycée Marie Curie - Restauration collective de qualité	Clermont-Ferrand	63	le lycée	B state & local government	AS-2	Aen-5	AP-2
Le Biau Jardin	Gerzat	63	Consommateurs/citoyens	F market & civil society	AS-2	AS-1	Aen-1
La Catiche - TAP "Les Locavores"	Aubusson-d'Auvergne	63	Communauté de communes	B state & local government	AP-2	Aen-5	AS-1
Ardes Communauté-Portage de produits locaux à domicile	Ardes	63	Ardres Communauté, le FR CIVAM et l'association « Terroir dans l'Assiette » (association de producteurs)	E market & state	Aec-4	AS-1	AS-2
Mairie de Loubeyrat - Cantine Bio et Locale	Loubeyrat	63	Mairie de Loubeyrat	B state & local government	AS-1	Aen-5	Aen-1
L'eau vive - Distribution de produits issus de l'AB	Clermont-Ferrand	63	M.Hourdin - consommateur/citoyen	A market	AS-1		
Entreprise Olivier Auclair - Ateliers de cueillette et cuisine de plants sauvages	Néris-les-bains	03	Olivier Auclair - consommateur/citoyen	C civil society	AS-2	AP-1	

Épicerie solidaire bio et locale l'orange bleue	Billom	63	Artisans du monde	C civil society	Aec-1	AS-3	Aec-3
FR CIVAM - Valorisation de la production locale et lutte contre le gaspillage alimentaire	Auvergne		FR CIVAM, Draaf Auvergne et ADEME Auvergne	E market & state	Aec-3	Aen-4	AS-2
Troc party alimentaire - mené par le CIVAM	Perrignat-sur-allier	63	Civam auvergne - la maison de la grenouille (espace de rencontre souhaité par la mairie)	E market & state	Aen-5	AS-3	AC-1
Réseau des saveurs	PNR LF	43-63	Groupement informel de producteurs & commerçants - 80/100 "adhérents" - 2011/2012 - travail concerté avec les agents du parc et les producteurs/commerçants	E market & state	AS-3	Aec-1	Aec-3
Pizzarium	Clermont-Ferrand	63	initiative individuelle - consommateur/citoyen	A market	AS-1		
marque parc	PNR des volcans d'Auvergne	63-15	Le PNR	B state & local government	Aec-3	AS-3	Aen-4
Roul' ma soupe	Pérignat sur Allier	63	Dominique GUILLOT initié en 2012 / consommateur-citoyen	C civil society	AS-1		
La charte ETIQ' (Environnement Territoires Initiatives Qualité).	Auvergne		Conseil Régional - 2012	B state & local government	AS-1		
Les Incroyables Comestibles	Néris les Bains	03	commune de Néris les bain depuis avril 2015 - initialement, initiative citoyenne en UK	B state & local government	Aec-3	AP-2	AS-3
TRAITEUR ET PÂTISSERIE BIO SUCRÉE SALÉ	Saint-Jean-Des-Ollières	63	initiative individuelle - consommateur/citoyen : GRASSET Myriam	C civil society	AS-1		
court-circuit	la chaise dieu	43	?	F market & civil society	AS-1	AP-1	
sur les traces du coq noir	saint-anthème	63	association "sur les trances du coq noir"	C civil society	AP-2	AC-1	AC-2
La marmite écologique	Chaumont-le-bourg	63	Ancienne activité de l'association "sur les trances du coq noir", maintenant portée par Catherine Fages & Lise Durand	C civil society	AS-3	AP-1	?
les poussins du coq noir	Ambert, la job	63	association "les poussins du coq noir" - 2012	C civil society	?	?	

Fourmofolie	Ambert	63	le Syndicat Interprofessionnel de la Fourme d'Ambert (SIFAM), la ville d'Ambert et l'Union des Commerçants d'Ambert	E market & state	AC-2	AC-1	Aec-2
Maison de la fourme	Ambert	63	SIFAM (syndicat interprofessionnel de la fourme d'Ambert) & est tenue par une association « Fromages & Patrimoine »	A market	AC-2	AC-1	
Au potager de la poule rouge	Ambert	63	Maxime et florent	C civil society	AP-2	AP-1	Aec-2
SIFAM - syndicat interprofessionnel de la fourme d'Ambert ou du Montbrison	Ambert	63	?	A market	AC-2	AC-1	
Maison de l'alimentation	Ambert	63	Travailleurs sociaux du CG	B state & local government	AS-2	AS-3	AP-1
L'épicerie solidaire "Tous Ensemble"	Thiers	63	Association "tous ensemble", association d'intérêt général	C civil society	AS-2	AS-3	Aec-4
Epicerie sociale Secours Catholique	Saint Eloy les Mines	63	Jeannette Suarez pour le secours catholique	C civil society	AS-2	AS-3	
L'épicerie solidaire "Au P'tit Panier"	Issoire	63	?	C civil society	AS-2	AS-3	
Epicerie sociale	Cournon d'Auvergne	63	Ouverture fin 2016	C civil society	AS-2	AS-3	
Epicerie solidaire	Billom	63	2010. "Ses fondateurs, représentants associatifs et élus municipaux"	D civil society & state	AS-2	AS-3	AP-1
Banque alimentaire	Clermont-Ferrand	63	?	C civil society	AS-2		
Association la base (BUDGET ACTION SOCIALE EDUCATION)	Clermont-Ferrand	63	Naissance en 2001	C civil society	?	?	?
Chôm'actif	Clermont-Ferrand	63	Association chom'actif. Initiatives de particuliers. Création en 1986	C civil society	AS-2	AS-3	

Collectif pauvreté et précarité	Clermont-Ferrand	63	Fondation Abbé pierre	C civil society	AS-2	AS-3	
Alis-trait d'Union	Brioude	43	Trait d'Union a vu le jour à la suite du décès tragique d'un homme dans les rues de Brioude. Un collectif d'associations s'est alors regroupé comme une seule force pour répondre aux besoins des personnes démunies et lutter contre l'indifférence	C civil society	AS-2	AS-3	
Troc party alimentaire - mené par le CIVAM	Clermont-Ferrand	63	Civam auvergne - association parenthèse	F market & civil society	Aen-5	AS-3	AC-1
Troc party alimentaire - mené par le CIVAM	Riom ès Montagne	15	Civam auvergne	F market & civil society	Aen-5	AS-3	AC-1
Epicerie sociale	Cusset	03	?	C civil society	AS-2	AS-3	AP-1
Saveurs des fermes d'Yssi	Yssingaux	43	10 associés de la Sarl Les Saveurs des Fermes d'Yssi Membre du réseau "terre d'envies" Naissance 2012-2013	A market	Aen-1	AS-3	AC-2
Association de la Jonquille	Saint-Julien-Puy-Lavèze	63	plus de 20 ans - association La Jonquille	A market	AS-1	Aen-1	AC-2
Le panier paysans	Sur toute la France		"Je suis Aurélie FAYE, j'ai 34 ans. Juriste de formation" + Alexis Fiorucci	C civil society	Aec-4	Aen-1	
Ferme du monde	Auvergne		FR Civam & agriculteurs	A market	AS-3	AP-1	
Villes PNNS (Plan Nationale Nutrition Santé)	Brive-Charensac	43	?	B state & local government	?	?	?
	Riom	63	?	B state & local government	?	?	?
	Thiers	63	?	B state & local government	?	?	?
	Montluçon	03	?	B state & local government	?	?	?
	Bellerive-sur-Allier	03	?	B state & local government	?	?	?
	Durtol	63	?	B state & local government	?	?	?
	Aurillac	15	?	B state & local government	?	?	?
Auvergne Bio distribution	Auvergne		Société de type coopérative qui regroupe des producteurs et des transformateurs tous certifiés AB	A market	Aec-1	Aen-1	

Conserverie	Lempdes	63	EPL - pas encore mis en place	B state & local government	En projet		
Conserverie	Égliseneuve près de Billom	63	ESAT de l'association Valentin Haüy - pas encore mis en place	C civil society	AS-2	Aen-1	AC-2
Jardins partagés	Pérignat-es-allier	63	Association - 8 jardiniers amateurs	C civil society	AS-1	AP-1	
Bon et bien manger au pays de la jeune Loire	Pays de la jeune Loire	43	Le pays	B state & local government	AC-1	AS-3	Aec-3
Amaponote	Puy en Velay	43	Collectifs de consommateurs/citoyens - 2009	F market & civil society	Aen-1	Aec-4	
association ABSOLU	Brioude	43	Association de consommateurs/citoyens - 2007	F market & civil society	Aec-4	Aen-1	Aen-1
Robins des Bios - AMAP Loire Velay	Monistrol s/ Loire	43	Les agriculteurs - 2009	F market & civil society	Aec-4	AS-1	Aec-4
RetournAMAP	Routernac	43	Les agriculteurs	F market & civil society	AS-3	AS-1	
AMAP du Haut-Allier	Langeac	43	Les agriculteurs - 2012	F market & civil society	AS-1	AS-2	Aen-1
AMAPJUST'BIO	St-Just Malmont	43	Les agriculteurs - 2011	F market & civil society	Aen-1	AP-1	AC-1
Cresna - expertise et médiation autour de l'alimentation	Clermont-Ferrand	63	cresna	?	AP-2	AP-1	AS-1
Mise en valeur de la cuisine d'ailleurs	Thiers	63	Anis étoilé	C civil society	AS-1	AS-2	
Projet de formation à l'alimentation durable	Auvergne	0	Anis étoilé	C civil society	AS-1	AS-2	AP-1
La semaine du goût		43	la semaine du goût	B state & local government	AP-1	AP-2	AC-1
La cuisine centrale pour l'agglomération du Puy en Velay	le puy en Velay	43	le puy en Velay	B state & local government	Aec-4	AS-1	Aen-1

Terroir de haute loire	le puy en velay	43	Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Fonds Ministériel Mutualisé // fondé par Société Coopérative d'intérêt Collectif (S.C.I.C.) regroupant des agriculteurs, des artisans, des organisations professionnelles et les bénéficiaires de ses services	E market & state	Aec-1	AC-1	AS-1
festival viticole et gourmand	Saint pourcain sur sioule	03	syndicat des viticulteurs de saint-Pourçain	A market	AC-1	AC-2	
Jardins de cocagne	Sur toute la France		Association du réseau de cocagne, créée il y a 20 ans en franche-Conté par Jean-Guy Henckel : éducateur dans centre d'hebergement	C civil society	Aec-4	AS-1	AS-3
AMAP du pays de vichy	Cusset	03	Création en 2000 par consommateurs	A market	AS-3	Aec-1	Aen-1
Mon marché local	CUSSET	03	Julie DUCHER -particulier (école de commerce, travaillait anciennement dans GMS)	C civil society	AS-1	Aec-1	AC-2
La ferme auvergnate	Mozac	63	?	?	?	?	?
Foire des saveurs d'automne	Lapalisse	03	Communauté de Communes Pays de Lapalisse	E market & state	AC-1	AC-2	
Foire Bio	Abrest	03	?	?	AC-2		
Forum restauration collective	Villefranche d'Allier	03	Chambre d'agriculture	B state & local government	AS-3	Aec-3	
Fête de la ruralité à Cusset	Cusset	03	Municipalité de Cusset - en projet	B state & local government	AS-3		
CUMA Avicole du pont de la Bresbe	Dompierre-sur-besbre	03	Eleveurs	A market	Aen-1	AS-3	Aec-4
Foire aux dindes	Jaligny	03	Commune de Jaligny	E market & state	AC-2	AC-1	Aec-3
Bienvenu à la ferme		03	Chambre d'agriculture	B state & local government	Aen-1	AP-1	AS-3
Les marchés de Producteurs de Pays		03	Chambre d'agriculture	B state & local government	AS-3	Aen-1	AC-1
Abattoir SICABA	Bourbon l'Archambault	03	Éleveurs	A market	AS-1	AC-1	Aen-1

Mes produits en ligne		15	Chambre d'agriculture	B state & local government	Aec-3	Aen-1	AS-3
drive fermier Aurillac	Aurillac	15	Producteurs et plateforme mis à disposition par chambre	E market & state	Aen-1	AP-1	AS-3
drive fermier St-flour	Saint-Flour	15	Producteurs et plateforme mis à disposition par chambre	E market & state	Aen-1	AP-1	AS-3
Les colis cadeau		15	La chambre d'agriculture -drive fermier (pdR & CA)	E market & state	AC-1	Aen-1	AS-3
La fête du Tripoux « One Two Tripoux »	Thiézac	15	association one two tripoux. L'association est née en 2005 sous l'impulsion de producteurs de tripoux (transformateurs) qui ont décidé de mettre en place une stratégie commune de promotion autour du tripoux en partenariat avec le maire de Thiézac. "dans un esprit de développement du produit tripoux et du territoire de Thiézac et de sa vallée" Chaque année, beaucoup de bénévoles impliqués	E market & state	AC-1	Aen-4	
La fête des fromages de traditions	pailherols	15	Association les flocons verts	F market & civil society	AC-1	AC-2	
les européennes du goût	Aurillac	15	Organisé par Aurillac développement (organisme local de tourisme) et la CABA (communauté d'agglomérations du bassin d'Aurillac)	B state & local government	AC-1	AC-2	
les sites du gout "Pays de Salers"	Salers	15	Quatre ministères en charge de la culture, du tourisme, de l'environnement et de l'agriculture, sont à l'origine du concept. Ils ont établi, en 1995	B state & local government	AC-1	Aec-2	
CONCOURS DES GOUDOTS GOURMANDS	aurillas	15	concours organisé par l'office du tourisme d'Aurillac	B state & local government	AC-1	AS-3	AP-1
La festa del país	St-Flour	15	Service événementiel de la ville	B state & local government	AC-2	AC-1	
la fête de la tarte à la tome	Raulhac	15	Association "animation Raulhac"	C civil society	AC-1		
la fête de la pomme	massiac	15	association autour des palhas & mairie & comcom & producteurs	G civil society & state & market	AC-1	Aen-4	AS-3
la fête de la châtaigne	Mourjou	15	Association du Pélou + commune (1995)	D civil society & state	AC-1	AP-1	
la fête de la mangona	Laroquebrou	15	Association La mangona - 2004	A market	AC-1	AP-1	AS-3

la fête du cornet	Murat	15	Créée en 2004 par Municipalité - repris par l'association "le cornet de Murat" en 2008	E market & state	AC-1		
La fête de la lentille	Talizat	15	?	?	AC-1		
Tersons Aubrac dans le 15	Pierrefort	15	Naissance en 1999 - Municipalité ? Office du tourisme ?	?	AC-1	AC-2	
Fête de l'estive	Allanche	15	Philippe Deider, président de l'association Estivales en Cézallier	F market & civil society	AC-1	AC-3	
Ferme pédagogique « ferme de daude	Omps	15	Sandrine & Christophe	C civil society	AP-2		
Les jardins de St-Simon	Saint-Simon	15	Commune	B state & local government	AS-1	AS-3	Aen-1
Atelier pédagogique au Lycée agricole	Saint-flour	15	Lycée agricole	B state & local government	AP-2	Aen-1	
Les marchés de pays		15	Agricultice + Chambre d'agriculture en 1985 / producteurs fermiers aujourd'hui	E market & state	AS-3	Aen-1	AC-1
Marché de producteurs de pays		15	Chambre d'agriculture	E market & state	AS-3	Aen-1	AC-1
Les jardins de laroquevieille	Laroqueville	15	Créée en 2002 sous l'impulsion de la municipalité de Laroquevieille et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)	E market & state	AS-2	Aen-4	
La grange de la Haute-vallée	Albepierre-Bredons	15	Agriculteurs	A market	AP-1	Aen-1	
La ferme aux fromages	Loubaresse	15	Agriculteurs	A market	AP-1	Aen-1	AC-2
AgriLocal		15	Conseil départemental	B state & local government	Aen-1	Aen-1	Aen-5
Géant Casino		15	Géant Casino ?	A market	?	?	?
AgriLocal		03	Conseil départemental	B state & local government	Aec-3	AS-1	
Formation cuisson évolutive		03	Conseil départemental	B state & local government	AS-3	Aen-5	
formation sur l'équilibre alimentaire, le gachis alimentaire		43	Conseil départemental et service diététique hôpital Émile Roux du Puy-en-Velay - convention bi-partite hôpital/CD et co-signée par éducation nationale - depuis 2001 et crise ESB	B state & local government	AS-1	AP-2	Aen-5
Travail avec cuisiniers RC		43	Conseil départemental	B state & local government	Aen-5	AS-3	AP-1

Recensement des besoins en RC sur le territoire	com com de langeac	43	com com de langeac - 2014/2015	B state & local government	AS-3	AS-1	
Appel à projet ADEME		43	ADEME /CD/ collègues / service diet hopital -2016	B state & local government	Aen-5	AP-2	AS-1
Enseignements pluri et interdisciplinaires		43	Enseignants (collèges)/ CD -2015/16	B state & local government	AP-2	AS-1	Aen-5
Restauration du CD 43	le puy en velay	43	ESAT / CD	B state & local government	AS-2	AS-1	Aec-3
Changement codes étiquetage		43	collège et CD -2016	B state & local government	AP-1		
Recueil de recettes de cuisiniers RC		43	collège et CD -2014	B state & local government	AS-3		
Aop Fin gras du Mazenc		43	In itiateurs : un ethnologue et une personne de la DRAAF rhônes-alpes / producteurs gèrent maintenant l'association fin gras du mézenc	A market	AC-2	Aen-4	Aec-1
Les fruits rouges des monts du velay		43	Agriculteurs organisés en filière (GIE, groupement de producteurs) + CA (comité de promotion)	E market & state	Aec-4	Aec-1	
le porc de Haute-loire		43	Association de producteurs "le porc de haute-loire " avec Marc Martin animateur	E market & state	Aec-1		
Centre de vacances à Alleyras	Alleyras	43	Com com & centre de vacances	B state & local government	Aec-4	Aec-3	
fête de l'estive et des jasserie	Ambert	63	Maison de la Fourme d'Ambert	A market	AC-1	AC-2	AP-1
Chatilles à La Monnerie-le-Montel (Ehpad)	La Monnerie-le-Montel	63	Communauté de communes de la montagne Thiernoise	B state & local government	?	?	?
Achetez en Livradois-Forrez	PNR	63	site web développé par entreprise TNT du puy - cité commerce (communes d'ambert, arlanc et marsac)	B state & local government	Aec-3	AC-2	
Fête de la myrtille	Saint-Pierre-la-Bourlhonne	63	association « ET PAN EN AVANT	F market & civil society	AC-1	AC-2	AS-3
Laiterie de la tourette	Saint-Gènes-la-Tourette	63	3 producteurs partenariat avec communauté de communes du Pays de Sauxillanges, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Conseil Général du Puy de Dôme, Conseil Régional d'Auvergne, FEOGA POA	A market	Aec-1	Aec-3	AC-2

Annexe 4 : Guide d'entretien « initiatives »

FICHE IDENTITÉ	
Nom, Prénom :	Date de l'entretien
Structure :	
Fonctions :	

Phase de présentation générale

Je me présente :

Je vais tout d'abord me présenter pour que vous puissiez cerner l'objet de cette rencontre. Je suis stagiaire à l'institut national de recherche IRSTEA de Clermont-Ferrand et dans le cadre d'un programme régional, je suis en charge de recenser les IAD en Auvergne et d'analyser deux de ces initiatives. Pour moi, une initiative d'alimentation durable est une initiative qu'un acteur ressource m'aura décrite comme étant durable et dont un des attendus des porteurs de projet entre dans cette grille de caractérisation (*description de la grille*).

Aujourd'hui, je m'intéresse à votre initiative (fête de la pomme et tables de tri) car elle semble originale et intégrée au territoire. L'objet de l'analyse est de comprendre l'historique de l'initiative et quels ont été les éléments qui lui ont permis d'en arriver là (ressources, identité du territoire, organisation des acteurs).

Présentation de l'interviewé et de ses missions :

- Pour commencer, pouvez-vous présenter ?

Nom, structure d'appartenance, fonctions

- Quel rôle joue votre structure pour l'alimentation / pour le territoire ?

Objectifs, date de création, évolutions principales, historique rapide de la structure

- À quoi correspondent vos missions personnelles ?

En général et missions liées à la valorisation des patrimoines culturel et alimentaire

- Avec quelles structures / acteurs êtes-vous souvent en relation ? Dans quels cadres ?

- Pouvez-vous me préciser votre parcours professionnel ?

OU - Toujours même structure : pourquoi ?

- *Évolution vers cette structure (passant par plusieurs autres métiers): qu'est ce qui a orienté ce choix, pourquoi ces réorientations ?*

Parcours
professionnel

Autres
fonctions de
l'interviewé

- En dehors de votre métier, occupez-vous certaines responsabilités ?
 - À l'échelle communale (élu / membre d'associations...)
 - À d'autres échelles du territoire ?
- Comment pouvez-vous définir votre rôle dans chacun de ces projets, qu'ils soient individuels ou collectifs ?

Présentation de l'alimentation

- Quelles sont, pour vous, les spécificités du territoire ?

L'initiative et ses acteurs

Présentation de l'initiative et de son évolution

Historique et développement

- Pouvez-vous m'expliquer comment a émergé l'initiative collective et comment elle a évolué jusqu'aujourd'hui ?
 - Dates clefs
 - Qui a eu l'initiative de la démarche collective ? Pourquoi ? Pour répondre à quels objectifs ?
 - Y a-t-il eu des changements de stratégie au cours du temps ?
 - Y avez-vous personnellement participé ? Si oui, à quel moment ?
 - Y a-t-il eu des phénomènes extérieurs qui ont influencé le développement de l'action (crise agricole, crise économique, réglementation...) ?
 - Quels problèmes avez-vous rencontrés ? Quand ? Comment les avez-vous surmontés ?

Méthodo : Sur une feuille A3, schématiser le processus

Historique et
développement

- Avez-vous perçu des financements pour mettre en place cette initiative ?
 - De la part de qui ?
 - Sous quelles formes : projets / subventions (PER, Leader...) ?
 - À quel moment / pour quelle durée ?
 - À quoi vous ont-ils servi ?
 - Impacts sur la démarche ?

Situation actuelle

- Actuellement, où en est la démarche ?

Situation de croissance, de stabilisation, de perte de vitesse
- Comment la qualifieriez-vous : est-ce une réussite ou un échec à vos yeux ? Pourquoi ? À quoi cela tient selon vous ?
- Qu'est-ce que cette initiative a pu apporter, selon vous, comme avantages et inconvénients ?

Situation actuelle

- Pour l'alimentation du territoire
- Pour le territoire
- Pour les acteurs impliqués
- Pour votre structure
- Quelles sont les objectifs poursuivis actuellement par l'initiative ?
- Comment voyez-vous le futur de cette démarche ?
- De manière générale
- Par rapport au contexte

Place de la structure de l'interviewé dans l'initiative

- Comment et pourquoi votre structure a-t-elle été associée au projet ? Depuis quand ?
- Qu'est-ce que votre structure a pu apporter à la démarche ?
- Outils d'accompagnement
- Personnel d'accompagnement
- Financement, locaux...
- Quel a été votre rôle ? et maintenant ?
- Comment pourriez-vous qualifier le degré de votre participation au sein de la démarche collective ?
- Participation en continu/séquentée
- Investissement en temps de travail/ en capital financier...

Les jeux d'acteurs - construction du sociogramme

- Code couleur :
- Structures
 - Post-it vert : consommateurs/citoyens
 - Post-it jaune : producteurs
 - Post-it bleu : transformateurs/distributeurs
 - Post-it orange : Pouvoir publique
 - Individus
 - Gommettes vertes : consommateurs/citoyens
 - Gommettes jaunes : producteurs
 - Gommettes bleues : transformateurs/distributeurs
 - Gommettes rouges : Pouvoir publique

Méthodo : Sur une feuille A4, faire placer les différents acteurs sur des post-it et faire décrire les relations entre ces différents acteurs (flèches, mots clefs). Repartir des acteurs évoqués à la question ☐ avec les différentes couleurs

Les jeux d'acteurs - analyse du sociogramme

- Sur le schéma du réseau, on repère des acteurs plutôt **isolés**, pourquoi le sont-ils selon vous ?
- Au contraire, il y a un ou des acteurs très **centraux**, pouvez-vous me dire s'ils ont joué ou jouent encore actuellement un rôle particulier, de leader par exemple ?

Les jeux d'acteurs – analyse du sociogramme

- Quelles sont leurs stratégies concernant la démarche ?
- Quel est leur degré d'implication / investissement ?
- Au sein des membres de la démarche, y avait-il des groupes qui avaient une vision différente et des volontés contraires concernant le développement de la démarche ?
- Comment a-t-on pris en compte leurs incertitudes, leurs conceptions ... ?
- Font-ils toujours partie de l'initiative ?
- Pensez-vous qu'une proximité géographique soit favorable au développement de la démarche ? Pourquoi ?

Le territoire

Cette section a vocation à contextualiser l'initiative au sein de son territoire.

Vision personnelle du territoire de l'intervisé

Quelles sont les limites de ce ou ces territoire(s) notamment par rapport aux enjeux/spécificités de l'alimentation évoqués plus tôt ?

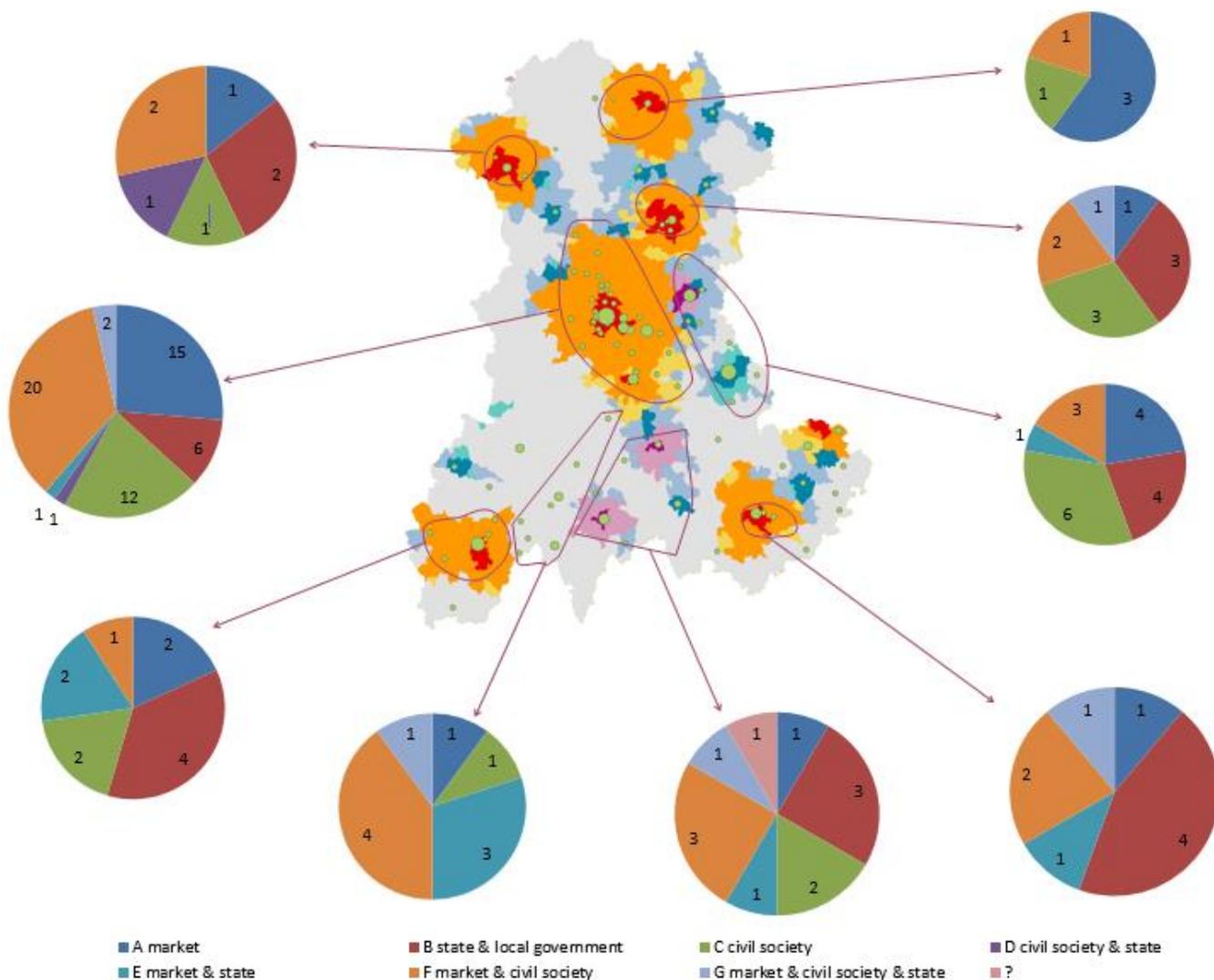
Caractéristiques du territoire

- Selon vous, qu'est ce qui fait l'identité de votre territoire ?
- Patrimoine
- Culture
- Paysage
- Savoir-faire...
- Si je vous demande 5 mots pour caractériser le territoire sur lequel vous vivez, que me dites-vous ?

Lien territoire - initiative

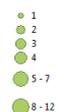
- Qu'est ce qui selon vous a fait que votre démarche ait pu voir le jour et se développer de cette manière sur ce territoire ?
- Après une première réponse, recentrer sur les trois sphères du territoire
- Ressources (lesquelles : naturelles, matérielles, ...) – Proximité géographique entre ces ressources, avec des villes, des routes ...
 - Identité : lieux, savoir-faire, fêtes, foires ...
 - Organisation particulière : acteurs, réseau, projets et gouvernance, proximité organisationnelle
 - Est-ce que votre démarche aurait pu fonctionner ailleurs que sur votre territoire ?
 - Si oui, où et pourquoi ?
 - Si non, pourquoi est-elle propre à ce territoire ?

Annexe 5 : Distribution des acteurs et des attendus en fonction du découpage géographique



Légende :

Nombre d'initiatives par communes :



■ Grand pôles
■ Couronnes des grands pôles
■ Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
■ Pôles moyens
■ Couronnes des pôles moyens
■ Petits pôles
■ Couronnes des petits pôles
■ Autres communes multipolarisées
■ Communes isolées, hors influence des pôles

— 20 km

Caractérisation des différents types d'acteurs selon les découpages spatiaux réalisés



Légende :

Nombre d'initiatives par communes :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5-7
- 8-12

- Grand pôles
- Couronnes des grands pôles
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Pôles moyens
- Couronnes des pôles moyens
- Petits pôles
- Couronnes des petits pôles
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées, hors influence des pôles

— 20 km

Caractérisation des différentes catégories d'attendus premiers selon les découpages spatiaux réalisés

Annexe 6 : Évolution des structures entourant La Catiche depuis 1973

